



Chapelle de Bourgogne
Asbl
*Centre d'Hébergement
Agréé par la Commission
Communautaire française de la
Région de Bruxelles-Capitale*

Rapport d'activités 2015

RAPPORT D'ACTIVITES 2015

"La Chapelle de Bourgogne"

I. Historique :

La "Chapelle de Bourgogne" a été créée le 3 juillet 1950 sous l'impulsion de S.A.R. la Princesse de Ligne qui présidera l'A.S.B.L. avec énergie et enthousiasme. L'objet de l'institution était la création d'une "Maîtrise musicale" visant à faire revivre des œuvres musicales du XIVE au XVIIe siècle. Cette chorale d'enfants se produisait essentiellement à l'église de Saint-Jacques sur Coudenberg.

En 1952, l'objet social se double d'un projet de créer et d'entretenir une "Maison des enfants" où sera recrutée une chorale d'enfants. Elle hébergera des enfants déshérités ou malheureux et leur donnera parallèlement à une éducation et à une instruction normale, le moyen de se perfectionner dans les arts de la musique.

Les enfants vivent alors de manière familiale avec leur directrice au Château Malou.

La chorale des enfants, après ses heures de gloire, ne résiste pas à l'évolution des sollicitations des juges des enfants qui confient à l'institution, des enfants de plus en plus en difficultés. L'institution s'engage dans la voie de la rééducation et d'une prise en charge spécialisée. Dès les années soixante, la "Chapelle de Bourgogne" prend un nouveau départ et progressivement se constitue une équipe médicopsychologique, paramédicale et pédagogique qui va travailler en interdisciplinarité.

En 1967, la Commune de Woluwe-Saint-Lambert veut reprendre la libre disposition de son immeuble et l'institution s'installe à Uccle dans les bâtiments occupés encore aujourd'hui.

Depuis l'aventure au Château Malou, Monsieur et Madame Hirsch seront les chevilles ouvrières du conseil d'administration et œuvreront avec la direction et les équipes au développement et au rayonnement de l'institution.

Aujourd'hui, agréée dans la catégorie 140 pour accueillir 44 garçons de 6 à 21 ans et subventionnée par la COCOF service PHARE, l'institution entre dans le 3e millénaire riche de son passé et porteuse de projets d'avenir.

Les challenges du futur sont nombreux : la réflexion permanente sur le projet pédagogique et thérapeutique auprès de jeunes de plus en plus en perte de repères, à intégrer dans la société de manière citoyenne et responsable, les projets spécifiques visant à l'épanouissement affectif, moral et au développement de la créativité de ces jeunes.

Pour mener à bien ces projets, il faudra la synergie des forces du personnel, des administrateurs, des pouvoirs publics et des généreux donateurs officiels et anonymes.

Nous tenons à remercier ici de leur soutien pour cette année tout particulièrement : AG Insurance, le Fonds Houtman, le Fonds Adolphe Max, Arc-en-ciel, la Fondation Lefèbvre, l'A.S.B.L. Ernest Decraene, la Commune d'Uccle, la Loterie Nationale, les Œuvres du Soir, Malte Assistance, l'A.S.B.L. Esperanza, La fabrique de Soi, La chouette, Belfius, La Fondation PELICANO, Les Noirauds – Œuvre Royale des Berceaux Princesse Paola et toutes les autres personnes morales ou privées qui ont permis d'améliorer le quotidien des enfants.

II. Présentation générale de l'institution

La Chapelle de Bourgogne est un centre d'hébergement de la Commission communautaire française (PHARE) pour enfants et adolescents anciennement dénommé I.M.P. (Institut Médico- Pédagogique) de la catégorie 140.

Population accueillie :

La Chapelle de Bourgogne, A.S.B.L. est agréée pour accueillir 44 garçons de 6 à 21 ans (Dérogation possible à partir de 5 ans et demi) présentant des troubles caractériels et/ou prépsychotiques nécessitant une éducation appropriée.

La Chapelle de Bourgogne accueille des enfants et des adolescents scolarisables, capables de verbalisation, souffrant de troubles développementaux, de carences affectives ou de maltraitances émotionnelles, physiques ou sexuelles au sein de leur milieu. Ces difficultés s'accompagnent généralement de difficultés d'apprentissage liées à une mauvaise structuration de leur monde interne, à des troubles instrumentaux perceptifs ou psychomoteurs et de langage. Le jeune arrive le plus souvent en crise aiguë ou chronique, d'opposition réactionnelle ou d'appartenance avec sa famille et/ou en rupture avec la société.

Notre population s'inscrit tout à fait dans les critères de définition repris dans le mémorandum du groupement 140 :

- familles à risque,
- traumatismes liés à l'abandon,
- jeunes en crise, en opposition avec leur famille,
- jeunes prédélinquants dont les difficultés psychiques sont au premier plan,
- troubles affectifs ou de la personnalité.

Ces difficultés handicapent le jeune provisoirement ou définitivement dans son processus de socialisation et d'intégration dans la société et, sans intervention spécialisée, l'entraîneraient vers une marginalisation voire une "a-socialisation".

L'hébergement permet, par la séparation avec le milieu, de gérer la crise et de proposer un accompagnement au jeune et à sa famille pour remobiliser les ressources existantes, pour renouer la communication parents-enfants et permettre aux parents de retrouver leurs capacités éducatives nécessaires pour encadrer l'enfant et le structurer avec comme visées soit la réintégration en famille, soit l'autonomisation avec le soutien des siens.

L'accueil en séjour résidentiel est surtout déterminé par l'incapacité du réseau familial et social à répondre aux problèmes posés par le jeune et à bénéficier d'une aide ambulatoire d'un service de santé mentale ou autre.

Les jeunes sont placés par :

- Les parents ;
- Sur les conseils et la collaboration de centres de guidance, centres psychomédicaux sociaux, centres d'observation, consultations médicopsychologiques, service SOS Enfants, psychiatres, autres services résidentiels pour jeunes ;
- Les services d'aide à la jeunesse (S.A.J.) ;
- Le tribunal de la jeunesse.

Ne sont pas accueillis les jeunes présentant des problèmes de dépendance aux produits toxiques (drogues, alcool, médicaments non prescrits...) ou de débilité avérée limitant les capacités de verbalisation.

L'institution est divisée en 3 grandes unités, contenant elles-mêmes plusieurs groupes :

1. **Le groupe des enfants** :

- a. Marsupilamis : Capacité : 10 enfants de 6 à 10 ans
- b. Minimoys : Capacité : 10 enfants de 9 à 12 ans

2. **Le groupe des adolescents** :

- a. Dauphins : Capacité : 7 ados 12 à 15 ans
- b. Belugas : Capacité : 7 ados de 14 à 18 ans
- c. Goa : groupe de crise, d'observation et d'accueil : Capacité : 6 ados de 12 à 18ans.

3. **Le groupe des Jeunes Adultes** : de 17 à 21 ans.
Capacité de 4 jeunes qui sont suivis dans l'institution.

Depuis le 01/09/2015, notre agrément est passé de 46 à 44 jeunes (38 en placement ordinaire et 6 en groupe de crise).

Chacun des groupes a «son» milieu de vie, «son» équipe d'encadrants, «ses» structures, «son» projet pédagogique qui est défini en fonction du projet thérapeutique de la maison.

III. Ligne institutionnelle : projet thérapeutique et pédagogique.

L'Institution est un lieu d'hébergement et d'accueil transitoire qui propose un accompagnement des jeunes et de leur famille par une équipe pluridisciplinaire composée d'éducateurs, d'assistants sociaux, de psychologues, d'un médecin généraliste, de logopèdes travaillant ensemble avec comme option thérapeutique :

- **L'analyse systémique :**

La Chapelle de Bourgogne n'est ni une structure familiale substitutive pour enfants et adolescents, ni une institution publique de protection de la jeunesse pour jeunes délinquants, ni un lieu d'hospitalisation ou de consultation individuelle.

Le travail institutionnel est basé sur la "médiatisation" de la relation éducateur-jeune au moyen d'actes pédagogiques et par le dialogue. Celui-ci a comme rôle de projeter les symptômes dans un champ verbal accessible à la réflexion et à la compréhension. Les quatre axes de base de l'équipe éducative sont : le travail de groupe, la scolarité, l'animation et le travail familial.

La thérapie institutionnelle consiste à insérer le jeune dans un groupe de vie qui ressemble par sa structure à la structure de la société en général. Il s'y trouve confronté à des exigences, des contraintes et des interdits, sources de frustration et d'angoisse. Le jeune va réagir, il va être alors confronté à d'autres jeunes et des adultes qui vont refuser de jouer avec lui son scénario relationnel répétitif (habituel dans sa famille). L'analyse de ce que le jeune attend de nous et de la situation qu'il a créée pourra amener la compréhension, l'intégration et peut-être le dépassement de ses réactions aux facteurs déclenchant.

Ainsi, l'institution devient une école d'apprentissage de la communication au sein d'un réseau relationnel, où l'ambiance, les règles de vie et la structure devraient permettre au jeune de se situer et d'évoluer.

Nous espérons pouvoir aider le jeune à se construire et se socialiser afin de pouvoir se différencier sans être en rupture avec l'appartenance à son réseau familial.

- **Le travail d'équipe :**

Il est la base de tout le travail pédagogique et rééducatif à la Chapelle de Bourgogne. Le fonctionnement pluridisciplinaire, les relations complémentaires, médiatisées par la parole, dans un espace défini pour l'analyse et la confrontation des idées (réunions hebdomadaires) permet de construire ensemble le travail d'accompagnement.

Le Comité consultatif de Direction joue le rôle de la réalité externe par rapport à l'équipe. C'est un lieu d'échanges et de communication entre les différents sous-systèmes de l'institution qui sont dans un rapport dialectique. Il est un organe consultatif pour la direction qui tente d'y obtenir des décisions consensuelles et à défaut, tranche après avoir recueilli les divers points de vue.

▪ **L'organigramme :**

1. Composition des équipes :

- A. **L'équipe enfants** : est composée d'un chef d'équipe éducative, 8 éducateurs de groupe, 1 éducateur médiateur scolaire, 1 éducateur de nuit, 1 logopède (part time), 1 assistante sociale, 1 psychologue.
- B. **L'équipe adolescents** : est composée d'un chef d'équipe éducative, 6 éducateurs de groupe, 2 animateurs, 1 éducateur volant, 1 éducateur médiateur scolaire, 1 éducateur remédiateur scolaire (part time), 1 logopède (part time), 1 assistante sociale, 1 psychologue.
- C. **L'équipe des jeunes adultes** : 2 éducateurs de groupe (mi-temps), 1 psychologue (part time).

La direction est responsable de l'institution (part time), de la gestion du personnel, de la gestion financière, la gestion administrative avec les partenaires extérieurs, la gestion pédagogique et les relations publiques.

La direction préside le Comité consultatif de Direction, les réunions de coordination avec l'éducateur-chef de groupe ainsi que les réunions de l'équipe technique, administrative et comptable.

La direction adjointe s'occupe de la gestion pédagogique et de la gestion administrative en rapport avec les jeunes et les familles et des relations publiques. Elle gère tout ce qui touche aux jeunes, aux familles et au pédagogique. La direction adjointe participe au Comité consultatif de Direction, au Comité des réflexions institutionnelle (C.R.I.), à la réunion de coordination avec l'éducateur-chef de groupe, aux réunions de coordination des relations extérieures, aux réunions d'équipe, aux réunions institutionnelles et aux réunions de jeunes.

L'éducateur-chef de groupe se partage entre les 3 équipes et participe à toutes les réunions. Il coordonne le travail interéquipe et est garant du respect de l'application du projet pédagogique. Il assure le coaching des couples d'éducateurs et de chaque membre des équipes pédagogiques. Il est le garant du respect de la ligne institutionnelle et responsable du management des aspects relationnels et des échanges interéquipes.

Il anime et coordonne les réunions d'équipe chez les adolescents.

Le chef d'équipe coordonne la gestion intérieure de l'équipe ; son rôle se situe principalement dans l'organisation du travail pédagogique.

Dans l'équipe des enfants comme dans l'équipe des adolescents, l'institution a opté pour un modèle de délégation à partir de l'éducateur-chef d'équipe vers une coordination décentralisée où chaque chef-éducateur remplit des tâches liées à un pôle d'activités spécifiques (gestion de l'argent des jeunes, médical, retours en famille, horaire, etc.).

2. Organigramme général et liste du personnel de l'institution :

En annexe 2 et 3.

3. Organisation des réunions :

Conseil d'administration :

Participants :

Membres permanents :

- Le président
- Le trésorier
- Le secrétaire
- Les administrateurs

Invités :

- La direction
- La directrice adjointe

Fréquence : Les réunions ont eu lieu les :

- 29/01/2015
- 23/04/2015
- 2/06/2015 (assemblée générale)
- 26/05/2016
- 20/10/2015

Comité consultatif de direction :

Participants :

Membres permanents :

- Le directeur
- La directrice adjointe
- L'éducateur-chef de groupe
- Les psychologues des deux équipes

En tournante (sur 4 semaines) :

- 1 éducateur ou l'assistante sociale ou 1 logopède du groupe enfant.
- 1 éducateur ou l'assistante sociale ou 1 logopède du groupe adolescent.

Fréquence :

Tous les lundis de 9h15 à 12h15.

Animation :

- La direction

Un compte-rendu de chaque comité est rédigé, en alternance, par les deux psychologues. Le compte-rendu doit être lu par tous. Le Comité a un rôle consultatif pour la direction ; il peut renvoyer un point en discussion dans les équipes pour rechercher le plus large consensus possible.

Les réunions d'équipe :

L'équipe « adolescents » se réunit deux fois par semaine : une réunion de coordination et une réunion «analyse-réflexion». Les équipes « enfants » et « jeunes adultes » une fois par semaine.

Dans le groupe des enfants :

L'idée est de scinder l'équipe éducative en deux sous-groupes de quatre éducateurs (+ 1 éducateur de nuit, 1 médiateur scolaire, 1 responsable médical, le pool psychosocial travaillant dans les deux sous-équipes).

Ceci permet de réorganiser les réunions : de 2 fois 3 heures par semaine, on passe à une réunion, alternativement la sous-équipe 1 et 2.

Après quelques ajustements horaires, nous arrivons à la formule suivante :

- 09h15 - 11h00 : équipe 1 pédagogique.
- 11h00 - 13h00 : coordination générale (équipe 1 et 2).
- 13h30 - 15h00 : équipe 2 pédagogique.

* l'inverse la semaine suivante.

En outre, la logopède n'y assiste qu'à partir de 13h30 et l'équipe psychosociale est présente pendant toute la réunion. Cela a pour effet de diminuer l'horaire pour les éducateurs de 2 heures par semaine et permet de renforcer les soirées.

Dans le groupe des adolescents :

Participants :

- Les réunions analyse-réflexion ont lieu avec toute l'équipe et l'éducateur-chef de groupe.
- Les réunions de coordination ont lieu avec toute l'équipe éducative, l'éducateur-chef de groupe, l'assistante sociale, les logopèdes et le psychologue.

Animation :

- Lors des réunions analyse-réflexion, les aspects pédagogiques (50% des 3 heures de réunion) sont animés, en tournante par un membre de l'équipe chez les enfants et par l'éducateur-chef de groupe chez les adolescents.
- Les réunions de coordination sont animées par l'éducateur-chef de groupe (pour les 50 % restants.)

Un compte-rendu de chaque réunion est rédigé par la personne de l'équipe qui participe au Comité Consultatif de direction ; il est à la disposition de chacun.

Dans le groupe des jeunes adultes :

Participants :

- Les deux éducateurs de groupe
- L'éducateur-chef de groupe et
- Le psychologue de l'équipe des enfants.

L'équipe a renforcé un travail sur les compétences des jeunes liées à leur autonomie, visant à augmenter de façon majeure le suivi au quotidien. Une grille est utilisée qui est une check-list pour le jeune concernant les apprentissages indispensables à son autonomie : hygiène, soins, entretien, nettoyage, cuisine, gestion du temps, transport, questions administratives, argent, famille, conduite à l'intérieur de la maison et formation.

Les supervisions :

Depuis septembre 2014, les deux équipes enfants et adolescents sont pris en charge à raison d'une fois par 6 semaines.

Il existe une supervision des « chefs » pour redéfinir les rôles de chacun, directions, éducateur-chef de groupe et chefs d'équipe, elle a été suspendue en janvier 2013, car le superviseur prenait une année sabbatique, elle a repris en janvier 2014, elle s'est poursuivie tout au long de l'année à raison d'une fois par mois.

Une supervision pour les équipes psychosociales enfants et adolescents se tient depuis plusieurs années à raison d'une fois par mois.

Les réunions de coordination commune :

L'équipe « enfant » et l'équipe « adolescent » se réunissent afin de se coordonner autour de camps communs, par exemple pour aller au printemps, au camp d'Hachy qui est un camp décloisonné, et avant les périodes de vacances scolaires pour échanger sur les pratiques différentes avec les enfants et les adolescents.

Le C.R.I : Comité des Réflexions Institutionnelles :

Participants :

- La directrice adjointe (qui assure l'animation)
- L'éducateur-chef de groupe
- Les deux chefs d'équipe
- Les deux psychologues
- Les deux assistantes sociales.
- Des membres des équipes éducatives (selon le thème abordé sur invitation).

Fréquence :

- Toutes les deux semaines, les mardis de 10h à 12h00.

La réunion des chefs :

Participants :

- Le directeur
- La directrice adjointe
- L'éducateur-chef de groupe
- Les chefs d'équipe éducative.

Fréquence :

- Une fois par semaine, les mardis de 16h30 à 18h30.

Les réunions cliniques :

Participants :

- Le médecin pédopsychiatre
- Le psychologue des enfants
- Le psychologue des adolescents
- L'éducateur référent chez les enfants
- L'éducateur de groupe chez les adolescents

Fréquence :

- Tous les lundis de 14h30 à 16h30.
- A 16h30, les consultations s'enchaînent pour les enfants et les adolescents.

Le comité de coordination des relations extérieures :

Participants :

- La directrice adjointe
- Les deux assistantes sociales

Fréquence :

- Toutes les deux semaines, les lundis de 14h00 à 15h30.

La coordination logopédique :

Participants :

- La logopède de l'équipe des enfants
- Le logopède de l'équipe des adolescents

Fréquence :

- Un lundi à 14h00, tous les trimestres.

Les réunions de jeunes :

Dans l'équipe des adolescents :

Participants :

- Les deux éducateurs de groupe
- Les autres membres de l'équipe se répartissent en tournante dans les 3 groupes
- Les adolescents

Fréquence :

- Tous les mardis à partir de 20h15 jusqu'à 21h00 pour les Dauphins et les Belugas, et jusqu'à 21h30 pour le groupe GOA.

Animation :

- Les deux éducateurs de groupe en alternance.

Dans l'équipe des enfants :

Participants :

- Les éducateurs de groupe
- les autres membres de l'équipe se répartissent en tournante dans les deux groupes.
- tous les enfants du groupe

Fréquence :

- Tous les jeudis soirs après le souper.

Animation :

- Les éducateurs de groupe en alternance.

Le conseil des usagers :

Participants :

- La directrice Adjointe,
- L'éducateur-chef de groupe,
- Les assistantes sociales,
- Les représentants des groupes d'enfants et d'adolescents,
- Les éducateurs des groupes des enfants,
- Les parents des jeunes hébergés.

Fréquence « Animation » :

- Deux fois par année scolaire.

IV. Bilan de l'année écoulée :

Année 2015 ... Année d'Emergence ... Après plusieurs épisodes aussi haletants qu'infructueux étalés sur plusieurs années ...

... Le service d'accompagnement Emergence est né au sein de la Chapelle de Bourgogne, le 1 septembre 2015, pour le plus grand bonheur des équipes et de la Direction. Ce projet, depuis des années dans les cartons, a pu enfin voir le jour cette année. Ce service intervient en amont et en aval de l'hébergement. Il peut accompagner de 12 à 20 bénéficiaires enfants, adolescents et jeunes majeurs. Je vous invite à lire le ROI, en annexe 1 de ce rapport d'activité.

Comme chaque année, le travail n'a pas manqué et beaucoup de changements se sont profilés au sein de l'institution. Le départ de l'éducateur chef de groupe en poste depuis plus de trente ans et l'arrivée d'une nouvelle personne a changé pas mal de choses. C'est un poste important en soutien à la Direction mais aussi de responsable des équipes éducatives.

Nous avons continué la prise en charge globale des jeunes sous la forme du PIP (Projet individualisé de prise en charge). Nous avons testé l'outil pour que chacun puisse se l'approprier. Nous avons poursuivi la collaboration avec le Docteur Khalil, qui est présent tous les lundis après-midi pour une réunion clinique autour des jeunes avec des représentants de l'équipe des enfants (éducateurs, psycho-social et logopède en alternance) et de l'équipe adolescents suivant un setting particulier, à savoir que le Docteur Khalil descend dans le bureau des éducateurs adolescents. La réunion a lieu là avec les personnes présentes. Ces deux réunions cliniques sont suivies par des consultations d'enfants et d'adolescents.

Le volet médical prend une très grande place dans le quotidien des jeunes. Les traitements de fonds sont fréquents et d'autres pathologies s'y ajoutent pour certains : surdités, obésités, etc.

Les chefs d'équipe (enfants et adolescents) sont responsables du médical pour leur équipe respective.

Le groupe d'observation et d'accueil de crise est toujours bien présent et constitue une porte d'entrée efficace pour l'observation de la pertinence d'un placement à plus long terme dans l'institution.

Quant aux demandes d'admission, elles continuent d'évoluer au fil des ans. Une fois de plus, nous remettons le travail sur le métier, car nous avons à présent doublé la présence des éducateurs pour les week-ends, notamment chez les enfants à cause du peu de ressources familiales dont les gamins disposent.

Nous sommes agréée pour six lits de prise en charge de crise d'une durée de 120 jours par année. Notre agrément à diminuer à 44 jeunes (38 en placement ordinaire et 6 places d'accueil de crise). Le 1^{er} septembre, lors de l'agrément du service d'accompagnement.

Le groupe des Jeunes Adultes a été rempli tout au long de l'année, avec plusieurs jeunes de l'extérieur. Nous sommes confrontés à d'autres difficultés dues au remplissage. La section occupée par tous n'est pas évidente à gérer, et nous travaillons à une refonte totale du projet collectif, pour mettre plus de cadre, comme auparavant.

Le Conseil des usagers s'est réuni les 21 mai et 18 décembre, ces réunions ont permis la rencontre entre jeunes et institution, ces derniers ont pris la parole sur des aspects de leur vie quotidienne et ont exprimé des suggestions analysées en concertation avec les parents et l'institution.

Le nouveau président, nommé en 2014, est issu du groupe des « Jeunes adultes ».

Au niveau des activités institutionnelles, nous avons organisé les camps avec l'entière responsabilité de l'institution :

Un camp en Ardenne à Hachy aux vacances de printemps 2015, camp décroisé regroupant le groupe enfants (6-12 ans) et les adolescents Dauphins (groupe des 12-14 ans). L'objectif de ce camp est de préparer le dernier trimestre scolaire avec étude le matin et en outre, d'offrir un cadre de détente et de socialisation grâce aux activités de l'après-midi avec les animateurs et les éducateurs.

Il s'agit également de favoriser un renforcement de la cohésion des groupes et une expérience de décroisement en offrant des activités sportives ou des ateliers créatifs non cloisonnés.

Pendant ce temps, les plus âgés des adolescents (les 14-18 ans) passaient une semaine à Vielsalm au Sunparks également pour un renforcement scolaire, en vue d'affronter le dernier trimestre et pour favoriser la cohésion du groupe.

Nous avons effectué une refonte totale de la prise en charge des vacances d'été. Étant donné le nombre croissant des jeunes qui restent dans l'institution, nous avons réfléchi à un nouveau modèle de vacances.

Le mois de Juillet a été consacré à de petits camps individuels (Camps de l'ordre de Malte, « Vacances pour tous », Camps scouts, Camps hydrojeunes, Camps ADEPS, etc.), en partie pris en charge par divers généreux donateurs, les Noirauds – Œuvre Royale Berceau Princesse Paola, PELICANO FOUNDATION, etc.

Au mois d'Août, les jeunes restants sont partis quatre semaines au Centre Horizon à Bredene, à raison de sept enfants et sept adolescents par semaine, avec une tournée de jeunes et d'éducateurs.

Ce modèle a été une grande réussite pour tout le monde, et a eu de réels bénéfices, en aval, pour la rentrée scolaire, et même beaucoup plus tard avec moins d'absentéisme dans le personnel et des gamins bien plus calmes, qui ont passé d'agréables moments en dehors de l'institution, encadrés par leurs éducateurs habituels.

Ce modèle est onéreux, mais il a été pris en charge par AG Insurance et Belfius, que nous remercions chaleureusement encore une fois.

Un camp à OVIFAT a été organisé pendant les vacances de détente. C'est un camp de marche pour six jeunes et deux éducateurs dans un gîte en Ardennes. Ce camp est un don de l'ASBL Esperanza comme les autres années.

Pour maintenir notre ouverture vers l'extérieur, nous avons aussi participé activement à la formation de stagiaires-éducateurs tant belges qu'étrangers, ainsi que des stagiaires assistantes sociales.

Côté cuisine, nous sommes toujours dans le mouvement « Eat-Learn and Live » de la Société Compass Group. Nous sommes, bien sûr, tout à fait preneurs de ce concept qui va dans le sens de notre politique alimentaire depuis plusieurs années. Les menus sont adaptés par notre cuisinier, et nous avons accès à de nouveaux produits (bio, cuisine végétarienne, etc.) à la plus grande satisfaction de tous. Les « jeudis vegi » rencontrent de plus en plus d'adeptes chaque mois.

Grâce à plusieurs partenaires, que nous remercions vivement, les enfants ont pu participer à des activités ludiques et culturelles : Walibi le 27 septembre, le Cirque Bouglione en novembre, des représentations théâtrales, etc.

La soirée de réveillon de Noël a été organisée au Restaurant « La Mirabelle », ce qui a permis à quelques adolescents de partager un moment festif en dehors de ce qu'ils connaissent habituellement (encore une fois, mille merci à Jim et son équipe !).

La fabrique de soi nous fait participer à l'opération « Boîte à cadeaux » chaque Noël, depuis plusieurs années, nous recevons des boîtes à chaussures garnies de cadeaux pour les jeunes. C'est une chouette initiative, qui remporte un grand succès auprès des jeunes qui attendent leur boîte avec impatience.

Deux autres moments forts de la vie institutionnelle sont la fête de fin d'année (le dernier mercredi du mois de juin) et la fête de Saint-Nicolas.

La fête de fin d'année scolaire : elle commence par un buffet découverte de cuisine du monde. Cette année, le thème était « Les Mille et Une nuit », buffet, déguisements et décorations à l'avenant. C'était un beau voyage concocté par une équipe de spécialistes, dont des éducateurs, le psychologue et l'assistante sociale du groupe des enfants, avec à leur tête le cuisinier André, sans oublier le staff technique, toujours disponible, efficace et partant pour toutes les aventures culinaires et autres. Elle se poursuit par l'accueil des parents à notre tea-room de l'après-midi, pendant que les jeunes participent à des jeux de ballons dans la propriété. L'après-midi se clôture par la remise des diplômes de « l'année Chapelle » et un barbecue pour tous.

Quant à la fête de la Saint-Nicolas, elle s'est déroulée, comme d'habitude, chez les enfants. Repas communs, sketches l'après-midi et Grand Saint-Nicolas vers 17h00, ce qui laisse un temps pour jouer avec les cadeaux reçus.

Pour les adolescents, étant donné les dégâts importants occasionnés par les jeunes dans le bâtiment ; Il a été décidé qu'à la place de l'activité payante (Bowling l'an passé), il serait effectué une sanction réparatrice à savoir la peinture des couloirs et de quelques chambres abimées. Après le repas commun, les éducateurs et les jeunes se sont mis à l'ouvrage.

Il y avait, aussi, un tournoi de ping-pong organisé avec les adultes pour garder un côté festif.

D'un point de vue pédagogique, c'était très intéressant pour montrer que tout n'est pas dû et qu'on doit aussi faire attention à son environnement, et ne pas détruire ce qui est offert.

La salle de sport, le parcours Vita et une piste de pétanque permettent aux jeunes de participer à des ateliers sportifs et de se défouler dans un cadre structuré. Ces infrastructures sportives permettent des rencontres interclubs et des échanges avec d'autres institutions. Notre salle de sport a aussi permis aux adultes de l'institution de participer à des cours de Kravmaga, alliant ainsi le team building et une formation pour faire face à la violence physique des jeunes.

En juin 2015, nous avons organisé un tournoi de pétanque pour récolter des fonds.

Notre campagne de récolte de dons s'est fortement accélérée, et un mouvement commun de tous, nous a permis d'élargir le cercle de nos donateurs. Nous tenons chaleureusement, à nouveau, à remercier AG Insurance qui a pris en charge une grande partie de la location de la maison à Bredene, en août 2015 ; Belfius ; La Firme Cisco sous forme de dons et de team building (peinture des locaux de vie du groupe des enfants) ; Arc-en-Ciel ; Ernest De Craene ; Le Fond Adolphe Max ; Les Œuvres Sociales du Soir, l'Association sans but lucratif Esperanza ; Le Fond Houtman ; La Commune d'Uccle ; La Loterie Nationale, ainsi que tous les partenaires qui nous soutiennent, chaque année avec une grande fidélité.

Nous avons deux nouveaux partenaires très précieux, à savoir la Fondation PELICAN (qui prend en charge quatre enfants tout au long de l'année) et L'œuvre Royale des Berceaux Princesse Paola - Les Noirauds, qui ont pris en charge tous les camps d'été individuel des plus jeunes. Sans toutes ces aides, aussi minimes soient-elles, il ne nous serait pas possible d'offrir les vacances et d'autres extras.

Dans le cadre de la collaboration avec d'autres services, nous avons participé à l'inauguration d'Area +, en juin 2015 ; à la Plateforme FUNDRAISERS pour les récoltes de dons ; au Speed-meeting de PHARE organisé dans le cadre de protocole de Collaboration Aide à la Jeunesse – PHARE « d'une rive à l'autre » le 20 janvier 2015.

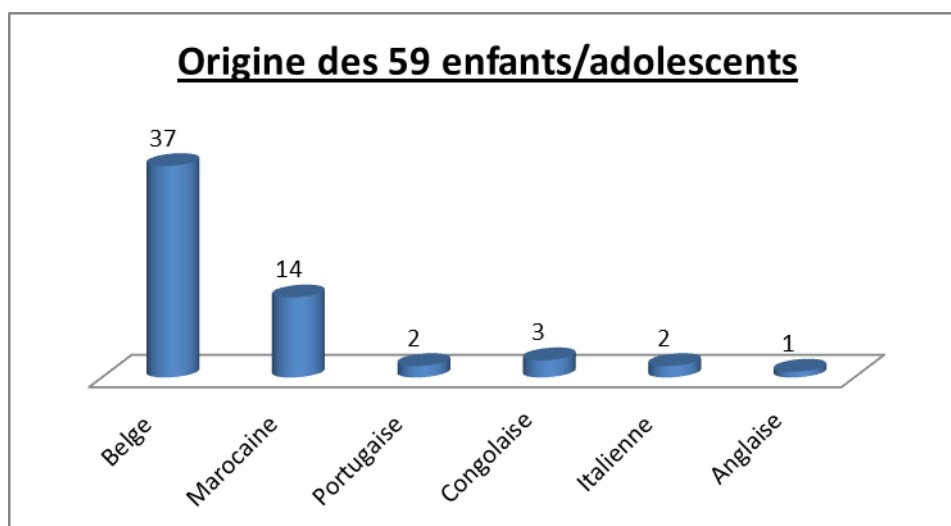
Nous tenons à remercier vivement le Conseil d'Administration pour son implication importante : Monsieur Hirsch, Monsieur Wayens, Madame Maquet, Madame Louis, Monsieur Bal, Monsieur Delvoie, Madame Rombouts, Madame Dekoninck, Madame Graulich et Madame Kaminski et le membre de l'Assemblée générale : Monsieur Slachmuylder pour leur soutien actif.

Que dire encore sur la Chapelle de Bourgogne, sinon que c'est une institution super dynamique, que les projets foisonnent et que même si les défis sont nombreux, et que la lourdeur administrative est bien réelle, nous sommes « au service » des jeunes et de leur famille, et nous mettons tout en œuvre pour assurer leur bien-être.

V. Éléments statistiques de la population hébergée.

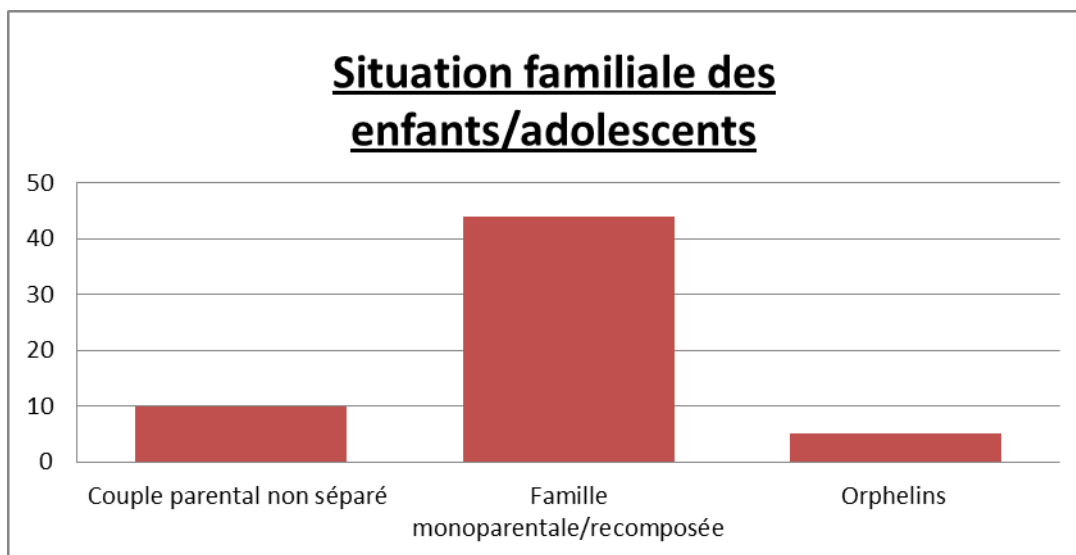
- ORIGINES :

Année 2015		
59 enfants et adolescents		
Origines	Nombre	Pourcentage
Belge	37	62,71 %
Marocaine	14	23,73 %
Portugaise	2	3,39 %
Congolaise	3	5,08 %
Italienne	2	3,39 %
Anglaise	1	1,69 %



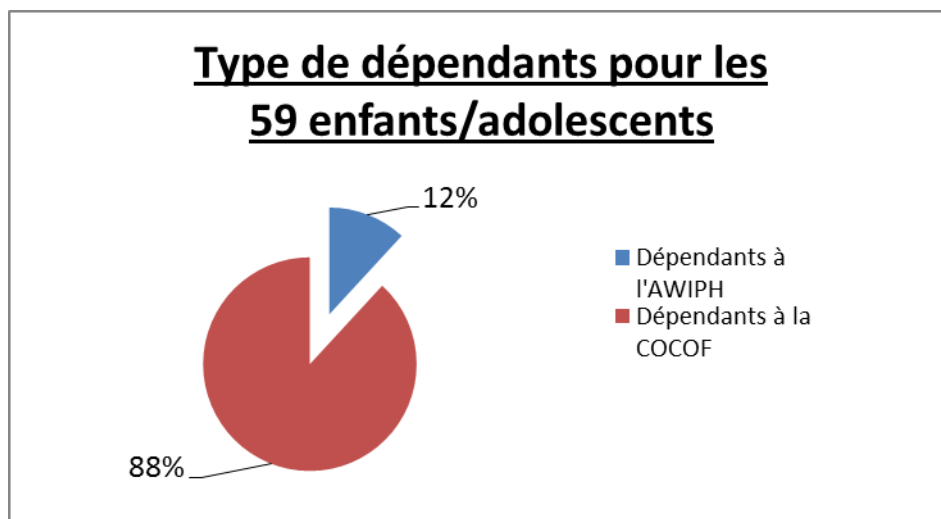
- SITUATION DE FAMILLE :

Année 2015		
59 enfants et adolescents		
Situation de famille	Nombre	Pourcentage
Couple parental non séparé	10	16,95 %
Famille monoparentale/recomposée	44	74,57 %
Orphelins	5	8,47 %



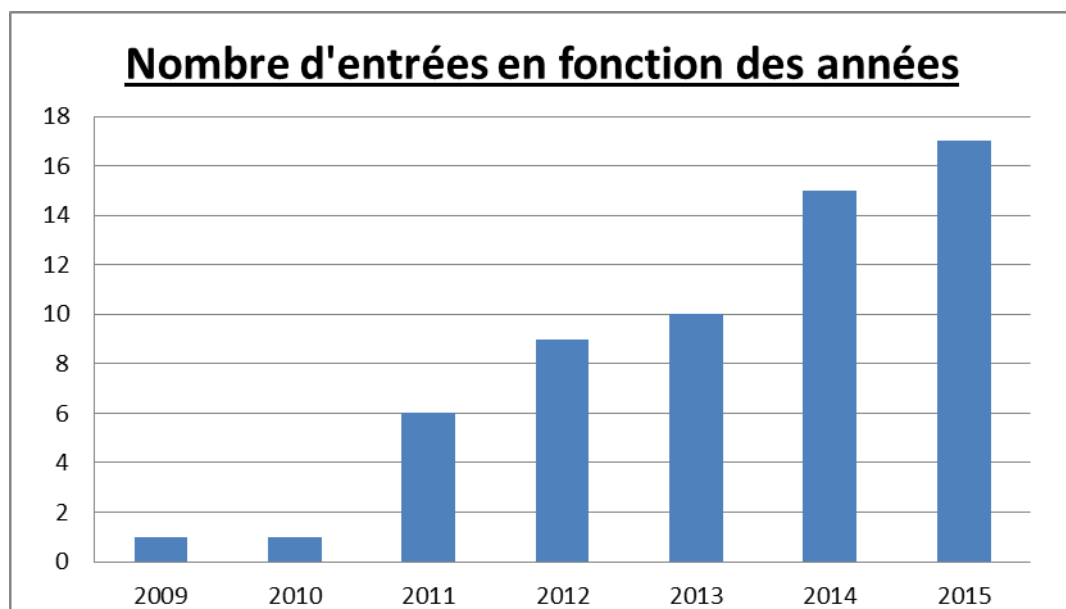
- DEPENDANCES :

Année 2015 59 enfants et adolescents		
Types	Nombre	Pourcentage
Dépendants de l'AWIPH	7	11,86 %
Dépendants de la COCOF	52	88,13 %



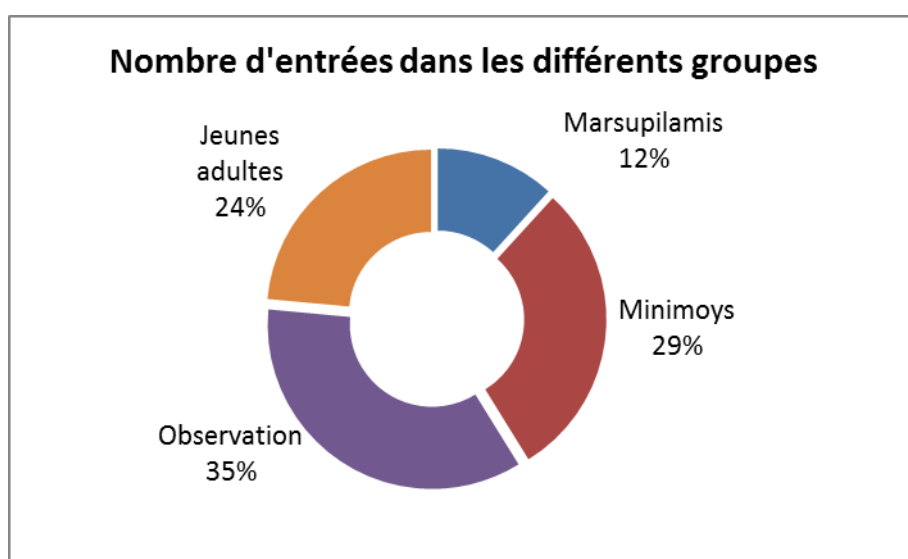
- DATES D'ENTREE :

Entrée par années 59 enfants et adolescents		
Années	Nombre	Pourcentage
2009	1	1,69 %
2010	1	1,69 %
2011	6	10,17 %
2012	9	15,25 %
2013	10	16,95 %
2014	15	25,42 %
2015	17	28,81 %
TOTAL :	59	



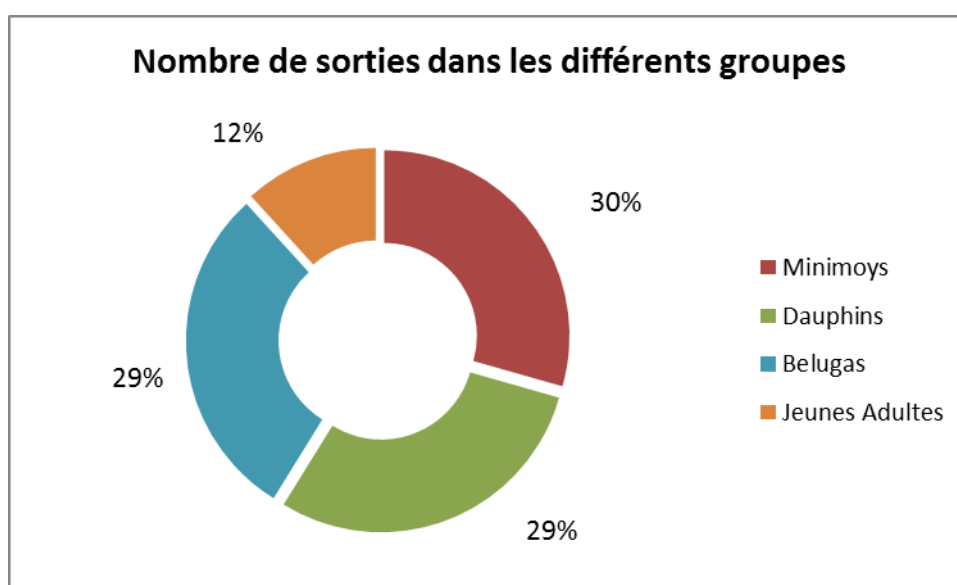
- ENTREES PAR GROUPES :

Année 2015		
59 enfants et adolescents		
Groupes	Nombre d'entrés	Pourcentage
Marsupilamis	2	11,7 %
Minimoys	5	29,41 %
Dauphins		
Observation	6	35,29 %
Belugas		
Jeunes Adultes	4	23,52 %
TOTAL :	17	



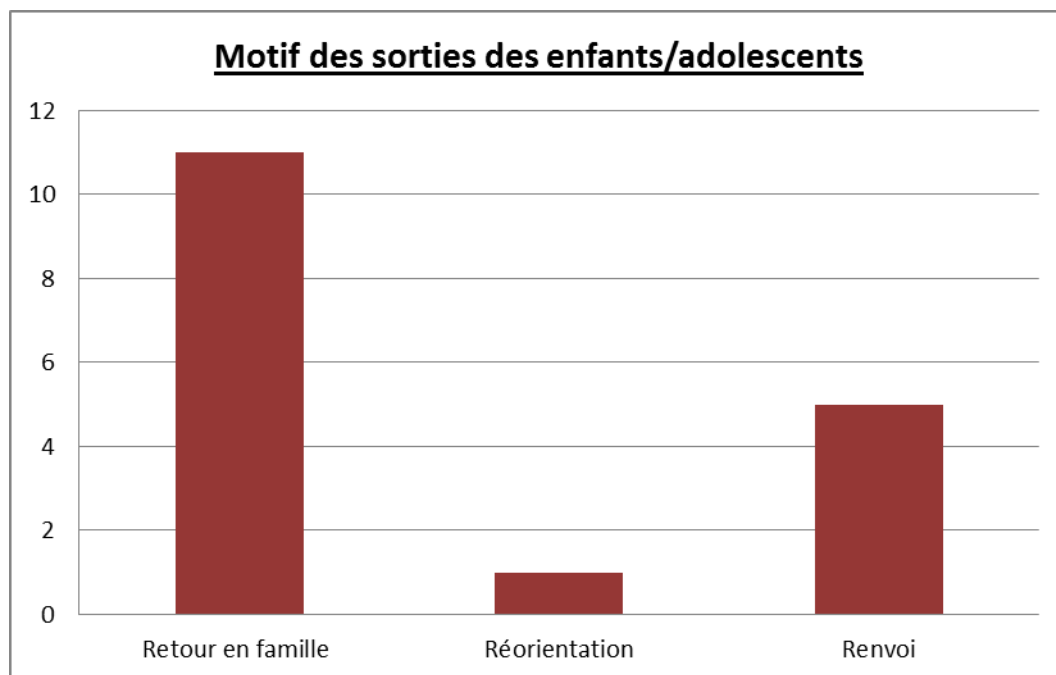
- SORTIES PAR GROUPES :

Année 2015		
59 enfants et adolescents		
Groupes	Nombre de sorties	Pourcentage
Marsupilamis		
Minimoys	5	29,41 %
Dauphins	5	29,41 %
Observation		
Belugas	5	29,41 %
Jeunes Adultes	2	11,76 %
TOTAL :	17	



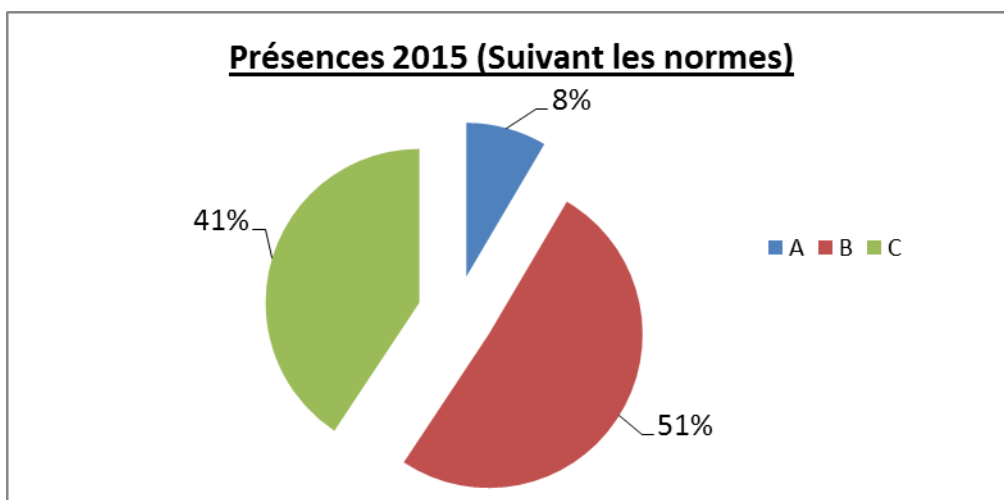
- DESTINATION APRÈS SORTIES :

Année 2015		
59 enfants et adolescents		
Groupes	Nombre	Pourcentage
Retour en famille	11	64,70 %
Réorientation	1	5,88 %
Renvoi	5	29,41 %
TOTAL :	17	



- NORMES :

Présence 2015 Suivant les normes		
Normes	Somme Quantités	Somme Pourcentage
A	5	8,47 %
B	30	50,85 %
C	24	40,68 %
TOTAL :	59	



VI. La mise en œuvre du projet collectif et des activités et réalisations en termes d'intégration sociale et professionnelles des personnes handicapées hébergées.

BILAN DU GROUPE DES MARSUPILAMIS

Statistiques :

- Retour en famille en juin 2015, fin de travail : 0
- Réorientation en juin 2015, fin de travail : 0
- Passage dans le groupe des Minimoys lors de la rentrée scolaire :
- B., né en 2005, entré en août 2012
- N., né en 2006, entré en octobre 2013

Maintien dans le groupe :

- M., né en 2007, entré en août 2012.
- K., né en 2007, entré en août 2012.
- I., né en 2008, entré en août 2014.
- J., né en 2007, entré en août 2014.
- G., né en 2006, entré en août 2014.
- K., né en 2007, entré en août 2013.
- C., né en 2006, entré en août 2013.

Admissions :

- I., né en 2008, entré en août 2015.
- R., né en 2007, entré en août 2015.
- T., né en 2008, entré en février 2015.

Projet de groupe :

Outils utilisés et méthodes :

Au niveau du projet de groupe, il reste quasi inchangé, il s'agit toujours d'accueillir des enfants, âgés en règle générale de 6 à 9 ans souffrant de troubles du comportement. Nous obtenons des dérogations pour pouvoir accueillir des enfants qui n'ont pas encore 6 ans (ce qui n'a pas été le cas cette année, non plus). Il nous arrive également de garder des jeunes jusqu'à leurs dix ans soit pour une question de manque de maturité ou un manque de place dans le groupe des plus grands. Ca été le cas, pour plusieurs jeunes, durant l'année.

Nous travaillons autour d'une convention, qui engage toutes les parties (jeune, parents et institution) pour travailler ensemble autour du projet du jeune pendant une année scolaire entière.

Cette année, nous avons mis en place des entretiens d'amarrage qui consistent à établir un projet individualisé, en collaboration avec l'équipe psychosociale, le chef d'équipe et le référent de chaque enfant.

Le but principal reste une réintégration dans le milieu familial, quand cela est envisageable et lorsque toutes les conditions attendues sont réunies.

Les enfants bénéficient d'un suivi pédagogique et scolaire au quotidien ; d'un suivi logopédique, si le besoin s'en fait sentir, et d'un suivi médical. L'ensemble de ces suivis ont pour but de fournir à l'enfant une série d'apprentissages de base en relation directe avec son âge.

Les outils principaux restent les entretiens individuels avec le psychologue et l'éducateur référent de l'enfant, à la demande du jeune ou de l'éducateur. Ils portent sur les difficultés rencontrées par le jeune au sein de l'institution et permettent d'évaluer les progrès qu'il effectue durant son placement.

Selon les besoins, nous travaillons en étroite collaboration avec notre pédopsychiatre sous forme de rendez-vous individuels ou de réunions cliniques pluridisciplinaires. Ces réunions nous permettent de faire le point sur la médiation, l'état psychologique du jeune, ainsi que les éventuelles pistes de réflexion. Les jeunes peuvent également y déposer leurs questionnements et difficultés du moment.

Une fois par an minimum, l'équipe procède au bilan global du jeune en réunion d'équipe pluridisciplinaire afin de faire le point sur la situation de l'enfant ; d'évaluer les évolutions diverses de celui-ci et d'établir le « Projet individuel de prise en charge » (P.I.P.).

Les réunions de jeunes :

La parole est donnée à l'enfant ce qui lui permet d'apprendre à s'exprimer face au groupe. La nouvelle mouture de réunions a pour objectif de les redynamiser.

Cette mouture propose quatre formes de réunions possédant chacune des missions différentes :

- La première formule correspond à notre unique et ancienne version, il s'agit d'une réunion classique où les jeunes décident chacun d'un point à mettre à l'ordre du jour et peuvent, s'ils le souhaitent, le présenter au groupe.
- La seconde est une réunion dite à thème, en présence d'un « invité » de l'équipe : logopède, service psycho social, responsable scolaire et autres. Les thèmes plus spécifiques peuvent être la nutrition, la sexualité, la violence, etc.
- La troisième consiste plutôt en des expériences de collaboration, elle prend principalement la forme de jeux qui sont porteurs pour l'esprit de groupe.
- La quatrième formule fait usage de médias : DVD pédagogique, médias plastiques, sculptures, dessins, marionnettes, etc.

Ces quatre versions s'articulent sur une tournante de quatre semaines et se répètent de manière cyclique ; elles rythment ainsi l'année de placement de l'enfant, en alliant le pédagogique au ludique.

Les réunions d'enfants, ainsi que les entretiens individuels, demeurent un outil essentiel au travers duquel l'enfant sera amené à prendre conscience de sa situation, de ses difficultés, mais aussi de ses avancées. Cela va développer sa mentalisation, sa verbalisation et le rendre acteur de son placement.

Depuis plusieurs années, un système de référence a été mis en place où chaque éducateur du groupe est référent d'un à trois enfants. Le suivi sera individualisé, tout en assurant, bien entendu, la gestion quotidienne du groupe dans son ensemble.

La fonction de référence se focalise, d'une part, autour des suivis scolaires, familiaux et sociaux ainsi que les accompagnements et présences aux divers rendez-vous pour le jeune et chez les mandants le cas échéant : Service d' Aide à la Jeunesse, Juges de la jeunesse, etc. Tout autant que la gestion quotidienne de l'enfant au sein de la Chapelle de Bourgogne : lingerie, matériel scolaire, etc.

D'autre part, créer un lien et le travailler ; de centraliser et redistribuer les informations ; de maintenir à jour le projet individuel et de prendre connaissance des données individuelles du jeune.

L'éducateur référent représente un repère stable pour l'enfant qui sait, à qui faire ses demandes, et qui relayera celles-ci auprès des autres adultes de l'équipe pluridisciplinaire. Cette approche particulière se révèle souvent précieuse notamment dans le cas du décès d'un parent ou d'un proche de l'enfant ou lors d'une rupture temporaire des contacts avec la famille (internement, emprisonnement, etc.). Evènements qui se sont déjà produits à plusieurs reprises.

Moments forts :

Le camp à Hachy, lors de la première semaine des vacances de Printemps, allie travail scolaire et loisirs. Une journée à Walibi a pu être réalisée grâce à l'opération Arc-en-ciel, ainsi qu'une sortie au Cirque Bouglione.

Les anniversaires des enfants sont fêtés au sein du groupe la semaine de leur anniversaire. On organise une petite fête, le soir, autour d'un bon gâteau garni de bougies, le tout accompagné de jus de fruits. Ce sont de chouettes moments qui permettent de sortir un peu de la routine et des semaines généralement semblables.

Les fêtes institutionnelles :

Celle de fin d'année, le dernier mercredi de juin, permet à l'ensemble des jeunes placés dans l'institution de partager un repas avec tous les travailleurs et le conseil d'administration. Un après-midi de jeux multiples s'en suit, ainsi qu'un goûter ouvert aux parents. De plus, une remise de prix est organisée pour récompenser certains jeunes du groupe, pour l'étude, la logopédie et l'animation. Par la même occasion, nous annonçons les départs de certains jeunes et les passages d'un groupe à l'autre. Pour terminer, un bon barbecue pour tous !

Celle de Saint-Nicolas, le mercredi le plus proche du 6 décembre, ou tout comme en juin, un repas en commun est partagé. Celui-ci est suivi d'un spectacle composé de sketches, chansons ou autres préparés par les différents groupes de vie. Enfin, la visite de Saint-Nicolas chargé de bonbons et de cadeaux.

Il va sans dire que ces moments sont plus que bénéfiques pour la vie du groupe.

Exemple de prise en charge par les référents

Bilan annuel 2015 de J.

Statistiques :

- Entretiens familiaux : 3
- Visites aux écoles : 2
- Rendez-vous chez les mandats : 3
- Autres démarches pour le jeune : 3

- Les moments forts de l'année :

Le premier moment fort de l'année est sa participation au camp d'Harchy. Comme ce camp est basé sur la référence et le scolaire, l'éducateur référent a pu profiter de moments privilégiés avec lui, tout en mettant en place certains des objectifs fixés au départ de son projet, comme la confiance aux adultes. Cela a été mis en application lors des séances individuelles de cours de natation à Hachy : l'éducateur a pu lui prouver, tout en l'accompagnant dans la grande profondeur sans brassards, qu'il pouvait faire confiance à l'adulte.

Le second moment fort en émotion a été le décès de son grand-père. La maman ne voulant pas assumer son rôle, il nous a été demandé de lui annoncer le décès. Il savait que son grand-père allait mourir, et nous savions que ça allait être un rude moment. Les mois suivants ont été catastrophiques, aussi bien à la chapelle qu'à l'école, ce qui l'a amené à être réorienté dans un nouveau établissement scolaire.

Le changement d'école est donc le troisième moment fort de l'année. Il a quitté l'école des Marronniers de Forest pour aller au Merlo à Uccle. Ce changement est vécu positivement, car il est le seul enfant de la Chapelle de Bourgogne à y être présent.

Vu la difficulté de gérer tous les transports scolaire, nous avons fait la demande pour qu'il soit mis dans un transport scolaire de la COCOF, qui s'est rapidement mis en place. Les trajets se passent bien.

Le quotidien à la chapelle de Bourgogne :

Les objectifs du projet individuel :

1. Le protéger psychiquement des attaques de la famille.

A la suite de retours compliqués à la Chapelle de Bourgogne, nous avons plusieurs fois rencontré Madame afin de travailler sur la manière dont elle pouvait le protéger à l'écart des conflits. Nous avons aussi eu un entretien avec la Juge en cabinet, qui a averti la mère de supprimer définitivement les contacts entre son fils et elle, si cela ne se passait pas mieux à la maison.

2. L'aider à exprimer ce qui se passe en famille.

Pour cela, nous avons mis en place une boîte à secrets, où il peut déposer, à son retour de week-end, au travers d'une image ou autre, ce qui s'est passé en famille. Cela lui permet de se décharger de toutes ses angoisses et de démarrer la semaine convenablement ; qu'il se tienne bien à l'école afin de grandir ; qu'il profite de son enfance.

3. L'aider à faire son deuil.

Des moments pour qu'il puisse se changer les idées, lui sont offerts, comme le sport mais aussi des moments de paroles. Cela est principalement travaillé lors de sa thérapie au centre « Le Grès » avec Madame Dubois.

Le sens que l'éducateur référent donne à son travail de référence avec le jeune et sa famille :

- Permettre de vivre son placement à la Chapelle de Bourgogne plus facilement. Que le temps qu'il passe lui soit agréable et bénéfique afin d'arriver à réaliser ses objectifs fixés et non de vivre son placement comme une punition.
- L'aider à comprendre qu'il doit grandir, mais que sa famille a, également, des efforts à faire pour montrer au Juge qu'elle est capable de le protéger.
- Aider la famille à prendre conscience qu'elle met son fils en danger lors de conflits collectifs.
- Mise en place de pistes pour protéger l'enfant de tous conflits.

A quoi servent les interventions de l'éducateur référent lors des entretiens familiaux, des rendez-vous médicaux et scolaire :

Les différentes interventions lors des entretiens familiaux et des rendez-vous médicaux sont généralement là pour apporter un soutien aussi bien à J. qu'à sa famille. Mais, également, pour l'informer de tous les rendez-vous prévus pour régulariser sa situation, ainsi que des différentes décisions qui peuvent être prises se rapportant à son comportement, son histoire, son projet.

Présence de l'éducateur référent dans le quotidien du jeune à la Chapelle :

Le but principal dans le travail avec J. est donc de l'aider à :

- Travailler la confiance qu'il peut avoir envers les adultes ;
- L'aider à pouvoir s'exprimer dès qu'il ne se sent pas bien, lorsqu'il rencontre une difficulté, lorsqu'il s'est passé quelque chose en famille pendant le week-end ;
- L'aider à gérer sa frustration ;
- Trouver des alternatives afin d'éviter de passer par une éventuelle crise de colère.

Bilan annuel 2015 de K.

Statistiques :

K. est entré à la Chapelle de Bourgogne en septembre 2013, sous un placement SAJ.

- Entretiens familiaux : 3 avec la maman ; 1 avec le papa ; 5 avec les deux parents.
- Rendez-vous SAJ : 1
- Entretiens scolaires : 4
- Rendez-vous médicaux : 3 avec le pédopsychiatre de la Chapelle ; 1 dentiste.

K. ne présente pas de problème d'énurésie nocturne.

- Les moments forts de l'année :

K. connaît bien le fonctionnement de son groupe et les règles sont intégrées. C'est un jeune qui est très souvent dans la négociation, voire l'opposition, raisons pour lesquelles il n'applique pas toujours ces règles. Il a trop souvent des difficultés à respecter le cadre sans le contester.

Dans le groupe, il fait partie des éléments satellites. Il n'a pas vraiment d'affinités, ni d'ennemis. Il aime jouer seul, bien que, de plus en plus, il demande la participation des autres dans le jeu.

Le projet individuel de début d'année consistait à maintenir l'alliance avec la maman de K. en respectant les « sujets compliqués » liés à son passé. Nous prenons également en compte la relation entre les parents, qui bien que séparés, sont encore souvent en contact par rapport à leur enfant. Dans ce but, nous préservons les entretiens mensuels alternant les entretiens individuels des deux parents et des entretiens communs.

L'éducateur référent reste également très présent dans les entretiens scolaires réguliers : il apparaît que K. évolue très bien sur le plan de l'apprentissage mais que le comportement reste le point faible. Nous observons l'évolution de K. pour envisager un passage dans l'enseignement ordinaire. Un test cognitif sera également réalisé par le centre Psycho-médicosocial, de l'école, afin de nous apporter des informations supplémentaires.

Depuis peu, la maman de K. a fait la demande pour un retour en famille à la fin de l'année scolaire. C'est un projet ambitieux que nous allons commencer à mettre en place en élargissant les moments de retours chez les deux parents. Ceux-ci auront également la prise en charge des moments d'études scolaires, qui sont souvent des moments compliqués pour K. Nous envisageons éventuellement une aide scolaire (« Ecole des devoirs »).

Les interventions familiales permettent d'accompagner les parents dans ce projet de retour en famille avec la mise en place de divers outils pédagogiques : calendrier de routine quotidienne, divers supports scolaires et éventuellement une activité de week-end. Nous avons accompagné les parents dans les démarches de reconnaissance du papa de K.

Auprès de K., l'éducateur référent reste attentif aux diverses réactions émotionnelles que provoquent ce retour en famille (et l'aide à les exprimer) et organise des moments privilégiés avec sa demi-sœur (sortie au fast-food, par exemple). Un maintien dans la relation avec sa professeur, ainsi qu'un soutien dans ses efforts scolaires sont présents au quotidien.

Avec le soutien des parents, nous avons entamé une démarche de bilan auprès de l'Hôpital Saint Luc, afin de faire le point sur la situation de K. au niveau d'un éventuel trouble autistique.

Bilan annuel 2015 de G.

Statistiques :

- Entretiens familiaux : 8
- Visites aux écoles : 5
- Rendez-vous chez les mandats : 2
- Autres démarches pour le jeune : 3 visites chez le Dr Khalil ; 2 rendez-vous chez l'ophtalmologue.

G. est entré à la Chapelle de Bourgogne en septembre 2013.

- Les moments forts de l'année :

Le premier moment fort de cette année est sans doute sa première participation au camp de vacances de Printemps, à Hachy, où il a pu profiter de moments privilégiés avec son éducateur référent. Le but étant de travailler la référence et la scolarité.

Un second moment fort est la reprise de contacts avec son papa, lors d'un entretien de famille, avec l'assistante sociale et le psychologue. Il était très angoissé à l'idée de le revoir après autant d'années. Le début de l'entretien était assez difficile à vivre pour Monsieur car son fils n'avait plus de souvenirs de lui, ni de demande d'affection. Au fur et à mesure de l'entretien, ils ont pu se rapprocher et recréer tout doucement une relation de père et fils.

La fête de Saint-Nicolas reste aussi un moment fort, car il n'a pas reçu tout de suite son cadeau. A la suite du nombre de cartons rouges qu'il rapportait de l'école, Saint-Nicolas lui avait demandé de faire des efforts et de revenir avec des points verts, les journées suivantes ; ce qu'il a été capable de faire.

Le quotidien à la Chapelle de Bourgogne :

G. nous est arrivé de Clairs-Vallons en septembre 2013, dans un état très chaotique, dispersé et se retrouvait généralement dans des jeux agressifs. C'est un petit garçon qui a été confronté, dès le début de sa vie, à des carences affectives et parentales. N'ayant pas été sécurisé par ses parents, il a assimilé toute la violence subie en famille et s'est construit en développant des comportements violents, seul moyen de communication qu'il connaissait à son arrivée.

Les objectifs du projet individuel :

1. Être soutenu dans sa scolarité pour ses apprentissages et son comportement.

Pour cela, l'éducateur référent suit de très près sa scolarité. Chaque jour son contrat est vérifié afin de s'assurer que la journée à l'école s'est bien passée. Lorsqu'il a des points verts, il est récompensé en recevant une carte de foot qu'il peut aller coller dans son livre. Dans le cas contraire, lorsqu'il y a des points rouges, il est privé de dessert que nous remplaçons par des fruits. Des rencontres avec les professionnels de son école sont régulièrement organisées afin de discuter des progrès et d'échanger, entre adultes, sur la manière dont il faut fonctionner avec lui, voire ce qui fonctionne le mieux et ce qui peut être mis en place.

2. Construire une relation avec son père.

Monsieur est venu rendre visite à son fils, qu'il n'avait plus vu depuis sa condamnation. Nous essayons donc d'aider cet enfant à recréer une relation « père-fils » en le rassurant et en lui expliquant que s'il a des choses à lui dire, nous sommes là pour l'aider et, s'il le souhaite, être le représentant de sa parole. Nous aidons aussi Monsieur à récupérer le temps perdu avec son fils. Nous commençons les entretiens de famille sans G., pour aider Monsieur à être un bon père cadrant et sécurisant, ensuite nous leur accordons un moment ensemble pour qu'ils puissent jouer.

3. Gérer ses émotions et sa verbalisation

Grâce aux pictogrammes que nous avons mis en place dans le groupe des Marsupilamis, mais aussi grâce à son cahier de comportement du bus et de l'école. Ces outils nous permettent de garder une communication avec l'enfant. Il est suivi en logopédie à l'école.

4. Surveiller son poids et faire du sport

Il s'avère que depuis qu'il est arrivé chez nous, G. a pris énormément de poids. L'éducateur essaye donc que sa courbe revienne à la normale. Pour cela, il fait attention à ce qu'il mange, tout en prenant le temps de mâcher les aliments et essaye de le faire bouger au maximum afin qu'il se dépense (lorsque nous allons dehors, nous essayons de le faire courir au maximum).

5. Canaliser son énergie

Afin de pallier cette difficulté, l'éducateur essaye de trouver des activités qui lui plaisent et qui ont du sens pour lui afin qu'il s'épanouisse et ne termine pas puni dans un coin ou sur son lit. Les activités artistiques permettent cela et il est très doué. Cela, d'ailleurs, lui permet également d'obtenir un moment privilégié avec l'adulte.

Le sens que l'éducateur référent donne à son travail de référence avec le jeune et sa famille :

- Permettre de bénéficier de son placement à la Chapelle de Bourgogne et non de le vivre comme une punition.

- Aider la mère dans son rôle parental auprès de son fils, mais aussi dans son histoire ; l'aider à faire la différence entre le bien et le mal pour elle et son fils ; l'aider à aller de l'avant et ne pas se retrouver coincée par ses ex-compagnons.

Nous avons aussi rencontré Monsieur qui prépare tout doucement sa sortie de prison et qui essaye donc de reconstruire une relation avec son fils. Nous le soutenons dans ses différentes démarches.

Les différentes interventions lors des entretiens familiaux, des rendez-vous médicaux et scolaire :

Dans un premier temps, être le représentant de la parole de G. et d'apporter notre soutien ; le tenir informé des différents rendez-vous que l'éducateur lui a obtenus et lui faire part des différentes décisions prises se rapportant à son comportement ou son projet initial.

Lorsque l'éducateur est présent dans le quotidien de la Chapelle :

Cela permet d'avoir des moments privilégiés avec lui. La plupart de ces moments sont des temps de paroles où l'on peut parler de maman et/ou de papa, de ses craintes et de ses difficultés à l'école.

En dehors de ça, dans les moments importants de la journée, il voit l'éducateur comme le représentant de la loi, des règles. Il sait qu'il est derrière lui à la moindre bêtise, mais aussi qu'il est présent pour l'écouter, le soutenir lors des bons comme des mauvais moments.

But principal dans le travail avec G. :

Qu'il se construise et grandisse dans un lieu où il se sentira cadré et en sécurité afin de prendre conscience de son histoire et de ses difficultés.

L'éducateur essaye de l'aider à ne plus être violent à l'école pour qu'il puisse profiter des apprentissages qui l'aideront à évoluer, mais aussi, pour que les retours en week-end chez maman se passent bien et être sûr qu'il ne sera pas mis en danger.

Nous observons son comportement, la semaine qui suit son séjour en famille, pour s'assurer que les retours soient bénéfiques.

BILAN DU GROUPE DES MINIMOYS

Statistiques :

Cette année le groupe des Minimoys, a accueilli 16 jeunes, dont 9 étant déjà dans le groupe l'an dernier.

Les départs du groupe :

- Retours en famille pour 2 jeunes en septembre, avec suivi du service d'Accompagnement Emergence ;
- Retour en famille pour un jeune en septembre, avec un suivi de trois mois. ;
- Retour en famille pour un jeune en octobre ;
- Retour en famille pour un jeune en octobre, avec un suivi de trois mois ;
- Deux passages chez les adolescents au camp de Bredenne au mois d'août ;
- Un jeune réorienté en août par le Service d'Aide à la Jeunesse.

Les arrivées dans le groupe :

- 4 jeunes venant de famille en août.
- 3 jeunes venant du groupe Marsupilamis en août.

Projet du groupe :

- Apprendre à verbaliser les évènements ;
- Apprendre à respecter l'autre dans sa différence ;
- Apprendre à respecter la loi ainsi que les règles de la Chapelle de Bourgogne ;
- Prendre conscience du contexte et des raisons du placement ;
- Prendre conscience des difficultés personnelles et familiales ;
- Apprendre à augmenter l'autonomie concrète et relationnelle ;
- Sécuriser l'enfant par la structuration du temps et de l'espace ;
- Sensibiliser les enfants au respect de la nature et à l'environnement ;
- Apprendre à se tourner vers l'extérieur par le biais du parascolaire ou d'un mouvement de jeunesse ;
- Développer une solidarité de groupe ;
- Adaptation de la prise en charge afin de faciliter le passage des enfants vers le groupe des adolescents ;
- Initiation à la natation.

Moyens utilisés :

La verbalisation des évènements se fait régulièrement, via des entretiens :

- triangulaire entre deux enfants (par ex. : faire répéter à l'enfant ce qui se passe de bien ou de mal entre lui et l'autre enfant) ;
- individuels avec ses éducateurs ;
- lors des projets individuels de prise en charge ;
- triangulaire à la demande d'une des parties lors de la réunion de jeunes ;
- familiaux où l'éducateur l'aide à exprimer son vécu, en soutenant sa parole.

Cette année nous avons continué les entretiens familiaux pour les enfants dont la famille n'est pas mobilisable pour des raisons diverses. Ceux-ci se font avec le jeune, l'éducateur référent et l'équipe psychosociale.

Au quotidien, les remarques de type social, religieux, d'ordre physique (moqueries) ou comportemental font l'objet de discussions élaborées entre l'enfant et l'éducateur.

Le rappel des règles de l'institution et des structures, de façon orale et écrite, permettent à l'enfant de se les approprier et de les mettre en pratique.

L'éducateur utilise des sanctions ou des mesures réparatrices et accompagne le jeune dans le processus de réparation ou de reconstruction. Le rappel de la nécessité de respecter la loi, même étant adulte, aide souvent les jeunes à comprendre ces notions.

L'éducateur doit tenter de «tirer le jeune vers le haut» tout en respectant son rythme propre. Il faut apprendre à l'enfant à respecter la distance et ne pas entrer dans la bulle de l'autre. Lui faire prendre conscience de son corps. L'enfant est invité à ne pas s'approcher physiquement trop près des autres.

Quand la problématique est trop importante, un système d'isolement est mis en place avec des réintroductions progressives dans le groupe qui sont verbalisées avec l'enfant. L'enfant doit apprendre la gestion des émotions. Pour cela, il doit reconnaître celles-ci, pouvoir les nommer et en parler au lieu de les agir !

Outils :

Repérer les émotions dans un panel d'émotions écrit sur papier : tristesse, colère, joie, jalousie, angoisse, etc. Et les mettre en relation avec son vécu.

Deux rendez-vous (au minimum, suivant l'histoire et le vécu du jeune) sont prévus avec le pédopsychiatre travaillant en collaboration avec la Chapelle de Bourgogne, le référent et le jeune. Le planning est réalisé par le chef d'équipe.

Les éducateurs multiplient les repères spatio-temporels par le biais de discussions, de planning, d'affichage, etc., pour permettre à l'enfant de se situer dans ses divers projets.

Nos diverses actions éducatives prônent le respect des êtres vivants, des animaux, des plantes, etc. Le ramassage des papiers l'été, des feuilles l'automne et de la neige en hiver, dans la propriété est un des moyens utilisés pour sensibiliser le jeune au respect de l'environnement.

Pour les enfants qui ont peu de ressources familiales, les mouvements de jeunesse sont un moyen de sortir de l'institution et de créer d'autres liens et de ce fait de travailler leur socialisation, l'entraide et le contact. C'est l'occasion de se confronter aux règles et lois hors institution. Cette année un jeune a fréquenté un mouvement de jeunesse et des camps en mouvements de jeunesse ou assimilés ont eu lieu.

Dans les situations conflictuelles, faire émerger les intérêts communs au groupe Minimoys plutôt que la compétition.

Développer la coopération dans les jeux et activités communes : football, jeux dans les bois de cache-cache et jeux d'approche. Le groupe contre les éducateurs afin de travailler la cohésion.

Structure et objectifs de la réunion :

Les réunions s'articulent sur 4 axes :

- Les thèmes
- L'éveil
- L'actualité
- Réunion classique de verbalisation (les enfants amènent leurs propres points).

Un calendrier de réunion a été défini et proposé aux enfants.

Réunions à thème :

Les thèmes abordés sont : la logopédie, la famille, l'étude, le médical, la sexualité etc.

Chaque intervenant est invité à une réunion pour aborder son sujet de travail avec les enfants, afin d'expliquer sa fonction et ses particularités dans l'institution. Les enfants sont invités à s'exprimer, à poser des questions, à faire part de leurs attentes.

➤ L'éveil :

Le but est de susciter l'intérêt et la curiosité des enfants sur des sujets proposés par les éducateurs. Les sujets sont divers et variés en fonction des affinités des éducateurs. Le fait d'aborder un sujet qui passionne l'éducateur permet d'instaurer des interactions et une réflexion au sein du groupe.

➤ L'actualité :

Le but est de permettre aux enfants d'avoir accès à l'actualité d'une manière plus claire et en tenant compte de leur niveau. Tout sujet d'actualité peut être choisi en fonction des événements. Il peut s'agir d'informations générales, politiques, écologiques ou de thèmes de société.

Réunion classique :

Celle-ci permet aux enfants d'amener leurs points, de faire leurs demandes, de parler de leurs préoccupations du moment. Cela donne aux éducateurs, d'une part l'occasion de partager leurs points de vue et de les soutenir dans leur parole et d'autre part de gérer les éventuels conflits.

Le calendrier des réunions est établi en début d'année, mais reste flexible en fonction des urgences et des besoins du groupe.

Nous essayons d'apprendre aux jeunes à distinguer les points du quotidien ; ne pas étaler des faits ponctuels ; éviter de stigmatiser en réunion un membre du groupe ; apprendre à verbaliser leurs difficultés de manière positive, diplomatiquement correcte.

Apprentissages quotidiens :

➤ Chambres et living :

- Le lit doit être fait chaque matin.
- La chambre doit être rangée avant de se coucher et le matin avant le départ à l'école.
- Les lieux de vie doivent être respectés, investis et rangés.
- Le living doit être en ordre avant de monter dans les chambres.
- Il faut enlever ses chaussures, si elles sont sales.
- Il faut descendre ses draps et son pyjama chez la lingère si on a eu un accident la nuit (énurésie).
- Les enfants souffrant d'encoprésie doivent se prendre en charge : laver leurs vêtements souillés, les rincer.
- Le jeune ne peut entrer dans la chambre d'un autre que sur invitation et avec l'accord de l'éducateur présent.

Nous valorisons et encourageons les jeunes qui s'investissent dans la décoration de leur chambre.

➤ Tenue à table :

- Respecter l'heure des repas.
- Se laver les mains.
- Se rassembler calmement sur le banc devant le réfectoire.
- S'asseoir convenablement à table.
- Organiser une tournante pour faire le service, un planning étant prévu.
- Tenue correcte demandée.
- Créer une atmosphère conviviale afin de pouvoir échanger calmement.
- Attendre que tout le monde soit servi et le signal de l'éducateur avant de pouvoir

manger. (Signal = bon appétit).

- Demander l'autorisation pour sortir de table.
- Respecter les moments obligatoires de silence.
- Favoriser la découverte des aliments que l'on ne connaît pas et l'hygiène alimentaire.
- Accompagner le jeune lors de la découverte de la nourriture et de goûter à tout.

➤ Hygiène :

- Théoriquement chaque jeune doit avoir une trousse de toilette en ordre.
- Le jeune prend sa douche tous les soirs.
- Le jeune doit demander une tenue de jeu pour aller jouer à l'extérieur.
(Les tenues de jeux sont gardées pour la semaine, les chaussures de foot décrottées en temps et en heure).

Nous vérifions s'il est bien lavé ; s'il s'est lavé les dents. Nous lui faisons prendre conscience de la nécessité de la propreté vestimentaire en vérifiant le soir si on peut conserver l'un ou l'autre vêtement encore propre pour le lendemain.

Animation et activités :

- Fêter les anniversaires.
- Jeux de société.
- Atelier cuisine.
- Gestion de la console de jeu et de Game boys, DS, etc.
- Dessins.
- Organiser des sorties : cinéma, patinoire ou piscine.
- Visite de musées.
- Activités culturelles.
- Activités sportives.
- Réaliser des cadres photo.
- Bricolages divers.

Parascolaire :

- 1 parascolaire natation
- 2 parascolaires judos
- 2 parascolaires baskets
- 1 parascolaire football
- 1 parascolaire chorale

➤ Buts :

- Apprentissage de l'autonomie : les enfants se rendent seuls sur les lieux de l'activité après l'apprentissage du trajet.
- Socialisation à l'extérieur de l'institution.
- Travail de la relation de confiance.

Occasionnellement des activités « piscine » sont mises en place

Travail au quotidien :

Travail sur la cohésion de groupe. Apprentissage du respect de l'autre et de sa différence.

Moments forts :

Camp de rentrée pour faire connaissance avec les jeunes et mettre en route le projet.

Hachy aux vacances de Printemps : camp où l'on travaille la scolarité et la cohésion de groupe. Réunion journalière pour travailler la dynamique de groupe.

Autres sorties : Walibi, Azinerie, bowling, piscines, cinémas, promenades, etc.

Référence :

Le groupe est composé de 10 jeunes géré par 4 éducateurs, qui ont chacun 2 ou 3 jeunes dont ils sont référents.

Qu'est-ce qu'être référent ?

Le référent accompagne le jeune dans sa vie quotidienne et dans les entretiens familiaux avec l'assistante sociale et le psychologue.

Il suit sa scolarité, rencontre les différents intervenants tels que les instituteurs (en collaboration avec le médiateur scolaire), les Juges de la Jeunesse, les délégués du service de protection judiciaire, etc. Il est également à l'écoute du jeune et répond à ses demandes : apprendre à gérer l'argent de poche, le parascolaire, les différents mouvements de jeunesse.

Enfin, il s'associe avec l'assistante sociale pour lui trouver des camps de vacances.

L'éducateur référent est la personne ressource qui a toutes les informations sur le jeune et qui a un contact privilégié avec sa famille et les différents intervenants.

Scolarité :

Les enfants sont suivis par un médiateur scolaire secondé par la logopède.

Les devoirs sont faits quotidiennement dans un local, prévu à cet effet.

Les éducateurs de groupe aident les enfants à faire leurs devoirs. Des réunions sont organisées avec les instituteurs et institutrices. Certaines stratégies sont élaborées durant ces rendez-vous afin de soutenir et seconder le travail réalisé à l'école. La scolarité de chaque jeune est mise en avant pour qu'il ait toutes les chances d'aboutir à des résultats convenables.

Les entretiens familiaux :

Ces entretiens sont prévus mensuellement. Y sont discutés le projet du jeune et de sa famille, les éventuels progrès, régressions, etc.

L'éducateur référent y a un rôle de soutien et peut réexpliquer plus tard au jeune le contenu si certaines choses lui ont échappé.

Les entretiens se passent dans l'institution ou au domicile de l'enfant pour avoir une approche différente du milieu familial.

Pour les enfants qui n'ont pas d'entretiens en présence de leur famille (pas de travail familial, car absence des parents ou mesures protectionnelle du juge) nous avons mis en place des entretiens avec le jeune, l'éducateur référent et le psychosocial.

Evènements exceptionnels :

Le jeune est accompagné dans des moments plus difficiles et/ou heureux tels que : le deuil, les fêtes, les naissances, opérations, hospitalisations, etc.

Les anniversaires des jeunes sont fêtés le jeudi (jour de réunion) qui suit ou qui précède le jour de leur anniversaire ou bien encore si c'est possible le jour même.

Un plus dans la prise en charge en tant que référent :

La référence permet d'instaurer, avec le temps, une relation privilégiée dans la prise en charge du jeune. Un lien se crée, la confiance peut s'installer, la parole de l'enfant, comme celle de l'adulte, prend plus de place.

La présence de l'éducateur référent permet d'assurer une connaissance accrue de la situation du jeune et de sa famille et de pouvoir restituer celle-ci à tout moment.

La présence de l'éducateur lors de rendez-vous divers permet d'accompagner le jeune, de lui apporter le soutien nécessaire, d'amener des rappels historiques (connaissance accrue de la situation), de soutenir l'enfant et sa parole.

La référence permet également une prise en charge plus suivie dans le quotidien et lors de demandes particulières (lingerie, voyage scolaire, etc.).

Le but est de permettre à la famille et l'enfant de retrouver un fonctionnement intrafamilial serein, permettant un retour en famille.

D'aider le jeune à réagir adéquatement, de trouver une juste image de soi, ainsi qu'une gestion de ses émotions.

Exemple de prise en charge par les référents :

Bilan annuel 2015 de R.

Statistiques :

R. est entré à la Chapelle de Bourgogne en septembre 2015, sous un placement privé.

- Entretiens familiaux : 3 dont un en famille.
- Entretiens scolaires : 2.
- Rendez-vous médicaux : 1 avec le pédopsychiatre de la Chapelle ; 4 rendez-vous chez sa thérapeute.

R. ne présente pas de problème d'énurésie nocturne régulière.

- Les moments forts de l'année :

R. passe toutes les vacances chez sa maman ou son papa, hormis le camp scolaire de Hachy pendant les vacances de Printemps.

Il était présent durant la fête de Saint-Nicolas.

R. a intégré une nouvelle école en septembre 2015 : il est à l'école Notre-Dame de Wolvenberg en classe de troisième primaire ordinaire. Les différents problèmes de comportements dans son ancienne école, les difficultés d'apprentissage ainsi que son entrée à la Chapelle de Bourgogne nous ont fait prendre la décision de la changer d'établissement scolaire.

Le quotidien à la Chapelle de Bourgogne :

Il s'agit d'un premier placement pour R. avec toutes les difficultés d'acceptation que cela entraîne. Les parents de R. se sont séparés, il y a quatre ans : le papa vit en Algérie avec sa nouvelle compagne et leur petit garçon. Il ne compte pas revenir en Belgique, à la suite de déboires avec la justice. S'il envisage de rentrer au pays, il devra faire de la prison. R. lui rend visite pendant les vacances d'été.

Sur les conseils de la pédopsychiatre et de la psychologue qui suivaient R., la maman a décidé de se faire aider en le plaçant à la Chapelle de Bourgogne. Madame élève seule son fils, aidée par sa mère chez qui elle vit.

Dans le groupe, R. s'est d'abord présenté comme un petit garçon assez calme, discret, voire « transparent » à certains moments. Il est apprécié de tout le monde sans avoir d'affinités particulières. Il a rapidement intégré les règles car n'a pas une personnalité opposante à la base. En les transgressant, il exprime son mal-être, ainsi que son désaccord à être félicité ou encouragé.

Au niveau du comportement, R. déborde d'énergie sans pour autant parler d'hyperactivité, car il est capable de rester posé de longs moments et de se concentrer sur quelque chose qui

l'intéresse. Ses principales difficultés résident dans des comportements d'autopunition (il se met au coin derrière un meuble), voire de mutilation (il se mord, se cogne la tête, etc.) : comportements qui ont alarmé sa mère impuissante. Il est capable de s'exprimer si le contexte est favorable, mais aussi de se « fermer comme une huître » et d'être logorrhéique sur un mode fantasmagorique. Il a une relation respectueuse envers l'adulte mais parfois ce mode de relation entraîne le rejet de la part de ses pairs. Lorsqu'il s'allie à un autre jeune, il est souvent dans une relation exclusive et de mimétisme.

Le travail familial se base sur les entretiens à la Chapelle de Bourgogne et à domicile sur une rencontre avec la grand-mère ; le soutien à la maman dans ses difficultés face aux comportements de R. mais aussi à l'aider à pouvoir répondre aux différents questionnements de son fils par rapport à son histoire familiale. La relation intrafamiliale est principalement basée sur les non-dits et les mensonges que R. semble percevoir et qui lui « parasitent » l'esprit. La maman est très preneuse de l'aide proposée et, petit à petit, s'installe une relation de confiance. R. reste actuellement dans un conflit de loyauté entre ses parents et se questionne beaucoup sur le non-retour de son papa. Nous travaillons, également, à la défusion du trio R., maman et grand-mère afin que chacun reprenne sa juste place.

Au niveau scolaire, nous travaillons en étroite relation avec les professeurs avec lesquels nous avons des entretiens réguliers. Nous mettons ensemble des stratégies en place afin d'aider R. au mieux dans ses difficultés. Il présente des faiblesses en français écrit mais aussi dans sa motivation à se mettre au travail et à dépasser ses acquis. Il a également tendance à « oublier » son matériel, les devoirs à faire, etc. L'éducateur scolaire travaille en étroite collaboration avec l'école au niveau des devoirs. Les difficultés d'attention font partie des domaines que nous travaillons dans le cadre scolaire. R. a un comportement correct à l'école sauf qu'il prend trop souvent une place de bouc émissaire. C'est un comportement qu'il reproduit également dans le groupe de vie. Nous avons signalé cette attitude aux professeurs afin qu'ils soient vigilants et qu'ils puissent l'anticiper.

L'intervention en tant qu'éducateur consiste à favoriser une relation de confiance avec le jeune et sa maman afin de prendre une position de médiateur par rapport à leurs difficultés. Nous soutenons la maman dans son désir d'exprimer les vérités familiales, tout en respectant son rythme émotionnel. Nous travaillons à l'élaboration de pistes au niveau des comportements de R. et de ses troubles attentionnels. Nous tentons également de favoriser le dialogue entre la maman et sa mère en les aidants à trouver leur place dans les interactions familiales. Enfin, nous encourageons la maman : elle participe à tous les entretiens et nous élaborons des pistes de soutien scolaire.

Dans le groupe, L'éducateur réalise des entretiens plus individuels avec R. où il lui laisse l'occasion d'exprimer ses besoins et difficultés. Nous l'aidons à transformer les difficultés du placement en une opportunité pour répondre aux nombreux questionnements du jeune. Nous essayons de créer une relation qui favorise son estime de soi et met en valeur ses capacités et ressources.

La présence de l'éducateur référent auprès de R., lui permet de répondre à ses divers questionnements. Le référent s'attache à favoriser son estime de lui et à lui redonner une

place plus juste dans sa famille. Nous tentons également de lui offrir des moments privilégiés individuels et à l'encourager à revenir dans le moment présent.

Notre projet est d'accompagner la maman dans ses démarches vers une autonomie avec son fils, en favorisant un mode de communication adapté et plus authentique. Nous lui donnons des pistes éducatives quant aux divers comportements compliqués de R. Enfin, plusieurs rendez-vous sont prévus afin de faire un bilan cognitif, psychoaffectif et attentionnel pour pouvoir poser le meilleur diagnostic possible.

Bilan annuel 2015 de M.

Statistiques :

- Entretiens familiaux : 2 dont un lors de la signature de la convention.
- Visites aux écoles : 1 lors de la remise du bulletin de Noël.
- Rendez-vous chez les mandants : 0 c'est un placement privé.
- Autres démarches pour le jeune : Rendez-vous chez le médecin traitant pour une vérification de poids ; Rendez-vous chez le kiné les jeudis afin qu'il fasse des exercices (pour son poids).

- Le moment fort de l'année :

- Son entrée à la Chapelle en août 2015.
- Première classe verte avec l'école où la semaine s'est déroulée sans problème.
- Stage durant les vacances d'hiver (multi-activités).

Le quotidien à la Chapelle de Bourgogne :

Outils mis en œuvre :

- a) Travail sur la relation avec sa maman et sa petite sœur

Sa relation avec sa maman et sa sœur est conflictuelle. Lors des entretiens, il en ressort qu'ils ne savent pas vivre ensemble sans crier. La maman crie pour que le jeune exécute sa tâche mais cela l'ennuie. Du coup, nous avons mis en place des petits contrats d'un mois (délai entre les rendez-vous) pour lui et ses sœurs afin qu'ils réalisent des tâches choisies par eux, sans que la maman ne doive crier. Si au bout d'un mois, le contrat est respecté, ils reçoivent une récompense choisie au préalable (sortie, musée, etc.). Dans le cas contraire, ils ne reçoivent rien et le contrat est remis au goût du jour.

- b) Travail sur le poids ; Motivation au sport ; Hygiène

Lors de son arrivée à la Chapelle de Bourgogne, le jeune était en surpoids. Nous avons donc décidé, en collaboration avec le jeune et sa famille, de travailler sur sa perte de poids. Nous avons mis en place un horaire quotidien afin qu'il fasse du sport au sein de la Chapelle, ainsi que des rendez-vous chez le kiné, tous les jeudis, pour une séance de 30 minutes. Ce travail passe aussi par l'alimentation. A la Chapelle de Bourgogne, le jeune reçoit son pique-nique de midi et le soir, un repas chaud (s'il désire se resservir, on privilégie les légumes et on évite la sauce). Pour le goûter, le jeune mange des fruits plutôt que des tartines au chocolat/gaufres.

Lors de nos entretiens avec la famille, nous discutons du poids du jeune et de ce qui peut être mis en place à la maison lors des retours en week-end et durant les vacances. Sa maman achète des fruits et moins de sucreries.

c) Travail sur son passage chez les adolescents

Le jeune va passer chez les adolescents, en septembre 2016. Lors de notre camp aux vacances de Printemps, à Hachy, il va pouvoir rencontrer son futur groupe et passer du temps avec eux. Il va devoir prendre ses marques et faire connaissance avec les autres jeunes et les éducateurs du groupe adolescent.

Quel sens l'éducateur donne à son travail avec les enfants et leur famille pour l'année et celle qui vient ? (Projet/bilan).

Le jeune est nouveau à la Chapelle de Bourgogne. Différentes démarches sont effectuées avec le jeune afin qu'il puisse accepter au mieux son corps et reprendre confiance en lui. Ce qui va lui permettre d'avancer sans avoir de blocage et se sentir mieux dans sa peau.

A quoi servent les interventions (Visites, Juge, SAJ, entretiens familiaux, Visites aux écoles, etc.) ?

Les interventions servent à représenter le jeune et/ou sa parole lorsqu'il n'est pas présent aux entretiens, mais également pour le soutenir lorsqu'il est présent. C'est le lien entre le jeune, la famille, les mandants. Cela donne un sens important pour le jeune qui peut se sentir abandonné ou mal-compris. Après ces entretiens, le jeune est mis au courant de ce qui a été dit, afin qu'il soit rassuré.

Qu'est ce qui donne un plus quand le référent est là pour l'enfant ?

Lorsque le référent est présent à la Chapelle de Bourgogne, le jeune est rassuré. Il peut lui poser ses questions directement afin d'obtenir des réponses précises. En sa présence, le jeune sait qu'il est suivi et motivé dans son programme sportif.

Quel est l'apport du référent ?

Le référent apporte une relation différente avec le jeune par rapport à celle qu'il a avec les autres éducateurs. C'est un rapport de confiance, un lien rassurant. Il sait qu'il peut parler et se confier. C'est aussi le partage de moments privilégiés.

But : Pour tendre vers quoi ?

Le projet du jeune est un passage chez les adolescents, et une continuation dans le travail familial et la prise de confiance en lui.

Bilan annuel 2015 de N. :

N. est âgé de 10 ans et demi. Il est arrivé à la Chapelle de Bourgogne, en août 2015 après une hospitalisation en pédopsychiatrie et sous un placement privé.

Ce bilan se concentre donc une période de quatre mois.

Statistiques :

Entretiens familiaux :

- En juin 2015, deux entretiens d'admission ont eu lieu, où l'éducateur était présent au second mais pas en qualité de référent.

- Deux entretiens familiaux ont eu lieu à la Chapelle de Bourgogne, dont l'un était la signature de la convention.

Visites aux écoles :

- Un rendez-vous scolaire a eu lieu, en octobre, afin de présenter le nouveau médiateur scolaire ;

- Une seconde réunion de parents a eu lieu. Celle-ci a été assurée par les parents qui nous ont fait un retour.

Autres démarches pour le jeune :

- les parents sont très présents, actifs et adéquats, donc c'est eux-mêmes qui prennent en charge les rendez-vous médicaux éventuels (dentiste, ORL, Ophtalmologue, etc.) lors des congés scolaires. Toutefois, un rendez-vous chez notre pédopsychiatre a eu lieu.

- Une réunion d'amarrage a eu lieu avec l'équipe psychosociale pour pouvoir broser une ligne de conduite pour notre prise en charge commune, afin d'avancer tous dans le même sens.

Le quotidien à la Chapelle de Bourgogne :

Outils utilisés ; Méthodologie (en partant du projet individuel de prise en charge) :

Le projet individuel de N., comme indiqué dans sa convention, est de consolider les progrès réalisés dans son ancienne institution, qui sont ses difficultés relationnelles avec les autres et surtout sa distance. De plus, son retard scolaire important doit être travaillé. Après la régularisation de toutes ses difficultés, N. pourra prétendre à un retour en famille.

Les moyens mis en œuvre pour y arriver :

Donner concrètement les clefs à N. pour entrer en communication avec les autres. C'est un coaching quotidien où est repris verbalement ce qui a été et ce qui lui a fait défaut dans les diverses situations, afin d'affiner sa relation aux autres. L'outil, le plus fréquemment utilisé, est la parole.

Pour travailler sa distance physique avec ses pairs, l'éducateur a imaginé divers jeux avec tout le groupe et des cerceaux, partant du constat que tous avaient besoin de travailler leur distance. A savoir que cette manière est moins stigmatisante.

Ils ont tous adoré ! Quelques fois, afin de le faire « redescendre ; le calmer ; le recentrer ; le reconcentrer », nous passons par un moment d'isolement en chambre, ce qui fonctionnait très bien dans son ancienne institution, de même que chez nous.

En ce qui concerne son retard scolaire, N. est dans une classe d'enseignement de type 3, avec un professeur très motivé qui a déjà réussi, en quelques mois, à captiver N. et le faire entrer dans les apprentissages. Le jeune se sent soutenu par l'éducateur scolaire, ses parents et son référent.

Quel sens l'éducateur référent donne à son travail avec les enfants et leur famille pour l'année passée et celle qui vient ?

Cette année, puisque c'est la première avec N. et sa famille, l'objectif est de faire connaissance ; comprendre le fonctionnement de chacun et commencer à travailler. En décembre, on peut dire que toutes les parties sont satisfaites, c'est une bonne collaboration qui s'est tissée, en quelques mois.

A quoi servent les interventions (Visites, Juge, SAJ, Entretiens familiaux, ...) ?

Les interventions ont pour but de faire avancer N., lui faire dépasser ses difficultés et tendre vers ses objectifs ; l'aider un maximum par la présence et l'énergie de l'éducateur.

Qu'est ce qui donne un plus quand le référent est là pour l'enfant ? Quel est l'apport de référent ? Son rôle spécifique ?

N. a tout de suite capté qu'il avait un référent sur qui il pouvait compter. Dès la première semaine de placement, il s'est senti en confiance et ramène ses inquiétudes, questionnements, etc.

Il offre souvent des dessins pour faire plaisir et créer un lien avec son référent. Il sait aussi qu'il doit « rendre des comptes » sur ce qu'il fait et que d'office on va en parler. Cela le fait avancer, grandir.

But : Pour tendre vers quoi ?

Le but est de tendre vers ses objectifs qui ont été énumérés plus haut. Sur le long terme, le but est un retour en famille.

Voici les conclusions du projet d'amarrage de N. :

- Distance aux autres ;
- Comment créer des liens positifs avec les autres ;
- Acquérir des notions de pudeur différencié suivant les endroits (Adapté chez soi et en collectivité) ;
- Ritualiser un maximum de choses ;
- Laisser des espaces pour lui, à lui ;
- Eviter de moraliser N. durant les entretiens.

Bilan annuel 2015 de B. :

Statistiques :

B. est entré à la Chapelle de Bourgogne, en août 2012.

- Entretiens familiaux : 5
- Rendez-vous scolaire : 3
- Rendez-vous au SAJ : 1
- Rendez-vous médicaux : 6

B. n'a pas de problème d'énurésie nocturne, et les cas d'encoprésie diurne ont disparu.

Evénements exceptionnels :

Changement de référence, à la suite du départ inattendu de l'éducateur référent. Nous avons pris la décision qu'il puisse retrouver son ancien référent afin d'éviter des changements supplémentaires.

- Moments forts :

B. a pu participer au camp de Bredene, organisé cette année au mois d'août. C'est un temps où les règles de la Chapelle de Bourgogne sont réactualisées, tout en restant un temps de vacances et d'activités ludiques. Ce fut un moment assez agréable pour lui : il s'est vite remis dans le rythme et n'a pas montré de grandes difficultés à se réadapter aux règles de l'institution. Nous sommes restés attentifs quant à son besoin de tout contrôler et à la nécessité de lui rappeler l'importance de rester à sa place d'enfant. Il a également profité des activités extérieures où son espace de liberté était élargi.

B. a terminé son année scolaire à l'IRSA, dans la même classe que l'année dernière. Malheureusement, son ancienne institutrice, qui avait imposé un cadre fort et consistant, a dû cesser de travailler. L'année scolaire s'est achevée avec très peu d'évolution au niveau des

apprentissages ainsi qu'une grande difficulté à gérer les comportements de B., à l'école. En concertation avec l'école et le PMS, il a été décidé que B. irait, l'an prochain, dans une école de type 3, plus adaptée à ses spécificités.

La Saint-Nicolas est une des deux grandes fêtes de la Chapelle de Bourgogne : B. était très heureux d'y participer bien qu'un peu nerveux. Il s'est montré à Saint-Nicolas fier de son évolution.

Les anniversaires sont des moments forts du groupe, mais parfois, aussi, sources de conflits et de jalousies. B. essaye souvent de jouer un rôle de modérateur : il tente de contrôler le placement des gens et fait remarquer les inégalités. Mais il essaye également de proposer des petits jeux où tout le monde peut participer, même si les autres ne le suivent que très rarement.

Pendant les vacances, B. passe moins de temps, que l'an passé, au sein de l'institution. Les activités organisées sont toujours une grande source de plaisirs pour lui (Océade, Visites, Sorties en forêt, etc.).

Le quotidien à la Chapelle de Bourgogne :

B. est un enfant de 10 ans qui a beaucoup de difficultés dans la relation. C'est un petit garçon qui est arrivé à la Chapelle de Bourgogne en ne connaissant que la position complémentaire haute, aussi bien avec ses pairs, qu'avec les adultes.

Actuellement, B. commence à s'assouplir dans sa manière d'entrer en relation avec les autres, essentiellement avec les adultes de la Chapelle de Bourgogne. Il semble qu'avec le temps, il a appris à faire confiance en l'adulte et a compris que lorsqu'on lui demande quelque chose, on attend qu'il le fasse.

Il accepte aussi plus facilement les sanctions et comprend que cela ne sert à rien d'essayer de détourner l'attention ou de rejeter la faute sur quelqu'un d'autre. Nous continuons nos efforts par rapport à cette difficulté avec beaucoup de patience car cette évolution n'est pas stable. Il continue d'avoir besoin de contourner les règles et de s'opposer à l'adulte pour exister et cela rend ses relations difficiles. Il se montre également très dominant par rapport aux autres enfants bien que cela soit de moins en moins présent. Nous restons donc fermes : nous lui demandons de répondre aux demandes des éducateurs immédiatement et d'apprendre à reconnaître ses erreurs plutôt que mettre l'accent sur les erreurs des autres. Ses difficultés à l'école, les épisodes de vols ou ses problèmes d'encoprésie restent des éléments que nous prenons comme indices révélateurs de ses angoisses et auxquels nous restons donc très attentifs.

Le travail avec la famille évolue en dents de scie : le papa prend de plus en plus sa place auprès de ses enfants, mais la maman reste limitée quant à sa capacité à travailler son rôle éducatif et affectif. Les parents ont pris conscience des difficultés de leur fils et se montrent donc plus attentif lorsque celui-ci tente de « prendre le pouvoir ». Malgré tout, le papa continue à avoir plus de mal à investir B. que son frère, qui se montre plus attentif, même si les efforts sont présents. Il est également très pris par son travail et ne consacre que peu de temps à ses enfants. Nous continuons à essayer d'investir les parents dans leur travail éducatif, car ils ont tendance à facilement déléguer ce rôle aux éducateurs. Il faut leur faire

prendre conscience que si leur objectif est de pouvoir prendre les enfants plus régulièrement, ils doivent être plus proactifs.

L'intervention de l'éducateur, dans les entretiens de famille, est centrée sur le repositionnement juste de la place de B. aux yeux de sa famille, ce qui commence à porter ses fruits. Il faut à présent travailler sur ses particularités et montrer aux parents que malgré son besoin de tout contrôler, c'est un enfant attachant qui a des qualités bien que différentes de celles de son frère.

Les rendez-vous scolaires permettent de suivre l'évolution des apprentissages, les bénéfiques d'un cadre strict ainsi que d'établir un lien et une continuité entre ce qui est fait à l'école et notre travail, au travers d'un cahier de liaison entre l'institutrice et l'institution.

Le fait d'être présent en tant que référent permet de prendre le temps d'avoir des moments privilégiés avec cet enfant. La plupart de ces moments sont des temps de verbalisation et de mise en perspective de ses comportements dysfonctionnels. L'éducateur référent est également la personne de contact privilégiée pour la maman, ce qui permet de disposer de toutes les informations concernant ce jeune. Grâce à cela, il est possible de faire le lien entre les différentes sphères d'influence et milieu de vie du jeune, et de faire en sorte que les différentes interventions soient le plus cohérentes possible pour le bien-être de B.

BILAN DE L'ANNÉE EN LOGOPÉDIE ENFANTS

Un changement de logopède a eu lieu dans le courant du mois de septembre. Ce bilan concerne donc la période de septembre à décembre 2015.

Statistiques :

9 enfants du groupe des 10 Marsupilamis sont suivis en logopédie :

- 3 enfants pour du langage écrit ;
- 3 enfants pour travailler le langage oral ;
- 2 enfants pour développer les compétences logico-mathématiques ;
- 1 enfant pour renforcer l'aspect instrumental : mémoire, orientation-structuration spatio-temporelle, fonctions exécutives, etc.

9 enfants du groupe des 10 Minimoys viennent en logopédie :

- 4 enfants pour travailler le langage écrit ;
- 1 enfant pour une rééducation logico-mathématique ;
- 2 enfants pour continuer à stimuler le langage oral ;
- 2 enfants bénéficient d'une remédiation.

Les 18h30 par semaine, dédiées à la logopédie, sont réparties de la manière suivante :

- 11h00 de séances de rééducation individuelle ;

- 4h00 de coordination, de réunions psycho-sociales et de coordination scolaire ;
- 03h30 d'atelier lecture et de préparation de celui-ci.

Démarches d'intégration :

Différentes démarches ont été réalisées pour favoriser la reprise de ce poste, depuis la rentrée scolaire.

- Comprendre le fonctionnement de l'institution :
 - Quotidien des enfants et travailleurs,
 - Démarches administratives,
 - Organisation du temps logopédique.
- Intégration dans l'équipe :
 - Compréhension du rôle et de la fonction de chacun,
 - Prise de contact.
- Connaissance des dossiers et premiers contacts avec les enfants.
- Reprise du suivi thérapeutique (logopédique).
- Contact avec les écoles et thérapeutes extérieurs des enfants.

Au départ, il n'a pas été évident d'établir une organisation propre. Un temps d'observation, en début d'année (première semaine de septembre) a permis à la logopède de connaître les enfants, de les observer et établir les premiers contacts.

Travaillant à mi-temps au sein de l'institution, il n'est pas toujours aisé d'aller à la rencontre de l'équipe.

Projets thérapeutiques :

Les projets de rééducation sont différents pour chaque enfant. Ceux-ci sont mis en place, en début d'année sur base des bilans logopédiques ainsi que sur les prises en charge extérieures.

Chaque enfant bénéficie d'un bilan logopédique complet lors de son entrée à la Chapelle de Bourgogne et d'un bilan logopédique d'évolution par an. Celui-ci sera présenté lors du bilan annuel du jeune. Ce bilan permet de réévaluer le niveau de l'enfant, ses progrès éventuels et de décider si un suivi logopédique est toujours nécessaire. Si oui, les objectifs de séances sont redéfinis et modifiés si besoin.

Les objectifs varient en fonction des pathologies que présentent les enfants :

- Diminuer les retards de parole : développer les praxies bucco-linguo-faciales ; affiner la discrimination et la production des différents sons du langage.
- Développer les compétences en langage oral : stimuler le vocabulaire en compréhension et en expression ; développer des compétences en grammaire et en conjugaison pour une meilleure compréhension et production de phrases.
- Stimulation des différents pré-requis nécessaires aux apprentissages : travail du sens de la lecture ; notions spatiales - temporelles ; comptage ; discrimination visuelle, etc.
- Stimulation en langage écrit au niveau de la lecture, de l'orthographe et/ou du graphisme, mais également rééducation plus ciblée de troubles d'apprentissage tels que la dyslexie ou la dysorthographe.
- Rééducation des mathématiques : travail sur les pré-requis (classification, sériation, inclusion, conservation) ; sur la compréhension du système numérique (comptage, dénombrement, terme à terme) et sur les opérations mathématiques.
- Travail du raisonnement logique et de la flexibilité de pensée.

Atelier lecture :

Tous les enfants participent à l'atelier lecture, qui a lieu tous les lundis soirs.

Dans le groupe des Marsupilamis, les enfants sont répartis en quatre groupes selon leur âge et leur affinité. Deux groupes participent à l'atelier, chaque semaine. Ceux-ci viennent pendant, environ 20 minutes, toutes les deux semaines. La répartition de ce temps se fait entre 19h00 et 19h45.

Pour le groupe des Minimoyes, la répartition s'est faite en trois groupes selon leur âge et leur maturité, tout en essayant également de tenir compte des niveaux de lecture. Chaque groupe vient pendant 45 minutes, toutes les deux semaines, de 20h00-20h45.

Les objectifs de l'atelier lecture sont multiples :

- Développer le plaisir de lire et le goût de la lecture ;
- Développer les notions d'écouter (s'écouter et écouter les autres) et de raconter des histoires ;
- Apprendre le respect des autres dans ses possibilités et ses difficultés ;
- Approfondir ses compétences en lecture à voix haute et en compréhension à la lecture ;
- Pouvoir manipuler librement les livres ;
- Développer des compétences en communication (respect du tour de parole, compréhension et expression, etc.) ;

Pour répondre à ces objectifs, différentes techniques sont mises en place :

- Lecture de livres par l'adulte ou par chaque enfant à tour de rôle (en tenant compte du niveau de lecture et de maturité des enfants). Les types de livre varient : histoires, romans, livres de documentation, histoires interactives, etc.
- Jeux de lecture adaptés à leur niveau ;
- Principalement pour les Minimoys, découverte de différents supports de lecture : devinettes, blagues, illusions d'optiques, revues, etc.
- Prêt de livre à la bibliothèque avec responsabilisation de chaque enfant.

Chaque enfant peut emprunter personnellement un livre, lors de chaque atelier. Il lui est demandé de le restituer en bon état à l'atelier suivant.

L'atelier lecture semble fonctionner de manière adéquate. L'horaire de chaque groupe est affiché sur la porte de la bibliothèque. Spontanément, les enfants le consultent afin de connaître leur jour d'atelier.

De nombreux enfants viennent avec plaisir à l'atelier et y participent activement. Chez les Marsupilamis, l'atelier se passe en plus petit groupe, ce qui le rend plus gérable et agréable. Le groupe est constitué de 2 à 3 enfants. Les groupes des Minimoys sont, quant à eux, constitués de 3 à 4 enfants.

En début de chaque atelier, il est nécessaire de rappeler les règles et insister sur le respect des autres. Des rituels ont été mis en place pour chaque groupe, en début d'atelier, afin de marquer davantage les différents temps d'atelier. Ceux-ci sont appréciés des enfants et permettent une meilleure transition entre l'activité d'avant l'atelier et leur arrivée à l'atelier. Les enfants ont souvent envie de lire mais ne s'écoutent pas suffisamment les uns les autres. Cela rend difficile la lecture complète d'une histoire. C'est pourquoi les jeux de lecture et les histoires interactives (histoire où l'enfant est le héros) sont régulièrement utilisés. Les enquêtes sont également fort appréciées par les Minimoys.

Le prêt de livres n'est pas obligatoire. Néanmoins, la plupart des enfants semblent ravis de pouvoir en emprunter. Le système a d'ailleurs été amélioré afin de perdre moins de livres (et de ne plus en retrouver dans tout le bâtiment) sans savoir à qui il appartient. La bibliothèque est régulièrement complétée par de nouveaux livres reçus en don ou en « chèques livres ». Les livres ont été rangés par catégorie, ce qui permet aux enfants de s'y retrouver plus facilement. Néanmoins, l'ordre et le rangement de la bibliothèque reste le point le plus difficile. Il faut régulièrement re-conscientiser les enfants mais également les adultes à l'ordre et au soin de ce local. Depuis peu, ce local est d'ailleurs fermé à clé, les jours où il n'y a pas atelier.

Depuis septembre, l'atelier dont bénéficient les Minimoys se fait en collaboration avec la logopède et l'éducateur scolaire. Cette collaboration permet d'être mieux conscientisé aux difficultés en lecture des enfants et donc de leur proposer des lectures plus adaptées. L'encadrement est également plus aisé et favorise le déroulement paisible de l'activité en cours.

BILAN MEDIATION SCOLAIRE ENFANTS

Statistiques :

20 garçons âgés de 6 à 12 ans ont fréquenté l'étude entre septembre et décembre :

- 6 sont en enseignement ordinaire ;
- 6 sont en enseignement de type 8 ;
- 8 sont en enseignement de type 3.

Les enfants sont répartis dans 12 écoles différentes dont 2 en Brabant-Wallon : Braine-L'Alleud et Lasne ; 10 dans l'agglomération bruxelloise : 8 à Uccle - 1 à Forest et à Ixelles.

Depuis la mi-octobre, il y a eu 25 visites scolaires et aucune réorientation.

Organisation de l'étude :

L'étude se déroule les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 16h00 à 19h00, et les mercredis de 14h00 à 17h00. Elle est obligatoire pour tous, même s'il n'y a pas de devoir. L'enfant doit venir faire signer son journal de classe.

L'étude est divisée en deux parties : une pour les grands ; une pour les petits. Ces parties sont divisées en trois sous-groupes de 3 à 4 enfants. Les groupes sont choisis en fonction de plusieurs critères : niveau, durée des devoirs, heure de retour, prise en charge du logopède, entretiens familiaux, thérapie, heure des repas, etc.

L'enfant qui n'a pas de devoir reçoit un petit travail pour combler ses difficultés. Il est possible que les enfants, qui sont en projet de retour en famille, puissent faire leurs devoirs, le week-end, à la maison.

Rôle de l'éducateur scolaire au sein de la Chapelle de Bourgogne :

Lorsque les enfants viennent à l'étude, l'éducateur est chargé de vérifier l'ordre du cartable ; signer le journal de classe ; recevoir les avis et transmettre les informations importantes ; vérifier que les devoirs se fassent. Il a un rôle d'aide et d'accompagnement dans la réalisation des travaux de l'enfant.

Lors des réunions d'équipe pluridisciplinaire du jeudi, l'éducateur scolaire transmet à l'équipe les rendez-vous de la semaine, ainsi que les différents retours des entretiens scolaires qui ont eu lieu, afin de pouvoir discuter des stratégies à mettre en place par la suite.

Rôle de l'éducateur scolaire en dehors de la Chapelle de Bourgogne :

L'éducateur scolaire est chargé de contacter les différentes écoles pour prendre des nouvelles de chaque jeune et de se rendre disponible pour les réunions de parents, les remises de bulletins, les différentes manifestations (spectacles, fête de fin d'année, fête de Noël, etc.).

Il participe à des réunions de coordination avec l'assistante sociale et la logopède.

Il gère les fournitures scolaires, les sacs de gymnastique et de natation.

BILAN PSYCHOSOCIAL ENFANTS

Depuis septembre 2015, le poste de psychologue enfants temps plein a été scindé en deux mi-temps : un mi-temps pour le groupe des Marsupilamis ; un mi-temps pour le groupe des Minimoyes.

Statistiques :

25 enfants sont passés dans les deux groupes de vie. Il y a eu :

- aucun renvoi ;
- 1 retour en famille sans suivi ;
- 1 retour en famille avec un suivi « hébergement » ;
- 2 retours en famille avec suivi « Emergence » ;
- 2 passages dans le groupe des Dauphins (adolescents) ;
- 1 réorientation dans une autre institution ;
- 3 passages du groupe Marsupilamis (6-9 ans) au groupe Minimoyes (10-12 ans) ;
- 4 admissions Minimoyes ;
- 3 admissions Marsupilamis ;
- 1 interruption de travail.

- Durée de placement au 31 décembre 2015 :

Pour les 25 enfants qui sont passés dans les groupes de vie des Marsupilamis et des Minimoyes, voici les durées de placement.

- Moins d'un an : 7 enfants
- Entre 1 et 2 ans : 5 enfants
- Entre 2 et 3 ans : 4 enfants
- Entre 3 et 4 ans : 5 enfants
- Entre 4 et 5 ans : 2 enfants
- Entre 5 et 6 ans : 1 enfant
- Entre 6 et 7 ans : 1 enfant.

Nous avons fait cette année un nombre normal de nouvelles entrées.

- Répartition du travail (par semaine) de janvier au début septembre 2015 :

Assistante sociale :

- Réunion scolaire : 1h30.
- Réunion d'équipe, supervision équipe et supervision psychosociale : 6h00.
- Comité de réflexion institutionnelle : 2h00 (1semaine/2).
- Entretiens de famille : 7h00.
- Entretiens extérieurs (juge, SAJ, centre d'expertise, hôpital pédopsychiatrique) : 4h00.
- Courriers (invitation entretien familiaux, lettre et fax aux mandants, invitation au bilan, courrier scolaire, etc.) : 2h00.
- Communications téléphoniques et mails (familles, mandants, écoles, services extérieurs, etc.) : 5h00.
- Coordination interne (lingerie, feuilles week-end, gestion des urgences, etc.) : 1h00.
- Admissions : 1h00.
- Coordination psychosociale et stratégies familiales : 1h30.
- Démarches sociales (allocations familiales, mutuelle, abonnement, factures, dérogations service PHARE, avocat pro deo, demande d'aide financière, etc.) : 1h00.
- Réunions avec les PMS et les écoles : 2h00.
- Organisation vacances et congé scolaire : 3h00.
- Supervision de stagiaire : 1h00.
- Divers (réunions d'enfant, formations...).

Psychologue :

- Réunions d'équipe et supervisions : 6h00.
- Comité de réflexion institutionnelle : 2h00 (1semaine/2).
- Comité consultatif de direction : 3h00.
- Réunion d'équipe « jeunes adultes » : 2h00.
- Entretiens de famille : 7h00.
- Rédaction de bilans : 2h00.
- Courriers (rapports aux mandants) : 1h00.
- Rédaction du comité consultatif de direction : 30 min.
- Entretiens de soutien d'enfants : 2h00.
- Entretiens de triangulation : 30 min.
- Supervision stagiaire : 1h00.
- Coordination psychosociale et stratégies familiales : 1h30.
- Démarches extérieures (rencontres avec les thérapeutes externes, rendez-vous avec les mandants, rendez-vous avec les écoles, visite à la prison, psychiatrie, etc.) : 3h00.
- Appels téléphoniques : 30 min.
- Testing (passage et supervision) : 30 min.
- Formation : 1h00.
- Démarches administratives PHARE : 30 min.
- Coordination des thérapies individuelles 30 min.
- Divers : repas les mercredis midis, dépannage trajet, réunions d'enfants, soutien des membres de l'équipe et triangulation, etc.

- Répartition du travail (par semaine) du début septembre à décembre 2015 :

Assistante sociale : idem par rapport à la période précédente.

Psychologues :

- Réunions d'équipe et supervisions : 4h00.
- Comité de réflexion institutionnelle : 2h00 (1semaine/2).
- Comité consultatif de direction : 3h00 (1semaine/2).
- Entretiens de famille : 3h00.
- Rédaction de bilans : 1h00.
- Rédaction du comité consultatif de direction : 15 minutes.
- Entretiens de soutien d'enfants et triangulation : 1h00.
- Coordination psycho-sociale et stratégies familiales : 1h00.
- Démarches extérieures (rencontres avec les thérapeutes externes, rendez-vous avec les mandants, rendez-vous avec les écoles, visite à la prison, psychiatrie, etc.) : 1h00.
- Formation : 1h00.
- Divers : repas les mercredis midis, dépannage trajet, réunions d'enfants, soutien des membres de l'équipe et triangulation, etc.
- Psychologue Minimoys : réunion d'équipe « Jeunes Adultes » : 2h00.
- Psychologue Marsupilamis : formation en systémique : 3h00.

Thérapie individuelle à l'extérieur et à l'intérieur :

Quatre enfants ont été suivis en thérapie individuelle au sein de l'institution jusqu'en juin 2015 par des thérapeutes indépendantes et cinq enfants sont suivis à l'extérieur.

Depuis la rentrée de septembre, il ne nous a plus été possible de prendre en charge ses thérapies, à cause du coût que cela entraînait.

Entretiens familiaux :

Nous avons réalisé 171 entretiens de famille, dont 38 à domicile ou à l'extérieur. Nous avons une assez bonne fréquentation des familles, dans les entretiens familiaux programmés.

Nous avons dû effectuer sous mandat du juge ou du SAJ : 18 entretiens encadrés à l'extérieur ou dans l'institution. De plus, nous avons organisé avec d'autres institutions des rencontres de fratrie (pour 3 situations).

Entretiens individuels de soutien :

Il y a eu 48 entretiens individuels de soutien. Nous continuons à faire des entretiens sur le thème familial avec les jeunes dont les familles sont absentes. Il nous paraît important que ces jeunes aient droit à un espace de parole concernant leur famille même si celle-ci est indisponible. Occasionnellement, nous participons sur invitation à certaines thérapies individuelles.

Projets psychosociaux spécifiques développés en 2015 :

La création du Service d'Accompagnement « Emergence » a pris beaucoup de temps et d'énergie durant toute l'année 2015.

Il y a eu la construction du dossier de la demande d'agrément, le recrutement de l'équipe du Service d'Accompagnement en interne, l'aménagement des locaux, la création de folders et de documents administratifs, la promotion du service, ainsi que l'admission des premiers bénéficiaires depuis mars 2015.

Les missions de ce service consistent en un accompagnement sur base volontaire de bénéficiaires présentant un trouble du comportement et au niveau familial. Il offre donc une guidance éducative, sociale ainsi que des entretiens familiaux.

Exemples : travail sur les tensions familiales et les relations aux autres ; soutien aux difficultés scolaires et de formation ; soutien administratif ; développement du réseau social.

Les entretiens se font dans nos locaux ou à domicile. L'équipe peut se déplacer, à la demande, dans les familles élargie, chez les mandants, dans le milieu scolaire, dans les administrations, etc. Il y a deux types de suivis principaux : les suivis en famille ; les suivis de mise en autonomie.

Le psychologue enfant a été fortement sollicité jusqu'en septembre 2015 : il devait assumer son temps plein dans l'hébergement tout en s'occupant du lancement du Service d'Accompagnement en tant que directeur d'une nouvelle équipe.

En septembre, l'arrivée du nouveau psychologue a permis de rééquilibrer la situation. L'assistante sociale a dû chercher avec les deux psychologues à mi-temps de nouvelles modalités, afin de collaborer au mieux. La répartition du travail s'est opérée sans difficultés majeures.

Bilan des difficultés rencontrées :

Les retards au niveau de la facturation des frais de placement entraînent toujours du stress, des questionnements et des inquiétudes chez les parents, envahissent encore les entretiens de famille.

Les changements au niveau du psychosocial ainsi que la création du nouveau Service d'Accompagnement ont provoqué certaines difficultés d'adaptation. Un « binôme » psychosocial à temps-plein a une dynamique fort différente qu'un trio avec un temps plein et deux mi-temps.

Entre les différentes urgences, les réunions et les rendez-vous extérieurs, il reste difficile de trouver du temps pour se coordonner.

BILAN DU GROUPE DAUPHINS (12-15 ans)

Statistiques :

Durant l'année 2015, nous avons accueillis 12 jeunes dont :

- Deux jeunes sont rentrés en famille ;
- Deux jeunes ont été renvoyé pour cause d'actes violents sur adultes et de non-collaboration avec la Chapelle de Bourgogne ;
- Un jeune est passé dans le groupe Beluga (groupe des 14-18 ans).

Les passages et jeunes dans le groupe :

S. est passé du groupe enfants au groupe Dauphins, le 25 août 2015, lors du camp à Bredene. A la suite d'une agression sur des éducatrices, il a été renvoyé de la Chapelle de Bourgogne, dans le courant du mois de mars.

D., déjà présent dans le groupe, est passé dans le groupe Beluga, lors du camp SunPark durant les vacances de Printemps.

Moh., déjà présent dans le groupe, est rentré en famille dans le courant du mois de juin. Et ce, à la suite de nombreuses fugues et d'un refus catégorique, de sa part, de travailler avec la Chapelle de Bourgogne.

Sa. est entré dans le groupe Dauphins, en mai.

E., est passé du groupe enfants au groupe Dauphins, le 1^{er} août 2015 pendant le camp de Bredene.

Me. est passé du groupe enfants au groupe Dauphins, le 1^{er} septembre 2015. Il a été renvoyé de la Chapelle de Bourgogne à la Toussaint, à la suite d'agressions physiques sur les éducateurs.

G., après un séjour dans le groupe Goa, est passé chez les Dauphins, après les vacances de Toussaint.

K., après un séjour dans le groupe Goa, est passé chez les Dauphins, en décembre.

A., Mi. et Ma. font toujours partie du groupe Dauphins.

Projet du groupe :

Le projet du groupe en 2015 a suivi l'évolution des années précédentes. Nous avons, cependant, grandement réactualisé les structures du groupe, le système d'évaluation et la mise en place des entretiens individuels réguliers avec le psychologue de l'équipe (bimensuel à horaire fixe).

Tout en conservant les méthodes et les outils déjà utilisés, nous les avons adaptés au cas par

cas et créé d'autres projets éducatifs. Cette année, notre axe de travail s'appuie sur deux composantes : individuelle (projet personnalisé) ; groupale (dynamique de groupe).

Les objectifs de travail de cette année restent sensiblement les mêmes que ceux de l'année précédente :

- Les éducateurs soutiennent l'éducatrice scolaire dans un travail d'équipe avec de nombreux échanges tant écrit que verbaux, un suivi systématique est aussi mis en place par les éducateurs de groupe.
- Soutien des jeunes et de leur famille pour concrétiser leurs projets.
- Soutien du jeune dans son projet personnel (scolaire, activités extra-institutionnelles, avenir professionnel, famille, etc.).
- Favoriser la verbalisation : nous avons, cette année, particulièrement travaillé autour de la verbalisation des émotions en utilisant divers médias.
- Amener les jeunes à mentaliser, notamment leurs états d'âme, leurs difficultés, leurs problèmes, etc.
- Faire réfléchir les jeunes aux conséquences de leurs actes, les responsabiliser.
- Améliorer leur autonomie pratique.
- Améliorer leur autonomie relationnelle (activités de groupe, activités extérieures, entretiens de triangulation, etc.).
- Poser des limites, faire respecter une structure, comprendre le sens d'une règle, s'inscrire dans un cadre.
- Inciter les jeunes à analyser leurs comportements, valoriser ceux qui sont adéquats et travailler ceux qui ne le sont pas.
- Travailler la relation à autrui.
- Développer l'empathie et le respect des autres.
- Les stimuler sportivement, culturellement et socialement.
- Leur apprendre à vivre en communauté.

Cette année, la soirée mensuelle est devenue bimensuelle. Ces soirées ont été intégrées par les jeunes à tel point qu'ils en sont demandeurs, voir impatientes. Ils sont même porteurs de certaines activités et très participatifs. Grâce à eux, l'organisation de ces soirées a évolué au fil du temps.

La mise en place du projet bibliothèque n'a pu se faire en 2015, mais se concrétisera avant avril 2016. Le projet cuisine se fait à raison d'une fois par mois. De nombreux projets éducatifs personnels ont été mis en place en fonction des situations ponctuelles et/ou répétitives que vivaient les jeunes.

Outils utilisés :

Entretiens familiaux :

Ces entretiens sont des moments clés dans le travail, car ils permettent une rencontre cadrée avec tous les acteurs d'un système. En dehors des rendez-vous officiels tels qu'aux tribunaux de la jeunesse ou autre, c'est le seul moment organisé, une fois par mois, où nous rencontrons le jeune et sa famille.

Dans ces entretiens, nous sommes principalement présents dans un but de soutien de la

parole du jeune. Cette année, nous nous sommes, à de nombreuses reprises, déplacés au domicile de certaines familles. Ces visites nous ont permis d'apporter un nouvel éclairage aux hypothèses de travail. Notons que certaines familles sont systématiquement absentes et que le travail familial en devient très complexe.

Entretiens individuels :

Comme dit précédemment, une nouvelle organisation a été mise en place cette année, afin de pouvoir s'entretenir avec chaque jeune du groupe même en l'absence d'un environnement familial impliqué. Ces entretiens permettent de dialoguer avec les jeunes, de les voir pour diverses raisons. Ils ont, par exemple, pour fonction de clarifier et d'apaiser certaines tensions entre jeunes, entre un jeune et un adulte mais aussi des tensions internes. Les jeunes peuvent également venir y discuter de leurs soucis du moment qu'ils soient personnels ou liés à leur environnement. Ces entretiens se font au moins avec un éducateur de groupe et le plus souvent possible avec le psychologue, qui fait alors office de tiers. Ils sont importants pour avancer dans le travail avec les jeunes car ils nous permettent de savoir comment ils se sentent et comment ils évoluent.

Réunions de jeunes :

Les réunions de jeunes sont d'abord un espace de parole et de dialogue entre les jeunes et les adultes. C'est aussi l'endroit où les jeunes font leurs demandes individuelles, où ils apprennent la négociation et la verbalisation. C'est aussi l'endroit où les adultes transmettent des informations, re-clarifient la cadre, incitent à des discussions plus générales et ouvertes vers le monde extérieur. Parmi les objectifs, nous avons insisté sur l'apprentissage du respect de la parole, de l'écoute d'autrui, la vie en communauté, l'esprit de solidarité, etc. Afin d'améliorer la qualité des réunions, nous avons mis en place des rituels ainsi que des moments de silence, de concentration et de centrage sur soi. Un autre temps est donné à chacun pour exprimer ces états internes du moment afin d'apprendre à être à l'écoute d'eux-mêmes et de pouvoir mettre des mots sur leurs ressentis.

Rendez-vous avec les mandants :

Nous avons participé à tous les rendez-vous donnés par le tribunal de la jeunesse, SAJ et protecteur. Cela a été positif à plusieurs niveaux : apport d'observations quotidiennes aux divers intervenants ; meilleur soutien de la parole du jeune ; travail avec la famille plus affirmé.

Notre présence diminue la possibilité d'incompréhension de la part du jeune dans les informations et décisions données par les pouvoirs mandants.

Autres entretiens :

La diversité des intervenants dans les situations que peuvent vivre les jeunes nous ont également amené à participer à des entretiens avec des services tels que des centres de jour, des hôpitaux psychiatriques, la police et autres institutions.

Bilans des jeunes :

Les bilans nous permettent d'évaluer la progression d'un jeune et ce, sous différents aspects (vie à l'institution, situation familiale, scolarité, projet, aspect psychologique, logopédiques, etc.). Cela nous permet d'avoir une vision globale et d'ajuster nos pistes de travail.

Evaluations :

Les évaluations des dauphins sont bihebdomadaires. Cette année, à la suite du travail de restructuration du groupe, le système des évaluations à changer. Elles se divisent en trois stades. Chaque stade correspondant à des critères d'évolution du jeune au niveau de l'autonomie, du comportement avec des objectifs personnels à atteindre et de la scolarité. Chaque évaluation donnant lieu à des avantages.

➤ Farde de communication (cahier-classeur)

Cet outil a été mis en place et permet de trianguler les demandes entre les jeunes du groupe et les adultes qui en ont la charge. Dans ceux-ci, on retrouve différentes rubriques tels que les heures de douche, les charges, le règlement d'ordre intérieur propre aux Dauphins, les points de réunions, certaines communications et documents concernant les jeunes.

➤ Passages

La procédure de passage entre groupe permet une intégration plus aisée des jeunes vers leur nouveau groupe. Dans cette procédure, plusieurs moments clés sont consacrés à l'échange d'informations entre les différents intervenants qui travaillent ou qui travailleront avec le jeune. Des soirées en immersion sont proposées pour faciliter le passage et la prise de contact avec le groupe, ainsi que des entretiens avec le jeune et les éducateurs de son groupe et ceux du groupe dans lequel il va passer.

➤ Travail quotidien

- Gestion et accompagnement d'une journée type : encadrement des levés, des repas, coordination avec l'étude, suivi des médiations, gestion des douche et des couchers ;
- Être à leur écoute (narration de leur journée, de moments chouettes et/ou difficiles en famille, à l'école et à la maison) ;
- Suivi de la fréquentation scolaire, motivation et comportement des jeunes à l'étude ;
- Contrôle quotidien de l'ordre des chambres et de l'état de la lingerie ;
- Travail sur l'autonomie de l'hygiène en général ;
- Participation aux divers entretiens ;
- Encadrement des soirées, activités diverses, réunions de jeunes, retour en famille, etc.

➤ Camp à Hachy

Son but est de préparer le troisième trimestre, tant au niveau scolaire qu'au niveau du travail éducatif. Ce camp permet d'installer de bonnes bases de travail avec les jeunes en vue de bien finir l'année académique. Plusieurs d'entre eux peuvent ainsi se recentrer sur le CEB, qu'ils passent au mois de juin, et mettre toutes les chances de leur côté pour le réussir. Nous partons dans un grand domaine situé dans les Ardennes belge et ce entièrement invité par la Fondation Lefévre. Nous alternons la semaine entre des moments d'activités et de travail sur les projets et comportements de chaque jeune. C'est une semaine qui permet une structuration particulière et efficace pour bien terminer l'année scolaire. Ce camp se déroule durant les vacances de Printemps.

➤ Atelier cuisine

L'atelier cuisine continue une à deux fois par mois. La demande initiale venait des jeunes et continue dans ce sens. Nous cuisinons une entrée et un dessert par mois. Cet atelier a pour but de les sensibiliser à une nourriture saine, à la découverte de nouvelles recettes et à leur faire plaisir. C'est un outil pédagogique et convivial, car il tient compte de l'individuel et du collectif. Cette activité offre également un côté « social » (entre les pairs et avec les adultes) et une ouverture vers une certaine forme d'autonomie. Comme l'année dernière, nous avons également utilisé l'atelier pour fêter Noël et préparer le repas. Mais aussi, la galette des rois ou encore lors des anniversaires.

Statistiques :

Le groupe Beluga est composé de 8 jeunes :

- Arrivée de 2 jeunes au camp de vacances de Printemps ;
- Arrivée de 2 jeunes de chez les Goa, en septembre ;
- Départ de D. en septembre, dans le groupe Goa ;
- Renvoi de H. en mai.

Le projet global du groupe :

Le groupe "Beluga" accueille des jeunes âgés de 14 et 18 ans.

Le passage depuis le groupe "Dauphins" se fait pour des questions d'âge entre 14 et 15 ans et depuis le groupe d'observation au même âge pour autant que l'équipe éducative des adolescents estime qu'un lieu de vie (où un projet personnel sera développé) soit nécessaire.

Le projet global est un apprentissage progressif de l'autonomie menant à un retour en famille ou à un passage dans le groupe des jeunes adultes (parfois à une mise en autonomie directement après le passage dans le groupe Beluga).

Les objectifs échelonnés dans le temps sont :

- Une hygiène acquise,
- Une scolarité stabilisée,
- La mise en place d'un projet d'avenir professionnel,
- Des relations complémentaires adaptées aux situations,
- La différenciation entre symétrie et complémentarité,
- Une acquisition d'une certaine autonomie pratique et relationnelle,
- Une construction, avec l'institution et la famille, d'un projet de retour ou d'un projet menant à l'autonomie.

Les moyens mis en œuvre :

L'étude :

Le passage quotidien à l'étude organisée est obligatoire et est évalué. Certains jeunes auront l'occasion de travailler dans leur groupe ou dans leur chambre pour autant qu'ils soient suffisamment autonomes pour le faire.

Les entretiens :

- Avec un ou plusieurs jeunes, à la demande du jeune ou des adultes,
- Avec le ou les jeunes, le psychologue et un éducateur, qui ont pour objectif de gérer des conflits entre jeunes ou avec un des adulte de l'institution.

Ils peuvent aussi avoir lieu pour parler de problèmes individuels ou simplement pour faire un

topo de la situation. La participation à ces entretiens est obligatoire tant pour les jeunes que pour les adultes.

Les entretiens familiaux :

Ces entretiens se font une fois par mois avec le jeune, un ou des membres de sa famille, un éducateur, le psychologue et l'assistante sociale. Le but est de parler des relations familiales et éventuellement d'élaborer un projet de retour en famille ou d'autonomie du jeune. Certains de ces entretiens se déroulent en famille lorsque cela s'avère nécessaire.

Les réunions de jeunes :

Ces réunions servent à parler des problèmes relationnels dans le groupe, ainsi que des problèmes individuels que les jeunes amènent pour avoir l'avis des autres. Nous essayons d'exclure le plus possible les problèmes de gestion du quotidien, car cela peut se faire par des demandes aux éducateurs.

A la reprise de l'année scolaire, nous avons opté pour animer certaines réunions sous forme de débats à thèmes. Cela a permis d'aborder avec les jeunes des difficultés liées à la sexualité, au rapport avec les femmes, aux drogues, au monde adulte, etc.

Les réunions d'équipe :

Les réunions d'équipe servent à faire le bilan des jeunes une fois par an ; à parler des problèmes spécifiques de certains jeunes ; à mettre en place des stratégies de travail pour les jeunes et à coordonner le travail et en assurer le suivi.

Les projets individualisés de prise en charge (PIP) :

Ces projets s'élaborent au camp d'août avec le jeune et un éducateur du groupe. Le PIP nous sert de fil conducteur pour le travail de l'année avec les jeunes.

➤ Les trois stades :

Nous avons mis en place depuis six ans un projet de développement en trois stades qui reprend les divers objectifs de travail dans le groupe. Ceux-ci impliquent des obligations et des avantages différents.

Depuis septembre, un point projet individualisé a été rajouté. Celui-ci est mis en place lorsqu'un jeune est dans un projet de retour en famille ou qu'il se dirige vers un projet d'autonomie. Afin d'être dans un projet individualisé, le jeune doit rendre une demande écrite en argumentant sur l'utilité de son projet dans l'avenir.

Si ce projet est accepté, le jeune a alors la possibilité d'accéder à un cadre plus élargi, en bénéficiant de sorties libres plus régulières, en ayant des week-ends allongés en famille (dans le cadre d'un projet retour famille). Il doit également nettoyer sa chambre seul, apprendre à laver son linge et préparer ses repas le soir.

Les passages de stade se font environ une fois tous les deux mois (nous avons raccourcis le

délai depuis le mois de septembre afin de motiver les jeunes. Une réévaluation plus régulière permet également au jeune de voir où il en est dans ses acquis). Ces passages sont discutés entre le binôme des éducateurs de groupe.

Depuis septembre, nous insistons sur le fait que les jeunes doivent se réveiller seuls, ou en tout cas lors du premier passage de l'éducateur.

Les évaluations :

Depuis septembre, une grille d'évaluation a été remise à l'ordre du jour. Elle permet au jeune de s'évaluer sur plusieurs items (comportement, scolarité, etc.). Ensuite, nous évaluons le jeune de notre côté. Enfin, un échange s'organise entre le jeune et les éducateurs de groupe afin de fixer des objectifs pour la prochaine évaluation.

Le tableau des charges :

Ce tableau est hebdomadaire et reprend les différentes charges collectives que les jeunes doivent effectuer. En cours d'année dernière, nous avons remplacé ce tableau pour que deux jeunes soient responsables des charges par jour, plutôt que d'une seule charge sur la semaine. Ce système remporte l'adhésion des jeunes et a été maintenu cette année.

Les repas du jeudi :

Les repas sont préparés par les jeunes suivant le tableau des charges. Ils élaborent le menu et préparent le repas sous la surveillance de l'éducateur, avec ses instructions éventuelles, mais avec une participation limitée dans la préparation. En effet, les jeunes se reposaient trop sur les éducateurs et n'étaient plus très actifs dans ce projet.

Actuellement, s'ils décident de ne pas préparer le repas, un souper « tartines » leur est proposé. Cependant, l'appel du repas est plus fort car nous avons toujours eu un ou deux volontaires, si les jeunes désignés ne sont pas présents.

Le bilan annuel du jeune :

Ce bilan se fait en équipe sur base de rapports reprenant différents aspects : psychologique, social, familial, scolaire, logopédique, activités et vie dans le groupe. Ceux-ci sont adressés aux mandants quand il s'agit de juges ou de services d'aide à la jeunesse. Nous avons la possibilité d'en discuter après avec les jeunes et les familles s'ils sont intéressés.

Les camps :

Cette années, le camp des vacances de Printemps a eu lieu au Center Park de Vielsalm et a permis de préparer la fin de l'année scolaire et de consolider les relations dans le groupe.

L'étude obligatoire a lieu tous les matins et a été prise en charge par le logopède pour toute la durée du camp. Outre l'aspect remédiation scolaire, remise à niveau et préparation de la fin de l'année, il y a un aspect ludique à certains moments de l'étude (jeux de géographie, création de textes, ateliers cuisine).

Cette étude est bien acceptée par les jeunes et ils y ont tous travaillé avec application !

Les jeunes bénéficient de deux sorties libres d'une heure après les repas ou de la possibilité de se reposer dans leur chambre. Les après-midi étaient, souvent, consacrés aux activités récréatives ou culturelles (piscine, balades dans la nature, visite de parcs animaliers).

Les repas sont préparés par les éducateurs avec l'aide des jeunes. Un tableau des charges est également mis en place. Le soir, les adultes font une réunion d'évaluation de la journée, de préparation du lendemain et de programmation d'entretiens avec certains jeunes.

Le bilan de ce camp était très mitigé pour les jeunes : certains jeunes, déjà fort anciens dans le groupe, avaient envie de nouveauté.

Les activités extraordinaires :

➤ Sorties théâtrales :

Ligue d'impro au théâtre Marni, arts circassiens aux Halles de Schaerbeek, Museum Night Fever à Bruxelles, concert aux Halles de Schaerbeek.

➤ Musées :

- Musée de la guerre 40-45 à la Roche en Ardenne ;
- Différentes expositions sur les arts urbains ;
- Visite de la ville d'Ostende ;
- Visite de la ville du Coq.

➤ Activités sportives :

Patinoire, projet de remise en forme vélo, cuistax, etc.

BILAN DU GROUPE OBSERVATION

D'ACCUEIL ET DE CRISE (GOA)

Statistiques :

13 jeunes sont passés dans le groupe Goa :

- L. (entré en 2013) est sorti le 09/02/2015 pour une réorientation dans une nouvelle structure afin de réaliser un projet de rupture en France.
- S. (entré en 2014) : fin de travail en décembre 2015 avec un placement en IPPJ.
- K. (entré en 2014) : passage dans le groupe Beluga début mars.
- M. (entré en 2014) : passage dans le groupe Dauphins lors du camp de printemps.
- I. (entré en 2014) : retour en famille en mai 2015.
- P. (entré en 2014) : passage dans le groupe Beluga en septembre 2015.
- E. (entré « Jeunes Adultes » en février 2015, puis dans le groupe Goa au milieu mars) : passage Beluga en septembre 2015.
- B. (entré en 2015) : travail en cours.
- S. (entré en 2015) : travail en cours.
- F. (entré en août 2015) : passage dans le groupe Dauphins au début février 2015.
- B. (entré en septembre 2015) : passage dans le groupe Dauphins, en février 2015.
- B. (entré en 2012) : retour dans le groupe Goa en octobre 2015, après un échec lors du retour en famille.
- A. (entré en 2015) : travail en cours.

Projet du groupe :

Le Groupe d'Observation et d'Accueil de crise propose d'accueillir 6 jeunes en grande souffrance psychique et/ou traversant une situation de crise sur un plan personnel, dans le système familial ou scolaire.

L'observation se déroule sur 120 jours ouvrables en dehors des week-ends et des vacances scolaires. Au terme de l'observation, l'équipe pluridisciplinaire rend un avis aux mandants : soit le jeune passe dans un groupe de vie au sein de la Chapelle de Bourgogne, soit une réorientation vers une autre institution est envisagée ou l'avis recommande un retour dans la famille.

Les différents outils psychopédagogiques sont les entretiens individuels, les entretiens de médiation, les entretiens familiaux, les évaluations hebdomadaires de l'adolescent, les réunions de jeunes et les bilans d'observation.

Les entretiens individuels et de médiation :

Ces entretiens proposent aux jeunes de venir déposer dans un cadre sécurisant et empathique, leurs différents ressentis. Ils peuvent aborder les difficultés rencontrées vis-à-vis d'autres jeunes ou d'adultes, à l'école, au sein de l'institution ou en famille. Ces entretiens sont encadrés par le psychologue et un éducateur du groupe.

Les entretiens de famille :

Ils se déroulent une fois toutes les trois à quatre semaines et accueillent le jeune et les différents acteurs de son système familial. Ils sont encadrés par le psychologue, l'assistante sociale et un éducateur du groupe. C'est le moment privilégié pour aborder les difficultés et les côtés positifs rencontrés par les différents intervenants du système familial dans l'évolution de la situation du jeune.

Les évaluations hebdomadaires :

Ces évaluations sont établies par les éducateurs de groupe, le mardi, après l'évaluation de différents items. Elles visent à objectiver l'évolution, les difficultés et les points forts du jeune. Ces évaluations lui sont rendues lors de la réunion de jeunes. Les jeunes peuvent discuter avec les éducateurs pour mettre du relief sur les différentes notes d'évaluation.

Trois items sont primordiaux : le respect des adultes, le respect des autres jeunes et la participation aux entretiens.

Le suivi pédagogique et éducatif au quotidien comprend aussi le respect des structures et règles du groupe, les différentes charges et tâches communes, le rangement de la chambre et le respect de l'hygiène corporelle.

La réunion de jeunes :

Tous les mardis soirs, après le souper, se déroule la réunion de jeunes. Elle accueille tous les jeunes du groupe, les deux éducateurs et d'autres invités tels que le logopède, l'assistante sociale, le psychologue et différents éducateurs. C'est l'espace privilégié pour un dialogue entre les jeunes eux-mêmes et les adultes. C'est le moment de l'évaluation hebdomadaire, des différentes demandes et d'un dialogue sur le quotidien et/ou plus largement sur l'actualité mondiale.

Les bilans d'observation :

Deux bilans sont effectués durant la période de 120 jours d'observation. Lors du second, l'équipe rend un avis sur la suite du travail avec le jeune : soit une continuation du travail dans le cadre d'un groupe de vie in situ, soit une réorientation vers une autre institution ou un retour au sein de la famille.

Les rendez-vous scolaires :

Pour les jeunes du groupe d'observation, nous accompagnons l'éducateur scolaire dans les différentes rencontres organisées avec les écoles, afin d'avoir un suivi global de la situation du jeune.

Les rendez-vous chez les mandants :

Au minimum, nous nous rendons une fois par an chez les mandants avec le jeune, afin de faire le point sur la situation.

Accompagnement plus individualisé :

Nous accompagnons les jeunes dans les différentes démarches qu'ils entreprennent, à savoir l'accompagnement lors d'une mise en autonomie, accompagnement lors des rendez-vous médicaux, etc.

Moments forts dans le groupe :

➤ Les camps :

M. : participation au camp Hachy avec le groupe Dauphins, finalisation de passage.

F. : participation au camp Hachy, avec le groupe Dauphins.

E. : participation à deux camps en juillet 2015, au départ de chez la grand-mère.

P. : participation à la deuxième semaine de camp à Bredene, en août 2015.

➤ Sorties de groupe :

Initialement, la sortie de groupe était prévue en décembre 2015, faute de temps, elle a eu lieu en janvier 2016.

Au niveau de la vie de groupe, nous avons organisé divers soupers à thème : anniversaires, soirée Halloween, repas de Noël. Pour certaines occasions, les jeunes ont participé à la décoration du groupe.

Soirée film, les lundis.

Depuis septembre : animation basée sur la communication non-violente.

➤ Les fêtes :

Nous avons fêté l'anniversaire de chaque jeune, le mardi qui suit la date d'anniversaire, après la réunion des jeunes. Quand c'est possible, nous faisons le gâteau ensemble.

Fête de juin :

Fête institutionnelle de fin d'année, sur le thème des « Mille et une nuit ».

Fête de Saint-Nicolas :

Un repas de fête fut organisé, ensuite les jeunes du groupe adolescents ont participé à une après-midi récréative et réparatrice organisée par les éducateurs (tournoi de ping-pong, décorations des groupes, rénovation du groupe Belugas, projection cinématographique, etc.). En fin de journée, nous avons eu la visite de Saint-Nicolas, qui a remis des cadeaux aux jeunes.

Week-ends :

Seul un jeune, après son retour de France, est resté tous les week-ends au sein de l'institution. Tous les autres ont passé leurs week-ends en famille.

BILAN ANIMATION ADOLESCENTS

L'année 2015 a continué sur les bases posées en 2014. L'organisation et la gestion sont informatisées, afin de répondre plus efficacement aux besoins.

La responsabilité des diverses inscriptions aux parascolaires, aux clubs et le budget animation est à la charge du pôle animation.

Organisation de l'animation :

L'équipe animation a été, comme chaque année, à l'écoute des diverses demandes venant de la part des jeunes, notamment dans la recherche de loisirs ainsi qu'une aide aux inscriptions de l'une ou l'autre activité. Certains se sont inscrits sans notre aide ; ils y ont été invités, en fin d'année scolaire, dans le cadre de leur autonomisation.

Afin de faciliter les relations avec les partenaires sportifs ou autres, nous sommes régulièrement en contact téléphonique ou physique avec eux. Cela nous permet de régler les éventuels problèmes ou d'affiner notre suivi et soutien.

Les activités du mercredi après-midi :

L'ensemble des activités de l'année 2015 a été maintenue :

- Pétanque,
- Biathlon (course à pied et tir à la carabine à plomb),
- Piscine,
- Rugby,
- Football,
- Mini-foot en salle,
- Lutte,
- Ultimate frisbee,
- Course à pied, etc.

Dans le cadre d'activités sportives, une équipe de football a été formée en 2013 et continué en 2014 afin d'établir des rencontres inter-établissement. Ce projet sportif répond toujours à une forte demande des jeunes accueillis au sein de notre lieu de vie. De plus, une autre institution s'y est insérée avec grand succès. C'est en effet un moment convivial et valorisant que nous avons à cœur de conserver.

L'activité piscine continue de répondre à la forte demande des jeunes. Les goals de football ont été décorés intégralement avec les jeunes à l'aide de bonbonnes de peintures. En ce qui concerne les jeunes peu enclins aux activités sportives, nous avons maintenu les loisirs tels que l'informatique, qui travaille à la fois le ludique et la compréhension de cet outil de communication. De plus, une éducatrice s'est proposée pour développer le sens artistique chez nos adolescents les moins sportifs.

Autres activités proposées :

Pour la fête de Saint-Nicolas, les adolescents ont pu profiter de diverses activités, au sein de l'institution ; Des soirées jeux ont été organisées régulièrement.

Deux sorties ont été particulièrement appréciés par nos jeunes : un spectacle de cirque contemporain aux Halles de Schaerbeek et plusieurs matchs de rugby international.

Divers sorties de groupe ont été échelonnées cette année, notamment une sortie patinoire et cinéma. De plus, et sous conseil avisé de notre psychologue, nous commençons à développer un intérêt certain pour les jeux vidéo, notamment en coopération dans les jeux de tir et de sport. Nous espérons arriver à des visées encore plus thérapeutiques et individuelles.

Création de l'activité rénovation :

Afin de réagir aux dégradations survenues dans un couloir des adolescents, une activité réparation/rénovation a été mise en place. Celle-ci proposait aux adolescents de restaurer les locaux, chambres et espaces communs.

Plusieurs axes de travail ont été privilégiés :

- Développer des compétences en bricolage et sensibilisation au respect des lieux ;
- Appropriation des espaces dans lesquels ils vivent ;
- Mobiliser le jeune sur des capacités qu'il ne soupçonne pas, le valoriser et le conduire sur des expériences de réussite ;
- Repeindre les locaux, chambres et espaces communs qui subissent bien souvent des dégradations dues au temps où à la malveillance.

Nous avons, également, le souci de mettre en valeur les jeunes dans une forme de réussite bien visible.

Concrètement, un couloir a été repeint avec l'aide de quatre adolescents encadrés par l'équipe animation. Cette activité devrait se poursuivre en 2016 à la demande de certains jeunes, qui ont manifesté leur désir de repeindre leur chambre.

Projets d'activité à long terme :

- Sorties culturelles (spectacles, théâtre, etc.),
- Sortie en bateau en mer,
- Création d'un dessin animé,
- Prise en charge physique d'un ou plusieurs jeunes, afin de répondre à leur demande de préparation sportive.

Activités parascolaires :

Les jeunes sont particulièrement demandeurs pour des inscriptions en club ou en parascolaires sportifs.

Les inscriptions sont les suivantes :

- Deux inscriptions au football,
- Une inscription au rugby,
- Deux inscriptions au judo,
- Six jeunes bénéficient de l'activité Hydro-jeunes, les week-ends,
- Quatre jeunes sont inscrits aux scouts, les week-ends.

Les camps institutionnels :

- Carnaval :

Un camp fut organisé et ayant pour objectif le dépassement de soi au travers d'activités sportives, telle que la marche organisée pour les jeunes à Ovifat dans les fagnes.

- Vacances de Printemps :

Comme chaque année, le groupe Dauphins participe au camp offert par la Fondation Lefebvre. Le groupe Beluga, quant à lui, a participé au camp SunPark (Ardennes).

Un camp à Durbuy a été organisé sur le thème du sport, lors de la deuxième semaine.

- Août :

Les jeunes ont bénéficié d'une semaine de camp sur un bateau proposée par l'association « Force Douce », accompagnée par un animateur ainsi qu'un skipper.

Les deux groupes de vie ont participé au camp de Bredene. Un animateur y a participé à plein temps.

BILAN LOGOPEDIQUE ADOLESCENTS

Statistiques :

Les jeunes, pour lesquels une prise en charge logopédique s'avérait utile, ont pu en bénéficier.

Dans le groupe Dauphins :

- 3 jeunes principalement pour des troubles du langage écrit.
- 2 jeunes pour un trouble de l'attention, avec hyperactivité entraînant un retard d'apprentissage.

Dans le groupe Beluga :

- 4 jeunes principalement pour trouble du langage écrit.

Dans le groupe Goa :

- 1 jeune présentant un retard cognitif avéré avec troubles associés (motricité fine, attention et retard d'apprentissage important).

Bilan logopédique :

L'ensemble des jeunes inscrits à la Chapelle de Bourgogne a bénéficié d'une évaluation des compétences pédagogiques par le biais logopédique. Il est ressorti de ces bilans qu'environ 80% des jeunes présentaient un retard pédagogique significatif. Nous notons, également, que 60% des jeunes présentaient un trouble logopédique avéré et pouvaient donc tirer bénéfice d'une prise en charge.

D'autres jeunes auraient pu tirer profit d'une prise en charge mais notre action est limitée par nos possibilités horaires. Certains aménagements sont parfois possibles en collaboration avec les établissements scolaires (prises en charge par les logopèdes de l'école). Deux jeunes du groupe d'observation sont arrivés au sein de l'institution en ayant un suivi logopédique en cours. En raison de la possibilité de voir ces jeunes ne pas intégrer un groupe de vie au bout de la période d'observation, nous ne nous sommes pas substitué à cette prise en charge mais avons établis des contacts avec les logopèdes qui assuraient ces suivis.

Participation au suivi scolaire :

Nous collaborons au quotidien tant avec le médiateur scolaire qu'avec le re-médiateur scolaire, afin d'adapter nos actions aux troubles présentés par les jeunes. De plus, nous essayons de répondre au mieux aux demandes formulées par les enseignants avec lesquels nous sommes en contact régulier.

Suivi extérieur :

Nous avons maintenu la collaboration avec les logopèdes travaillant au sein des écoles où les jeunes sont scolarisés. Nous avons également participé aux entretiens avec les enseignants afin de faire le lien avec l'étude mais également, le cas échéant, faire tiers entre les attentes des enseignants et l'apport de nos jeunes par le biais des données objectivables à notre disposition.

Notre implication a été plus importante pour certains jeunes qui, scolarisés dans l'enseignement différencié ou « spécial », fréquentent plus le local de rééducation logopédique que la salle d'étude. Le staff « étude » s'étant modifié en fonction de l'absence du médiateur scolaire, nous avons assuré le suivi scolaire (rendez-vous, bulletins, gestions des conflits et éventuelle médiation) de 3 jeunes. Nos autres activités professionnelles nous ont permis la mise en place de liens privilégiés avec les établissements scolaires installés sur le territoire de la Commune d'Auderghem, c'est tout naturellement que les suivis impartis ou logopède étaient ceux des jeunes scolarisés sur le territoire d'Auderghem.

Participation au camp « SunPark » :

Comme chaque année, nous participons à la réalisation de fardes de travail scolaire pour les camps de vacances de Printemps. Nous participons activement à l'encadrement des Beluga lors de leur camp et avons la responsabilité du suivi du travail scolaire. Nous avons maintenu cette année les projets individualisés pour les jeunes dont la scolarité est surtout axée sur l'apprentissage pratique (options bâtiments, cuisine, etc.). Au cours du camp, une sortie pédagogique est organisée. Nous assurons le choix et l'organisation de cette sortie.

Réunions d'équipe :

Maintenir le soutien au travail d'équipe, en y apportant un point de vue différencié, tant du point de vue professionnel que du point de vue de la prise en charge en individuel, amène beaucoup de jeunes à adopter un comportement différent que lors de leur présence au sein d'un groupe. Le partage de telles informations est enrichissant pour la pratique de tous.

BILAN MEDIATION ETUDE ADOLESCENTS

Statistiques :

▪ Période de janvier 2015 à juin 2015 :

- 19 jeunes de 12 à 18 ans ont fréquenté l'étude durant cette période.
- 4 jeunes ont quitté l'institution pendant cette période.
- 3 jeunes ont rejoint l'institution au cours de cette période.
- 3 jeunes ont quitté l'institution durant les vacances d'été.

Parmi les 19 jeunes :

- 1 jeune fréquentait l'enseignement primaire spécialisé.
- 1 jeune fréquentait l'enseignement primaire ordinaire.
- 17 jeunes fréquentaient l'enseignement secondaire.

Les établissements fréquentés se situaient à Bruxelles et dans le Brabant-Wallon (Chastres, Wavre, Braine-L'Alleud).

▪ Période de septembre 2015 à décembre 2015 :

- 20 jeunes de 12 à 17 ans ont fréquenté l'étude durant cette période.
- 6 jeunes ont rejoint l'institution au cours de cette période.
- 3 jeunes ont intégré un nouvel établissement scolaire dès la rentrée de septembre.
- 1 jeune a quitté l'institution pendant cette période.

Parmi les 20 jeunes :

- 3 jeunes fréquentaient l'enseignement primaire spécialisé.
- 1 jeune fréquentait l'enseignement primaire ordinaire.
- 15 jeunes fréquentaient l'enseignement secondaire (11 jeunes dans le spécial et 4 jeunes dans l'ordinaire).
- 1 jeune est en attente d'une formation FOREM et est donc non-scolarisé.

Les établissements fréquentés se situaient à Bruxelles et dans le Brabant-Wallon (Chastres, Wavre, Braine-L'Alleud).

Organisation :

La présence à l'étude est obligatoire chaque jour, pour chaque jeune, et ce dans les moments impartis. L'horaire : lundi, mardi et jeudi de 16h30 à 19h00 ; mercredi de 15h00 à 17h00 ; vendredi de 16h00 à 18h00.

Le médiateur scolaire consulte, chaque jour, le journal de classe, de chaque jeune et prend connaissance des tâches à accomplir, ainsi que des avis, informations et notes émanant de l'école.

Ceci fait, il met le jeune au travail, l'accompagne si nécessaire et/ou l'oriente vers le remédiateur (après consultation de celui-ci, et en fonction de ses disponibilités).

Le médiateur scolaire n'est plus responsable du matériel scolaire mais s'assure que le jeune dispose de tout ce dont il a besoin. Dans cette mission, il prend connaissance des listes demandées par les écoles, veille à ce que chaque jeune reçoit son matériel provenant des parents et qu'il en soit pourvu tout au long de l'année.

Les jeunes passent à l'étude dans une tranche horaire prédéfinie selon les besoins du service, les horaires de retour d'école, les quantités habituelles de travail évaluées, etc.

Outils utilisés :

Le suivi de la scolarité se fait au travers du journal de classe, de la parole du jeune et des échanges avec l'école.

Le jeune se doit être en adéquation avec le système scolaire dans lequel il est inscrit. Cela implique qu'il doit respecter le règlement, être en ordre de matériel et adopter une attitude d'apprentissage positive. Afin d'y parvenir, l'équipe scolaire établit une relation de confiance la plus grande possible, ce qui permet d'éviter ou en tout cas d'atténuer au maximum les risques de « dérapages » et peut-être de remotiver les jeunes vis-à-vis de la « chose » scolaire.

Tout au long de l'année, l'équipe scolaire fait en sorte que chaque jeune investisse au mieux les trois paramètres évoqués ci-avant.

Au quotidien, l'équipe scolaire doit faire face à de nombreux problèmes émanant des jeunes : perte de sens, sentiments d'incompétence, manque d'acquis, comportement violent, problèmes relationnels avec les pairs ou les adultes, mauvais choix d'orientation, refus de travail, etc.

Lorsque cela s'avère nécessaire, un entretien entre le jeune et l'adulte de l'équipe scolaire est organisé à la demande de l'adulte ou du jeune. Un collègue peut être judicieusement invité à cet entretien.

En classe d'étude, le jeune est tenu de respecter les consignes proches de celles rencontrées dans son établissement scolaire et d'adopter une attitude constructive.

Les jeunes ayant du travail s'occupent immédiatement tandis que les autres font signer leur journal de classe et communiquent d'éventuelles informations relatives à leur quotidien scolaire.

Les adultes essaient de motiver au mieux les jeunes et fournissent les explications nécessaires au bon accomplissement des travaux. Ils garantissent par ailleurs un cadre et un climat d'étude serein et calme, propice au travail.

En cas de non-respect des consignes, le jeune peut être éventuellement sorti de l'étude pour quelques minutes afin qu'il retrouve son calme ou être éloigné en chambre avec du travail scolaire à effectuer.

L'étude accueille parfois des jeunes qui désirent ponctuellement ou régulièrement combler certaines lacunes en vue d'améliorer leurs résultats ou pour préparer un certificat d'études de base, par exemple. Ceux-ci doivent également respecter les consignes et règles évoquées durant ce temps d'étude volontairement presté.

Des jeunes du groupe « Jeunes Adultes » peuvent également solliciter l'aide de l'équipe scolaire des adolescents, en convenant avec leurs éducateurs, des conditions de fréquentation.

Le médiateur scolaire gère la scolarité dans son ensemble, en plus de l'organisation des voyages scolaires et des trajets vers l'école. Pour ce faire, il gère une caisse scolaire, en collaboration avec la comptable. En l'occurrence, il bénéficie, chaque mois, d'une avance, la gère en fonction des demandes et remplit mensuellement un cahier justifiant les dépenses encourues (accompagnés des divers justificatifs).

L'équipe scolaire contacte régulièrement les écoles par téléphone pour des éclaircissements et s'y rend non seulement à l'occasion de difficultés particulières d'apprentissage ou de comportement, mais également pour les valoriser, ou encore lors des remises de bulletins.

Le médiateur scolaire, le remédiateur scolaire et le logopède se répartissent les différents jeunes en « référence ». Le référent est l'interlocuteur privilégié à l'école où est inscrit le jeune, mais cède le relais aux autres membres de l'équipe scolaire si l'urgence l'exige.

Les membres de l'équipe scolaire transmettent, à l'équipe éducative, les informations relatives à l'état de la situation scolaire. Ils mettent des notes dans les cahiers de communication surtout en cas d'urgence ou quand un débat s'impose, informent et interpellent les collègues en réunion d'équipe pluridisciplinaire.

Au quotidien, ils notent dans l'agenda les informations utiles : changement d'horaires, enveloppes ou documents à délivrer aux jeunes avant les départs à l'école le matin, cartes de trams à donner, retenues, documents relatifs aux visites médicales, etc.

Le médiateur scolaire écrit le volet scolaire à l'occasion de chaque bilan des jeunes, en collaboration avec le remédiateur scolaire, volet qu'il présente oralement en réunion d'équipe le jour du bilan. Cet écrit est ajouté au dossier du jeune.

Moments forts :

Les contacts et rendez-vous avec les enseignants, éducateurs, direction ou autres membres du personnel des écoles sont à considérer parmi les moments forts. Ceux-ci permettant de faire les liens entre l'école et l'institution. Lors des rencontres, les adultes présents tentent d'amener le jeune à devenir acteur de sa réussite scolaire et à réfléchir aux voies qui lui permettraient d'agir vers la réussite.

Pour certains jeunes, il s'avère utile de programmer des rendez-vous réguliers afin de consolider les liens de confiance entamés, de pallier des dérapages comportementaux, de gérer correctement les apprentissages, etc. Pour d'autres, les rencontres s'organisent à la suite de situations ponctuelles relatives généralement au comportement, à l'absentéisme ou aux résultats.

Les rencontres scolaires sont suivies par l'un des membres de l'équipe accompagné, quand c'est possible, par l'assistante sociale ou un éducateur du groupe.

La préparation aux examens constitue également un moment fort. Il s'agit alors de mobiliser le maximum d'énergie du jeune, puisque la réussite globale de l'année dépend grandement de ces périodes d'examens. Au médiateur incombent en cette période les tâches suivantes : veiller à ce que les cours soient en ordre, organiser un planning, favoriser une étude assidue, aider le jeune à surmonter son stress, etc.

Au moment des inscriptions scolaires (essentiellement de juin à septembre), le médiateur scolaire participe au choix des orientations et des écoles en collaboration avec les autres membres de l'équipe scolaire, l'assistante sociale et le psychologue (et en concertation avec les parents et l'équipe pluridisciplinaire). Il peut être amené à participer aux inscriptions proprement dites.

Enfin, les moments des camps sont d'autres temps forts auxquels participe le médiateur scolaire, et qui influencent la scolarité des jeunes. Au camp d'été (Août), les jeunes sont centrés sur la rentrée scolaire prochaine pour certains, sur leur orientation nouvelle et ses implications, pour d'autres.

Aux camps de Hachy et SunParks (vacances de Printemps), un temps d'étude est organisé tous les matins. Durant ce temps d'étude, les jeunes sont invités à travailler dans les fardes de camp individualisés préalablement préparées par l'équipe scolaire.

C'est aussi là l'occasion de combler une lacune ou de renforcer des connaissances encore fragiles. L'étude se fait dans un local aménagé à cette fin, autorisant un travail efficace. Un encadrement consolidé est assuré par les éducateurs de groupe.

Les aléas de l'année scolaire nous amènent également leur lot de moments forts « imprévus » auxquels il faut faire face en urgence : amorces de décrochage scolaire, réorientations en cours d'année, etc.

En filigrane ... L'envie de réussir à l'école :

A travers tous les contacts relatifs au scolaire, tant à l'étude qu'en dehors, le médiateur tâche d'éveiller l'attrait et l'intérêt des jeunes pour la scolarité.

Pour ce faire :

- Il valorise les jeunes chaque fois que faire se peut.
- Il met en avant certains aspects pratiques des apprentissages et les met en lien avec le quotidien : ne pas se faire « rouler » au magasin grâce au calcul, savoir écrire une lettre sans fautes (d'amour, à son juge, pour trouver un job ou un stage). Grâce au français, comprendre le fonctionnement et/ou la réalisation des objets utilisés dans la vie de tous les jours grâce au cours de sciences, aux cours pratiques, etc.
- Il démontre qu'il est possible de travailler en s'amusant (humour, exercices ludiques, etc.), qu'en organisant son travail différemment on peut le rendre bien plus digeste, que posséder des connaissances supplémentaires peut améliorer l'image d'un adolescent et le regard des autres sur lui.
- Il tente de créer une (saine) émulation parmi les jeunes en faisant paraître la réussite scolaire attrayante à leurs yeux, tant que l'ambiance générale dans le cadre de l'étude que par les contacts avec l'école, ou encore par le biais de dialogues personnalisés (adaptés aux difficultés individuelles de chaque jeune).

Il se donne pour mission, en filigrane de toutes ses activités, d'inculquer le goût des apprentissages et ... l'envie de réussir à l'école.

BILAN REMEDIATION SCOLAIRE ADOLESCENTS

Fonction du poste :

Le remédiateur scolaire a pour fonction de soutenir la scolarité des jeunes au quotidien, de les insérer dans un projet personnel plus large, cela en collaboration directe avec le médiateur scolaire et le logopède. Pour ce faire, le remédiateur participe à l'étude au quotidien, aux réunions d'équipe, aux réunions de jeunes et effectue un suivi dans les établissements scolaires.

A l'étude :

Le remédiateur est présent à l'étude, en soutien au médiateur scolaire. Son rôle est d'accompagner les jeunes dans leur travail scolaire journalier, de vérifier les journaux de classe, de prendre note des informations s'y trouvant et de les transmettre à l'équipe, de préparer des dossiers de travaux à effectuer pour les jeunes n'ayant pas de devoirs, de préparer et d'organiser les temps d'étude lors des camps institutionnels de Pâques et d'été.

L'ensemble de ces missions est effectué dans la plus proche collaboration avec les autres acteurs de la vie scolaire des jeunes.

Prise en charge individuelle :

Le choix des jeunes amenés à suivre des séances de remédiation est effectué chaque début d'année scolaire en accord avec l'équipe scolaire en fonction des projets, des besoins ou des lacunes de chaque jeune.

Ces choix peuvent être réévalués dans le courant de l'année si le besoin s'en fait sentir, ce qui peut amener à rajouter un jeune, à augmenter ou diminuer le nombre de séances, ou à enlever un jeune de la liste des bénéficiaires.

De janvier à juin 2015, cinq jeunes ont suivi régulièrement les séances de remédiation, à raison d'une à deux séances d'une demi-heure par semaine, selon les particularités de chaque jeune. Un jeune a suivi des séances de remédiation ponctuellement, notamment dans les périodes d'examens. Parmi les cinq jeunes ayant bénéficié d'un suivi régulier, 3 passaient leur C.E.B.

Depuis novembre 2015, 5 jeunes ont suivi la remédiation. L'un d'entre eux a le projet de passer le certificat d'études de base, les autres ont des difficultés d'apprentissage, des problèmes de comportement (non-respect du cadre posé par l'adulte, difficultés de concentration, perturbation des cours) ou encore sont en décrochage scolaire, ce qui met leur réussite scolaire en péril. Il serait envisageable que cela puisse évoluer en cours d'année si une demande spécifique intervenait de la part d'un jeune ou de l'équipe.

Les séances de remédiation se déroulent en trois temps :

- Le suivi du quotidien scolaire du jeune, incluant la révision des notions vues à l'école, la prise en charge des devoirs quotidiens, la méthode de travail ainsi que la prise de note des diverses informations provenant de l'école.
- La préparation aux examens ou au certificat d'études de base.
- Des moments de verbalisation avec le jeune autour des comportements qui peuvent mettre sa scolarité en danger, de manière à trouver des outils qui pourront être mis en place afin qu'il puisse bénéficier au mieux des apprentissages.

Ces trois temps sont organisés, soit en fonction des demandes de l'école via le journal de classe, soit en fonction des demandes du jeune qui est confronté à un problème particulier ou encore à la suite d'une demande de l'équipe pluridisciplinaire.

Le rôle du remédiateur est alors de trouver des solutions pédagogiques afin que les notions non acquises soient étudiées d'une manière différente, parfois ludique, le plus souvent possible agréable, afin que le jeune en ressorte avec les acquis nécessaires.

Un autre point important abordé durant la remédiation est la méthode de travail. Les séances de remédiation s'effectuent autant que possible en chambre, afin que le jeune s'approprié et organise son espace de travail personnel, ceci faisant partie intégrante de la méthode de travail, incluant la mise en ordre de l'espace, l'organisation et le rangement du matériel scolaire.

Dans l'ensemble, on peut noter que la prise en charge individuelle, de prime abord, est vécue par le jeune comme une contrainte. Mais au fur et à mesure, le temps de remédiation est accepté et est de moins en moins vécu comme une stigmatisation, mais bien comme une aide.

Le rapport à ce temps de prise en charge devient naturel et est de moins en moins sujet à contestation. Des progrès dans la méthode de travail peuvent être constatés.

Rôle de référent scolaire :

Dans sa mission de soutien au pôle scolaire, le remédiateur scolaire est référent de certains jeunes. Dans ce cadre, le remédiateur est chargé d'un suivi particulier auprès de ces jeunes. Il est en contact direct avec les différentes écoles et privilégié auprès des éducateurs, des titulaires et de la direction. Pour cela il se charge de la prise des rendez-vous quand il y a nécessité et participe à ces rendez-vous, accompagné ou non par un éducateur de groupe ou l'assistante sociale. Le jeune concerné est invité à participer à ces rendez-vous afin qu'il puisse entendre lui-même les attentes de l'établissement scolaire.

Le rôle de référent scolaire permet, au travers des diverses interventions, d'avoir un contact privilégié avec le jeune. Le fait de savoir que le référent est celui qui connaît le mieux la situation scolaire permet d'avoir une relation plus proche, une relation de confiance qui amène parfois le jeune à mieux se confier, à parler avec plus de liberté. L'approche des problèmes s'en trouve alors tout à fait changée, et permet d'imaginer des solutions mieux adaptées à la réalité du jeune.

Insertion du rôle de remédiateur dans un projet global :

Par ses actions, le remédiateur scolaire s'inscrit dans un projet plus global, en lien direct avec l'ensemble des acteurs de l'institution.

Sa participation aux réunions d'équipe, à certains entretiens individuels ou familiaux permet un passage d'informations, une réflexion et un échange qui pourront être utiles à l'ensemble des intervenants dans une mise en lien plus systémique.

La prise en charge et le suivi scolaire d'un jeune ne forment qu'un des aspects de la vie du jeune. Il a été constaté à de nombreuses reprises que la scolarité était un reflet des problématiques des jeunes dont s'occupe l'institution. La scolarité est un des nombreux baromètres qui permettent de mieux comprendre les fonctionnements d'un jeune, mais parfois même d'une famille. Un travail avec l'équipe scolaire est une évidence, mais cela ne doit en aucun cas faire oublier les liens directs que le remédiateur doit avoir avec les éducateurs de groupe, l'assistante sociale, et le psychologue.

Piste de travail :

Durant les derniers mois, les temps de remédiation ont dû être diminués, du fait des nombreux changements de fonction et horaires survenus au sein de l'équipe éducative.

Une réorganisation du partenariat entre éducateurs de groupe et éducateurs scolaires est en cours, tant au niveau horaire qu'au niveau des tâches incombant à chacun.

BILAN PSYCHO–SOCIAL ADOLESCENTS

Statistiques :

- Total des entretiens de famille : + ou – 159
- Moyenne des entretiens annuels par famille : 5
- Visites à domicile : + ou – 19
- Thérapies extérieures : 1
- Suivis individuels dépendants de l'école fréquentée : 1
- Jeune(s) ayant bénéficié d'entretiens individuels alors qu'ils étaient en suivi famille : 0

Demands d'admission (externes) qui n'ont pas abouti : 18

Pour les demandes qui n'ont pas abouti, signalons que ce sont parfois les jeunes eux-mêmes ou leur famille qui ont décidé de stopper la procédure d'admission.

Deux situations ont été orientées vers notre Service d'Accompagnement « Emergence » : Un jeune a été domicilié en région flamande ; Un jeune a été admis dans une autre institution.

Notons que seules 6 situations ont fait l'objet d'un réel « refus ».

Les motifs ont été le plus souvent :

- Des problématiques psychiatriques trop sévères ou un problème avéré de consommation de stupéfiants.
- Un manque de possibilité de travail familial, pas de ressource familiale, parents non-mobilisables.
- Des problématiques délinquantes trop sévères en regard de notre cadre de travail assez ouvert.
- Le manque de solutions extérieures à l'institution pour la période des week-ends et des vacances scolaires.

Demands d'admission internes : 3

Deux jeunes sont passés du groupe des enfants, vers le groupe Dauphins. De manière beaucoup plus inhabituelle, un jeune est passé du groupe « Jeunes Adultes » vers le groupe d'Observation et d'Accueil des adolescents.

Demandes d'admission qui ont abouti : 6

- 3 ont été orientés vers un groupe de vie après la période d'observation.
- 2 jeunes étaient toujours dans le groupe d'observation, en date du 31 décembre 2015.
- 1 jeune est entré directement dans un groupe de vie, celui des Dauphins.

Situation de suivi en famille :

Aucune situation n'a fait l'objet d'un suivi en famille.

Jeunes dont la prise en charge s'est terminée : 9

- S. : placement de longue durée en IPPJ.
- M. : renvoi.
- I. : renvoi.
- A. : retour en famille.
- D. prise en charge dans un projet de rupture de longue durée (Amarrage).
- M. : retour en famille, au Maroc.
- S. : renvoi.
- M. : retour en famille.
- B. : retour en famille.

Divers :

Le psychologue a participé à une formation d'une journée organisée par le groupe « La Ramée Fond'Roy » (Epsilon) sur « les mondes numériques et virtuels ».

Remarques / Commentaires :

Le travail de supervision commune destiné aux deux équipes psycho-sociales se poursuit.

Concernant la prise en charge des adolescents dans la dimension familiale, la prise en compte des évolutions technologiques devient une nécessité. Que ce soient les réseaux sociaux ou plus simplement les téléphones portables accessibles à tous, la communication entre le jeune et son environnement familial n'a jamais été aussi simple et « multiforme ». Il devient donc très complexe de réguler la communication jeunes/parents avec ce que nous pourrions nommer « l'effet d'instantanéité » de certaines informations échangées « à chaud », sans mise en perspective, ni triangulation par un membre de l'équipe éducative ou psycho-sociale.

Dans le même ordre d'idée, les réseaux sociaux constituent un nouvel espace de communication aux règles et aux usages spécifiques qui donne une nouvelle dimension à la communication entre le jeune et sa famille. Alors que nous pouvions « anciennement » protéger le jeune d'une communication dysfonctionnelle, voir « destructrice » avec un parent, ceci est aujourd'hui beaucoup plus compliqué ! A contrario, des jeunes peuvent aujourd'hui retrouver la trace d'un parent « disparu » et renouer une forme de lien par le canal de ces mêmes réseaux sociaux.

Là où le contact téléphonique pourrait mettre mal à l'aise certains « qui ne savent pas de quoi parler » au téléphone, l'accès à la page Facebook en tant « qu'ami » ou le « like » permettent un lien à mi-chemin entre le réel et le virtuel.

Ces espaces des communications liés aux nouvelles technologies sont donc un terrain à explorer, plus seulement en termes de restriction et de contrôle mais aussi en tant qu'outil de mise en relation, d'espace où renouer le lien.

En ce qui concerne la dimension individuelle dans la prise en charge des jeunes, notons que nous nous ouvrons de plus en plus aux outils développés dans le cadre des approches dites cognitivo-comportementales qui viennent compléter ceux issus de la « thérapie institutionnelle », des approches psychanalytiques et bien évidemment des théorisations systématiques.

Pour ce qui est du travail avec les familles, nous avons pu encore constater, à de multiples reprises, que les jeunes qui nous sont confiés doivent être le plus souvent « dégager de la responsabilité individuelle de leurs symptômes » tant ceux-ci prennent naissance au sein d'environnements familiaux extrêmement complexes dans les processus relationnels qui les animent. Il reste donc crucial de développer un réel travail de collaboration avec les familles, collaboration souvent mise à mal par de multiples facteurs qui viennent dès lors fortement ralentir le potentiel évolutif des jeunes eux-mêmes. Un long travail d'affiliation et de mise en confiance avec les familles demeure une étape essentielle pour espérer un quelconque changement chez les jeunes qui nous sont confiés.

A la suite des multiples interpellations dans des bilans précédents, nous souhaitons mettre en évidence notre satisfaction concernant la création de notre nouveau Service d'Accompagnement qui représentera, à n'en pas douté, un outil précieux tant dans le travail « pré » placement que « post » placement.

BILAN DU GROUPE DES JEUNES ADULTES.

Statistiques :

- Nombre de jeunes qui sont passés dans le groupe : 7
- Admissions : 4
- Raisons du départ : 2 renvois ; 1 passage dans le groupe adolescents.

Projet du groupe :

- Outils utilisés/ méthodologie :

Projet global du groupe :

Le groupe « Jeunes Adultes » est un groupe de mise en autonomie et d'intégration sociale de 4 jeunes (17 et 21 ans).

La maison des « Jeunes Adultes » constitue une transition entre la vie en institution / en famille / en errance et la vie indépendante.

Les jeunes du groupe sont soit d'anciens jeunes du groupe adolescents de la Chapelle de Bourgogne, soit des jeunes venant d'autres institutions d'hébergement, d'hospitalisation, de leur famille ou encore de la rue.

Le passage dans le groupe « Jeunes Adultes » a pour objectif de continuer à approfondir (ou à retrouver) la confiance en soi par :

- L'apprentissage de l'autonomie.
- La gestion des conséquences de ses actes et décisions.

Entretiens individuels :

- Une fois par semaine, le lundi.
- A la demande d'un jeune ou d'un éducateur, les autres jours.

Pendant les petites vacances, les entretiens sont uniquement à la demande.

Chaque jeune est vu individuellement le lundi soir. Cet espace permet de se coordonner avec le jeune pour la réalisation de son projet. Pour rappel, il s'agit d'un travail de collaboration entre le jeune et ses éducateurs. Après évaluation de son degré d'autonomie, mise en place de la forme d'accompagnement adaptée au jeune.

Entretiens familiaux :

Ces entretiens permettent au jeune de se mettre à une juste distance de sa famille, distance qui se transforme avec l'accession au statut d'adulte.

Accompagner ce passage de cycle de la dépendance à l'indépendance permet d'éviter les ruptures et d'être au clair avec les compétences et limites de sa famille.

Ces entretiens ont lieu à la demande du jeune, de l'éducateur ou de la famille.

Evaluation – Bilan :

Un bilan doit obligatoirement être envoyé à la COCOF, au service PHARE, dans les trois mois qui suivent l'admission. Un bilan d'évolution est réalisé tous les trois mois.

Une grille d'évaluation est remplie avec le jeune, les quatre premières semaines de son admission, puis tous les deux mois. Cette grille comprend des items permettant de mesurer le degré d'autonomie (concrète, relationnelle) du jeune.

Réunions des jeunes :

Tous les lundis soirs, en plus des entretiens individuels, la réunion des jeunes prend la forme d'un repas préparé par les éducateurs durant lequel la dynamique de groupe est travaillée, régulée.

Moments forts dans le groupe :

- Fêtes d'anniversaire,
- Sorties au restaurant,
- Sorties au théâtre,
- Sorties au cinéma,
- Repas préparés par les éducateurs,
- Atelier cuisine.

Un dernier mot pour conclure :

Cher lecteur, merci d'avoir lu avec attention toutes ces pages !

J'entends chaque année, est-ce qu'il n'y a pas un condensé ? C'est trop long !

Oui, il y en a un, mais c'est bien dommage de passer à côté de tout ce qui fait la richesse de cette institution et je ne peux m'empêcher après avoir relu et retravaillé les textes de chacun d'être fière de faire partie de cette aventure.

Les équipes et tous les membres du personnel se sont donnés à fond pour les garçons, dans un contexte parfois difficile. Il y a toujours des tonnes de choses à améliorer, mais aussi des tonnes de choses qui ont bien fonctionné, des sourires d'enfants après une activité, des beaux bulletins, des fins de travail sereines et des centaines d'autres tous petits bonheurs du quotidien !

Je tiens à remercier chacun des membres du personnel pour leur disponibilité et leur engagement dans l'institution, au quotidien, pour faire tourner cette grande maison.

Katty LOOTENS
Directrice adjointe.

VII. Les formations suivies par le personnel :

CONCERNE : PLAN DE FORMATION 2016

Voici la présentation du processus global de formation du personnel pour l'année 2015.

Sont prévues :

- Les supervisions mensuelles des équipes des enfants et des adolescents, dans lesquelles seront traitées des cas cliniques, auront lieu une fois par mois. L'équipe « enfants » sera suivie par Monsieur Furnémont. L'équipe « ados » sera suivie par Madame De Keyser.
- Le Dr Khalil, pédopsychiatre de l'institution, assurera des supervisions supplémentaires en fonction de la demande des équipes.
- La continuation des supervisions du staff hiérarchique (direction, chef de groupe, chefs d'équipe) à raison d'une fois par mois avec Monsieur Lejeune.
- Une fois les supervisions du staff hiérarchique terminées, sont prévues des supervisions au niveau institutionnel pour les équipes « enfant » et « adolescent ».
- Une supervision pour l'équipe psychosociale est prévue à raison d'une fois par mois.
- Une journée d'étude sur les problèmes alimentaires et leurs traitements.
- Une journée d'étude sur les problèmes liés aux nouvelles technologies.
- Une demi-journée d'étude sera consacrée à la notion de « stress ».
- Les équipes « adolescent » et « enfant » continueront leur formation/remise à niveau sur les techniques de contention.
- La participation de chaque membre du personnel, qui le désire, à des journées d'études organisées à l'extérieur de l'institution.
- La formation individuelle de travailleurs dans le cadre de longue ou post-formation
- La supervision extérieure de couples éducatifs en cas de gestion de crise.
- La supervision extérieure pour tout travailleur en difficulté dans son travail.
- Formation pour le service administratif comptable et la direction sur la législation sociale.
- La participation des travailleurs éducateurs à des formations courtes : spécialisation en rééducation logo, relaxation, gestion du stress et de l'agressivité.

- La participation du personnel d'entretien à des formations courtes : entretien des textiles, électricité, ergonomie, gestion du stress.
- La poursuite de la constitution d'une bibliothèque d'ouvrages de référence, spécialisés ou pratiques, une préférence sera donnée aux ouvrages théoriques référencés dans les formations longues.
- La formation informatique pour le personnel administratif, paramédical et des travailleurs sociaux.

1 – TYPE DE FORMATION PAR FONCTION :

1) DIRECTION :

- Management.
- Formation à la gestion financière.
- Formations en informatique.
- Formation à la législation sociale.
- Participation à des journées d'études, colloques, etc.
- Supervisions.

2) SERVICE ADMINISTRATIF :

Formation à l'utilisation des logiciels pour une gestion administrative plus efficace, formations spécifiques (F. Bocquet).

3) LE CHEF DE GROUPE ET CHEFS D'EQUIPE :

Formation spécifique :

- Cadence de réunion, management.
- Participation à des journées d'études et colloques.
- Participation aux journées institutionnelles.
- Supervisions.

4) LES LOGOPEDES :

- Formations courtes de spécialisation.
- Participation aux supervisions d'équipes, à des journées d'études et colloques
- Carrefour d'échanges logopédiques de trois jours
- Participation aux journées institutionnelles.

5) ASSISTANTES SOCIALES :

- Formation ou post-formation en systémique.
- Participation aux supervisions d'équipes, à des journées d'études et colloques.
- Participation aux journées institutionnelles.

6) EDUCATEURS :

- Supervision de groupe au point de vue relationnel et dynamique intra-équipe et au point de vue professionnel.
- Participation à des journées d'études et colloques.
- Formation systémique.
- Participation aux journées institutionnelles.
- Formation secourisme.
- Formation informatique.
- Formation aux techniques de contention.
- Supervision individuelle dans le cadre des formations longues.
- Supervision extérieure des couples éducatifs de groupe en cas de crise.
- Formation aux thérapies et interventions systémiques, institutionnelles et familiales.
- Formation à l'entretien individuel.
- Formation longue de la remédiateur scolaire ados (Groupe de sensibilisation et réflexion à l'approche systémique).
- Formation longue du remédiateur « enfants » (Implication de la pensée contextuelle pour les dirigeants).

7) ANIMATEURS :

- Sensibilisation systémique.
- Supervision de groupe au point de vue relationnel et au point de vue professionnel.
- Participation aux journées institutionnelles.
- Participation à des journées d'études et colloques.
- Formation secourisme.
- Formation informatique.
- Formation aux techniques de contention.

8) PSYCHOLOGUES :

- Post-formation courtes en analyse systémique et en thérapie brève pour les psychologues, nécessaire pour le travail familial et de réseau et autre formation clinique pour la prise en charge des jeunes.
- Participation aux supervisions du groupe, volet accompagnement et volet relationnel.
- Participation aux journées institutionnelles.
- Participation à des journées d'études et colloques.

9) PERSONNEL D'ENTRETIEN :

- Formations courtes qualifiantes à la demande.
- Participation à la sensibilisation systémique en fonction des demandes.

10) TOUT LE PERSONNEL :

- Poursuite de l'écolage pour la sécurité et la détection incendie des outils de communication.
But : détecter tout foyer d'incendie, réagir adéquatement, évacuer les jeunes selon les consignes de sécurité.

- Formation et sensibilisation à la gestion du stress.

A NOTER :

Les formations et supervisions individuelles et d'équipes des éducateurs, des travailleurs sociaux, du paramédical et des licenciés s'inscrivent dans un processus de formation continuée permettant aux équipes d'évoluer, de se perfectionner au niveau professionnel, de renforcer leur cohésion de groupe pour répondre de manière professionnelle et adaptée à la population du centre d'hébergement, à savoir des jeunes fortement stigmatisés du point de vue social, éducatif, affectif, au vécu souvent traumatique.

L'évolution de la population aux pathologies diversifiées et aux difficultés plurielles, appelle des compétences professionnelles, techniques, personnelles relationnelles.

Le projet pédagogique et thérapeutique s'inscrit dans une optique systémique et repose sur 3 piliers fondamentaux :

1° L'appel à un tiers médian,

2° La complémentarité dans la relation.

Ne pas s'inscrire dans une relation symétrique et pouvoir passer de la symétrie à la complémentarité de façon adéquate

3° L'accompagnement du jeune et de sa famille, et non la substitution parentale.

La supervision d'équipe permet de soutenir chacun mais aussi le groupe car le travail d'équipe est la base du travail de l'institution. Tandis que la supervision individuelle, les journées d'études, les colloques permettent aux éducateurs de s'aérer, de se ressourcer. C'est un moyen de lutter contre l'épuisement professionnel d'une catégorie de personnel éprouvé car en contact au quotidien avec des jeunes difficiles. Afin de lutter contre cet épuisement, des formations et des journées de sensibilisation à la gestion du stress seront organisées pour tous les membres du personnel. Ces journées permettront en outre d'accroître le sentiment d'appartenance à un groupe.

Les différentes approches du processus de formation continuée se complètent et participent à la mise en œuvre du projet pédagogique et thérapeutique de l'institution, à la continuité du fonctionnement institutionnel et à la consolidation d'une culture commune au sein de l'institut.

2 SYNTHÈSE DE L'ÉVALUATION DE LA FORMATION EFFECTUÉE EN 2015

Supervisions collectives à raison d'une par mois : formations courtes ou longues, journées d'études, formations au sein de l'institution à l'approche systémique.

Les aspects positifs :

Les formations ont rempli pour une grande part les objectifs poursuivis et rencontrés les attentes des équipes.

- Gérer des situations de maltraitance physique ou psychologique, des vécus d'abus sexuels répétés, des séquelles psychologiques de carences affectives graves.
- Gérer la coexistence de personnalités différentes –enfants prépsychotiques voire psychotiques) aux côtés d'enfants plus « caractériels » et réactifs.
- Gérer la coexistence d'adolescents abusés et abuseurs
- Se doter d'une culture commune au sein de l'institution dans un modèle organisationnel reclarifié.
- Acquisition de plus de sécurité pour et face aux jeunes grâce aux cours sur les techniques de contention.
- Renforcer et clarifier le pôle management
- Gérer le stress du travail et des situations inhérentes à notre population.

Tout cela exige des qualités et des compétences professionnelles qui ne sont pas inhérentes à la formation de base d'éducateurs, de logopède, etc.

Se sentir soutenu, guidé, validé par des professionnels de la santé mentale et de l'institutionnel est indispensable.

La priorité est aux formations intra institutionnelles, même si les formations, journées d'études sont effectuées par le personnel comme ressourcement et outil anti burn-out permettant la stabilisation des équipes et diminuer le turn-over du personnel.

Un autre aspect positif c'est l'enrichissement mutuel des travailleurs qui communiquent en équipe leur nouveau savoir.

- L'augmentation des savoirs auquel participe l'acquisition de nouveaux ouvrages de référence qui circulent entre tous,
- Le développement d'habilités, d'aptitudes et de savoir-faire pour mieux encadrer les jeunes,
- Le développement d'un savoir-être ; l'épanouissement, bien-être, complémentarité,....

Ces 3 axes sont réunis dans les formations mises en œuvre.

VIII. L'évaluation des conventions de collaboration :

Au niveau médical :

- Convention avec le Docteur Khalil, pédopsychiatre, depuis janvier 2011.
- Avec le médecin généraliste : présent dans l'institution une fois par semaine pour les consultations des enfants et adolescents. Notre médecin participe aux réunions concernant la diététique et aux évaluations de ce projet ; au C.R.I. une fois par trimestre. A ce moment des sujets particuliers sont abordés, comme le poids des jeunes, etc.
- Suite à nos nombreux contacts avec l'hôpital Molière, les enfants et adolescents y vont toujours en consultation.
- La convention avec Attentia se passe de manière satisfaisante pour la médecine du travail.

Avec la cuisine :

- Avec notre fournisseur Bidvest : il y a un suivi très régulier entre le manager de la cuisine, le cuisinier et la direction.

Autres :

- Convention avec Partena : depuis octobre 2013.
- Convention avec SICLI : continue la détection incendie.
- Convention avec « des chiffres et des couleurs » depuis janvier 2015 pour la comptabilité extérieure.
- Actif' Service pour le lavage des vitres.
- Bruxelles Propreté pour la location de poubelles.
- ITtude pour l'entretien du serveur et du parc informatique.
- Veolia et Begelec : entretien et maintenance des installations de chauffage, chauffe-eau, les adoucisseurs, nettoyage de la cuve, etc.

Toutes les autres collaborations se poursuivent en 2015.

IX. Les avis du Conseil des Usagers :

NB : ils sont joints tels qu'ils sont mis dans la farde du Conseil des Usagers conformément aux directives du Service Phare.

CONSEIL DES USAGERS – Jeudi 21 mai 2015.

Procès verbal de la réunion.

Présents :

K. LOOTENS, Directrice adjointe
E. ROBERTI, assistante sociale « enfants »
M. (Groupe Marsupilamis)
M. (Groupe Moys)
Pas de représentant du Groupe Dauphins
A. (Groupe Belugas)
M. (Groupe Goa)

Excusé : A. (Groupe Jeunes Adultes), Président

Ordre du jour :

- Approbation du procès-verbal du 18.11.2014
- Vie quotidienne dans les groupes
- Fête de fin d'année
- modifications du R.O.I.
- Divers.

-Approbation du procès-verbal du 18.11.2014 :

Le PV est approuvé, Katty rappelle le suivi des demandes du précédent conseil.

- Vie quotidienne :

a) Pour le groupe des « MARSUPILAMIS » :

- Un meilleur toboggan : non
- De meilleurs jeux pour la Playstation
- Demande de vélos pour tous les groupes : on en a reçu plein, où sont-ils ?

b) Pour le groupe de « MINIMOYS » :

Pas de demandes du groupe des Minimoys car tout va bien, les éducateurs ayant demandé aux jeunes de ne pas toujours faire les mêmes demandes, tout va bien !

c) Pour le groupe des « DAUPHINS » :

Pas de représentant.

e) Pour le groupe des « GOA » :

- Il n'y a qu'un seul lecteur DVD pour les trois groupes, demande d'un autre. Katty en a un, elle le donne au représentant du groupe.
- Les douches vont trop fort, la puissance de l'eau est trop forte, Katty va voir avec Eric ce que l'on peut faire.
- La télévision n'est plus en état ! Katty demande qui l'a cassée ?

f) Pour le groupe des « BELUGAS » :

- Des canapés ! C'est non, ils ont été démolis par les jeunes, il n'y a pas de budget !
- Une nouvelle TV écran plat : il faut trouver un sponsor !
- Il faudrait au moins un câble pour la TV, il faut demander à l'éducateur.
- De la grenadine au repas : non ! Par contre, André pourrait faire des glaçons à l'orange et au citron pour tous les groupes.
- Du miel, du beurre : Katty va voir avec André.

Fête de fin d'année : Explication de quoi il s'agit pour les nouveaux venus. Le thème de cette année sera « Les mille et une nuit ». « Jaffar, Jasmine et Aladin ».

Modifications du ROI : Explication et accord du conseil des usagers sur les modifications.

Divers : Pas de divers.

CONSEIL DES USAGERS – jeudi 8 décembre 2015

Procès-verbal de la réunion.

Présents :

K. LOOTENS, Directrice adjointe
E. ROBERTI, assistante sociale « enfants »
Mélissa, stagiaire assistante sociale

Ordre du jour :

- Approbation du procès-verbal du 21.05.2015
- Suivi des demandes
- Vie quotidienne dans les groupes
- Saint-Nicolas le 2 décembre 2015
- Divers.

Approbation du procès-verbal du 21.05.2015 :

La date du conseil des usagers a été changée à cause de la menace 4 le 24 novembre, le conseil des usagers n'a pu avoir lieu.

Le PV est approuvé, Katty rappelle le suivi des demandes du précédent conseil.

Vie quotidienne :

a) Pour le groupe des « MARSUPILAMIS » :

Avoir des contacts avec d'autres institutions pour organiser des tournois de foot comme les grands.

b) Pour le groupe de « MINIMOYS » :

- Réparer la cabane, les jeunes y feront attention.
- Avoir une vraie balançoire sécurisée (non).
- Demande de nouveaux dvd car ceux qui sont là ont été vus 100 fois. A voir...
- Des palmes et des bouées pour le camp Hachy. Voir avec un budget animation.
- Demande de remettre le trampoline en été. Il faut respecter les consignes sinon comme cet été on l'enlève !

c) Pour le groupe des « DAUPHINS » :

- Une fois par mois des baguettes pour le pique-nique (non).
- Varier les plats (oui mais c'est déjà le cas).
- Lumière sur le chemin (c'est en cours de réparation).
- Poubelles plus grandes dans le groupe. (Pour jeter les déchets et pas la vaisselle).
- Réaménager le terrain de foot au printemps.

d) Pour le groupe des « GOA » :

- Il n'y a qu'un seul lecteur DVD pour les trois groupes demande d'un autre, Katty en a donné un lors de la dernière réunion du conseil des usagers.
- La télévision n'est plus en état demande d'une télé écran plat et d'une PS4 (faut demander à Père Noël).
- Eau aromatisée au citron (cela devrait déjà être en route depuis un certain temps).
- Le nouveau cacao est mauvais, Katty va voir avec André.
- Demande le vendredi de confiture plus choco Katty va voir avec André.

e) Pour le groupe des « BELUGAS » :

- Une nouvelle TV écran plat ! Il faut trouver un sponsor !
- Il faudrait au moins un câble pour la TV, il faut demander à l'éducateur.
- Repeindre le groupe (il va y avoir un projet) c'est une bonne idée.
- Demande d'un local dans l'ancien bâtiment ados (quand les travaux sont finis).
- Un meuble tv fermé (non).
- Des casiers dans la salle de bain.

f) pour le groupe des « JA » :

- Installation du lave-vaisselle (oui).
- Wifi (ok Manu l'installe dans la semaine qui vient).
- 25 euros par mois pour des activités (non).
- Repeindre les murs, en projet.
- Une TV nouvelle, plus un câble de distribution, VOO par exemple (à voir).
- Un congélateur plus grand (on va voir avec des dons).

Fête de Saint-Nicolas : La fête est passée, c'était une belle fête, le fait que les ados réparent les dégâts c'est une bonne idée.

Divers : Thème de la fête de fin d'année : la Bande dessinée, on verra.

X. ANNEXES :

- Annexe 1 : ROI Emergence
- Annexe 2 : Liste du personnel avec ancienneté au 13/01/2016
- Annexe 3 : Organigramme.



Chapelle de Bourgogne
Asbl

*Emergence, Service
Accompagnement
Agréé par la Commission
Communautaire française de la
Région de Bruxelles-Capitale*

REGLEMENT D'ORDRE INTERIEUR du Service d'Accompagnement

I. PRESENTATION GENERALE DU SERVICE D'ACCOMPAGNEMENT

« Emergence » est un Service d'Accompagnement pour enfants, adolescents et jeunes majeurs, agréé par le Service PHARE (Personne Handicapée Autonomie Recherchée) – Commission Communautaire Française de la Région de Bruxelles-Capitale en Catégorie 140, sis Dieweg, 73 à 1180 Uccle, représenté par Philippe Defossez, Directeur du Service, responsable de la gestion journalière.

II. DESCRIPTION DU SERVICE

Le Service peut accompagner de 12 à 20 bénéficiaires (Service d'Accompagnement de catégorie 1).

Le Service d'Accompagnement se compose de deux locaux distincts situés dans le bâtiment M : un local pour les entretiens individuels et familiaux au rez-de-chaussée et un bureau administratif au premier étage.

III. MODE DE FONCTIONNEMENT

Le service d'accompagnement est ouvert toute l'année.

Une permanence est organisée les lundis matins de 9 à 13h (Un répondeur téléphonique et une boîte mail sont disponibles en dehors de la permanence).

Des entretiens sur rendez-vous sont possibles les lundis soirs de 16 à 20h (ou les autres soirs de la semaine selon la disponibilité des intervenants).

L'équipe pluridisciplinaire se réunit une fois par semaine. Les réunions se déroulent les mercredis matins de 9 à 12h.

L'accompagnement se fait au terme d'une procédure d'admission qui comporte plusieurs étapes :

- Premier contact téléphonique qui fixe un rendez-vous.
- Un premier rendez-vous a lieu avec le Directeur du Service, un intervenant de l'équipe pluridisciplinaire, le bénéficiaire, sa famille et/ou ses représentants légaux, la famille de parrainage, éventuellement avec des intervenants extérieurs (P.M.S., Centre de Guidance, SAJ, etc.). Ce premier entretien a pour but de clarifier la demande, de voir si la demande rencontre les objectifs du projet collectif, de cerner le profil du bénéficiaire, de récolter des informations sur la situation familiale, sur la scolarité, etc. Le Service d'Accompagnement se présente.
- La demande d'accompagnement est discutée en équipe pluridisciplinaire. L'équipe se positionne quant à l'adéquation du suivi.
- Si la réponse est positive, un deuxième entretien permet d'élaborer : le Projet Individuel d'Accompagnement (la nature et les modalités de l'accompagnement), l'implication et les attentes de chacun. La convention est signée, ainsi que le P.I.A. par le Directeur du Service d'Accompagnement et par le bénéficiaire et/ou ses représentants légaux.

Un exemplaire du Règlement d'Ordre Intérieur (R.O.I.) est remis au bénéficiaire et à sa famille.

Les bénéficiaires qui ne sont pas encore inscrits au Service PHARE sont invités à entamer la procédure d'admission.

L'Accompagnement prend cours à la signature de la Convention d'Accompagnement et du Projet Individuel d'Accompagnement (P.I.A.).

IV. OFFRE DE PRESTATIONS

GENERALITES

L'accompagnement se fait sous la forme d'entretiens familiaux au sein du Service, à domicile, dans le milieu scolaire ou dans tout lieu d'appartenance du bénéficiaire et de la famille. Des entretiens individuels, des entretiens parentaux peuvent s'organiser à la demande du bénéficiaire. Les interventions ont le souci de soutenir la parole du bénéficiaire, favorise le respect des uns et des autres.

A la demande de la famille ou du bénéficiaire, le Service d'Accompagnement peut transmettre aux éventuels mandants ou aux intervenants extérieurs un feed-back de l'évolution de la situation. Tout rapport écrit transmis doit préalablement être lu pour accord par le bénéficiaire ou/et ses représentants légaux.

En cas de situations de « mineur en danger », les parents sont avertis du signalement et de son contenu.

1. ACCOMPAGNEMENT DE LA SCOLARITE OU DE L'INSERTION PROFESSIONNELLE

Le Service accompagne des bénéficiaires scolarisables ou des majeurs en formation ou en insertion professionnelle. La scolarité ou la formation est une dimension importante de la socialisation et l'insertion dans la société. Des entretiens de soutien peuvent être organisés dans le milieu scolaire avec le bénéficiaire et sa famille par exemple si les problèmes de comportement du bénéficiaire remettent en cause son projet scolaire ou son maintien dans l'école.

2. ACCOMPAGNEMENT DANS LE MILIEU FAMILIAL

Le domicile est le lieu de vie principal du bénéficiaire. Les troubles du comportement interagissent avec la dynamique familiale. Si les troubles du comportement ont une fonction dans le système, ils génèrent aussi beaucoup de souffrance et de dysfonctionnements. Une analyse et un travail systémique sont privilégiés. Les symptômes sont envisagés dans leur contexte. Les interventions s'appuient sur les compétences et les ressources familiales.

3. ACCOMPAGNEMENT DANS LE RESEAU

Les intervenants accompagnent les bénéficiaires dans leurs différents milieux d'appartenance (si le besoin s'en fait sentir). L'accompagnement vise à élargir le réseau qui soutient le bénéficiaire. Le processus d'autonomisation et de différenciation se consolide dans l'enracinement dans un réseau d'appartenance riche et diversifié. Les intervenants favorisent les activités extra-scolaires, les pratiques sportives, culturelles, citoyennes, etc.

4. ACCOMPAGNEMENT DE MISE EN AUTONOMIE

Des bénéficiaires à partir de 17 ans peuvent être suivis en kot. Ils sont financièrement pris en charge par l'extérieur (parents, famille élargie, etc.) ou par eux-mêmes (revenus professionnels, CPAS, allocations de chômage,...).

L'accompagnement vise à l'intégration de bénéficiaires qui ont développé des troubles du comportement dans la société, en famille, dans leurs réseaux d'appartenance. Le Service travaille sur leurs compétences de base pour augmenter leurs capacités.

Concrètement, l'accompagnement peut comprendre un soutien pour gérer un budget, définir des projets scolaires ou professionnels, gérer des documents administratifs, soigner l'apparence physique, l'hygiène, développer un réseau social soutenant, prendre connaissance des possibilités d'autres services spécialisés, expérimenter des comportements relationnels plus adaptés, établir de nouveaux rapports familiaux, développer des loisirs, organiser des vacances, etc.

5. ACCOMPAGNEMENT DE FAMILLE DE PARRAINAGE

Certains bénéficiaires hébergés en Centres d'hébergement de catégorie 140 (présentant des troubles du comportement) ont peu de ressources familiales et ne connaissent que la vie institutionnelle. Le Service d'Accompagnement cherche et soutient (sensibilisation aux problématiques des bénéficiaires) des familles de parrainage.

V. DROITS ET DEVOIRS DU SERVICE

Le Service a le devoir d'élaborer avec le bénéficiaire et sa famille un projet adapté à sa problématique. Le Projet Individuel d'Accompagnement (P.I.A.) en fixe les modalités. En concertation, la nature et les modalités de l'accompagnement peuvent être revues dans le temps.

Il se réserve le droit de refuser une admission et en communique par écrit les motifs aux bénéficiaires ou à leurs représentants légaux.

Il a le devoir de protéger l'intégrité physique, psychique des bénéficiaires et des membres du personnel.

Il se réserve le droit d'interrompre l'accompagnement en cas de non-respect du ROI ou de non-respect du Projet Individuel d'Accompagnement sans que puisse en être renégociée les termes.

Il veille à ce que les droits et devoirs des bénéficiaires et des familles soient respectés.

Il a obligation de moyens, non de résultats.

Il met en place une procédure d'évaluation annuelle de la prise en charge et de l'évolution du bénéficiaire.

Il vise à permettre l'épanouissement du bénéficiaire, son évolution vers la socialisation et l'autonomisation.

Il s'engage à respecter les convictions philosophiques, la culture des bénéficiaires à l'exclusion des sectes reprises sur la liste de l'Observatoire des sectes.

Il s'engage à répondre à toutes les demandes d'informations pédagogiques ou sociales des bénéficiaires et de leurs familles, à accepter dans la mesure de leurs moyens, tout entretien qui lui serait demandé, à créer des espaces de paroles avec et autour du bénéficiaire.

Il s'engage à travailler en toute transparence avec les jeunes et les familles même dans les moments de crise ou de tension.

Il s'engage à respecter la déontologie du secret professionnel par rapport à l'extérieur dans les limites de la Loi et du Décret Maltraitance. Le secret professionnel est partagé à l'intérieur du Service.

Le Service ne peut gérer ou conserver l'argent ou les biens du bénéficiaire sauf dans des cas particuliers repris dans le P.I.A. (à la demande du bénéficiaire ou de son représentant légal).

Le personnel du service s'engage dans un processus de formation continue (projet annuel). D'une façon générale, les capacités d'empathie, de contenance et de triangulation sont requises de la part des intervenants.

VI. DROITS ET DEVOIRS DU BENEFICIAIRE ET DE SES REPRESENTANTS LEGAUX

Les droits des bénéficiaires sont en rapport avec les devoirs du service et l'application du projet collectif.

Les usagers ont le droit de demander des entretiens supplémentaires suivant la disponibilité des intervenants.

A. RESPECT DES LIEUX ET DU MATERIEL

Les parents des mineurs et les bénéficiaires majeurs restent civilement responsables des dommages occasionnés conformément aux principes juridiques en vigueur.

Toute dégradation du bâtiment et du matériel entraînera dédommagement et/ou arrêt de la collaboration.

B. RESPECT DES LOIS

Les lois de la société doivent être respectées au sein de l'Institution comme à l'extérieur. Le non-respect des lois peut entraîner une plainte auprès des forces de l'ordre. Ce chapitre concerne les vols, les blessures corporelles, les menaces, les insultes à caractère racistes, homophobes, etc.

C. RESPECT DES ADULTES, DU PERSONNEL

Tout manquement de respect (insultes, menaces et violence) peut être sanctionné en fonction de la gravité de la situation. La sanction peut aller d'un avertissement oral au bénéficiaire ou à sa famille, à un arrêt de l'accompagnement après délibération en réunion d'équipe ou dans les cas graves par décision de la Direction.

D. RESPECT DE SON INTEGRITE MORALE, PHYSIQUE

Les atteintes à l'intégrité morale ou physique du bénéficiaire ou d'un membre de sa famille (alcool, drogue, automutilation, tentatives de suicide ...) sont verbalisées. Les interventions visent à en diminuer la portée, à trouver des solutions, à mobiliser les compétences et la solidarité. Les réunions d'équipe déterminent si l'accompagnement permet de diminuer les atteintes morale ou physique, si celles-ci relèvent de notre Service et si la situation nécessite une aide ou une interpellation extérieure.

E. ENTRETIENS DE FAMILLE

Le contenu des entretiens de famille fait l'objet d'un secret professionnel partagé par les intervenants du Service dans les limites du respect de la déontologie et des lois.

En ce qui concerne la collaboration, le bénéficiaire et sa famille se doivent d'être présents aux entretiens familiaux prévus. Les entretiens sont fixés à l'avance et de façon bilatérale. En cas de non-respect des entretiens (après trois rendez-vous manqués) ou de l'horaire fixé au préalable, il y aura discussion autour du sens à continuer l'accompagnement ou la recherche de nouvelles modalités (modification du P.I.A.).

La participation aux entretiens implique de ne pas être sous l'influence de substances modifiant le comportement.

VII. FIN DE L'ACCOMPAGNEMENT

- Fin de prise en charge souhaitée par le bénéficiaire, la famille ou le représentant légal :

Le bénéficiaire, la famille ou le représentant légal demande un entretien de clôture et signe un avenant à la convention signalant l'arrêt et ses modalités.

En l'absence de décision concertée avec le Service d'Accompagnement, la notification de la décision de la famille, des représentants légaux, de la famille de parrainage d'interrompre l'accompagnement sera notifiée par lettre recommandée un mois avant la fin de la prise en charge.

- Mesures de fin de prise en charge souhaitée par le service :

Si l'équipe disciplinaire estime que le bénéfice de l'accompagnement n'est plus présent, les intervenants en font part aux bénéficiaires et évaluent conjointement la pertinence d'élaborer un nouveau Projet Individuel d'Accompagnement ou d'arrêter l'Accompagnement.

Afin de permettre au bénéficiaire et /ou au service de prendre le temps de la réflexion sur l'éventualité de la poursuite de la collaboration, les parties peuvent convenir d'une mesure d'interruption. Cette mesure s'envisagera avec un délai négocié.

A l'approche de l'arrêt de l'accompagnement, une aide éventuelle à la réorientation du bénéficiaire est proposée.

VIII. MODALITES D'INTRODUCTION DES RECLAMATIONS ET LEURS MODES DE TRAITEMENT

Les bénéficiaires ou leurs représentants légaux peuvent introduire des réclamations par écrit au Directeur du Service d'Accompagnement. Celui-ci traite les réclamations et/ou les demandes en réunion d'équipe. Il répond par écrit dans les deux semaines des suites données aux réclamations.

Les bénéficiaires ou leurs représentants légaux peuvent introduire un recours par écrit à la Direction de l'ASBL.

DONNÉES CONCERNANT L'ASBL

-
- Direction du Service d'Accompagnement :

-
- Philippe Defossez

-
- Direction de la Chapelle de Bourgogne :

-
- Directeur général : Tomas Landaburu
- Directrice adjointe : Katty Lootens

-
- Tél. : 02/373.50.60
- FAX : 02/375.99.27

-
- Président du Conseil d'Administration :

-
- Monsieur J. HIRSCH
- Square du Vieux Tilleul, 2/27
- † BRUXELLES

-
- Siège Social de l'a.s.b.l CHAPELLE de BOURGOGNE – Dieweg, 73 – 1180 UCCLE
-
-

COORDONNEES DE L'ADMINISTRATION :

-
-
- Personne Handicapée Autonomie Recherchées (PHARE)
- Rue des Palais, 42
- 1030 BRUXELLES
- Tél. 02/800 80 00
- Fax : 02/800. 81. 20.
- www.cocof.be/sbfph

-
-
- Service Inspection
- Rue des palais, 42
- 1030 BRUXELLES
- Tél. 02/800.82.30
- dmaun@cocof.irisnet.be
-

ANCIENNETE DU PERSONNEL.

Nom	FONCTION	Date	Ancienneté (jusqu'au 13/01/16)
VANGEERSDAELE, Claude	Assistante sociale	1/01/1979	37 ans
DE WILDE, Eric	Staff de maintenance	7/12/1981	34 ans et 1 mois
MOUHAT, Mohamed	Veilleur de nuit	16/07/1982	33 ans et 6 mois
LOOTENS Katty	Directrice adjointe	18/09/1986	29 ans et 4 mois
VAN BRANDE, Nathalie	Educatrice "ados"	14/09/1987	28 ans et 4 mois
DUPONT, Serge	Educateur "ados"	2/10/1989	26 ans et 3 mois
FLABAT, Marc	Educateur "jeunes adultes"	1/11/1992	23 ans et 2 mois
ROBERT, Frédéric	Logopède	8/10/1996	19 ans et 3 mois
LEFEVER, Christine	Staff de maintenance	6/10/1997	18 ans et 3 mois
VANWIJNGAERDEN, Roxane	Educatrice "enfants"	6/01/1998	18 ans
CABRERA, Estrella	Staff de maintenance	2/03/1998	17 ans et 10 mois
DEFOSSEZ, Philippe	Psychologue	21/09/1999	16 ans et 4 mois
DE REYS, Emmanuel	Educateur "enfants"	16/11/1999	16 ans et 2 mois
VAN HAMME, Cécil	Educatrice "enfants"	25/01/2000	15 ans et 11 mois
SALME, Virginie	Educatrice "enfants"	11/02/2002	13 ans et 11 mois
HEYMANS, Thierry	Psychologue	1/04/2002	13 ans et 9 mois
ROBERTI, Elvire	Assistante sociale	1/09/2003	12 ans et 4 mois
PERSIGUERO, Rosa	Staff de maintenance	2/01/2004	12 ans
BAKOMBA, Diong	Educateur "enfants"	2/01/2004	12 ans
MICHEL, Vincent	Educateur "enfants"	1/06/2004	11 ans et 7 mois
LOUIS, Cédric	Educateur "ados"	1/06/2004	11 ans et 7 mois
RODEGHIERO, Luciano	Secrétaire	2/11/2004	11 ans et 2 mois
ARNOULD, Daniel	Educateur scolaire "ados"	5/05/2008	7 ans et 8 mois
LANDABURU, Tomas	Directeur	1/09/2008	7 ans et 4 mois
GRANDJEAN, Patricia	Staff de maintenance	1/06/2009	6 ans et 7 mois
DESCAMPS, Bertrand	Educateur "ados"	23/11/2009	6 ans et 1 mois
DELORMEAU, Stéphane	Educateur "ados"	30/08/2010	5 ans et 4 mois
ERGUNES, Mustafa	Staff de maintenance	12/04/2011	4 ans et 9 mois
PIMPURNIAUX, Véronique	Educatrice "Jeunes Adultes"	20/06/2011	4 ans et 7 mois
VIGNIER, Thomas	Educateur "ados"	14/07/2011	4 ans et 6 mois
MOYANO GARCIA, Aurore	Educatrice "enfants"	15/11/2011	4 ans et 2 mois
MALO, Maité	Educatrice "enfants"	9/03/2012	3 ans et 10 mois
ALBERT, Pauline	Educatrice "ados"	18/06/2012	3 ans et 7 mois
JAUMART, Eddy	Educateur "ados"	1/08/2012	3 ans et 5 mois
AIT ISSAD, Mathilde	Educatrice "ados"	19/11/2012	3 ans et 2 mois
CŒUR, Michaël	Educateur scolaire "enfants"	14/02/2013	2 ans et 11 mois
KIVUVU, Cornélie	Comptable	15/04/2013	2 ans et 9 mois
DIOTALLEVI, Anthony	Educ "ados"	1/07/2013	2 ans et 6 mois
GHILAIN, Madison	Educatrice "ados"	2/12/2013	2 ans et 1 mois
PINET, Audrey	Educatrice "ados"	10/12/2013	2 ans et 1 mois

VAN REYBROUCK, Jonathan	Educateur "enfants"	1/07/2014	1 an et 6 mois
D'AULISA, Massimo	Educateur "ados"	9/02/2015	11 mois
PALETKO, Kristel	Educatrice "ados"	2/03/2015	10 mois
LAMBERT, Lola	Educatrice "enfants"	10/03/2015	10 mois
MAURAU, Isabelle	Educatrice "enfants"	17/03/2015	10 mois
VANHEES	Logopède	1/09/2015	4 mois
DOUTRELIGNE, Michel	Educateur "ados"	1/09/2015	4 mois
SEGHERS, Nicolas	Psychologue	1/09/2015	4 mois
CUVELLIER, Fabrice	Educ scolaire	5/10/2015	3 mois
GERARD, Nathalie	Lingère	9/11/2015	2 mois

